

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION



Mercredi 26 Novembre 2014 - 3 Safar 1436 - N° 792 - Troisième année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

L'ORGANISATION DES PAYS EXPORTATEURS DE PÉTROLE SE RÉUNIT DEMAIN À VIENNE

Yousfi : «L'Opep va agir de manière à avoir une démarche consensuelle»



Page 28

HIER À ROUIBA
Inauguration de la 1^{re} station de gaz naturel comprimé

Page 3

La CNAN réceptionne 3 navires de marchandises

Page 7

M. MUSTAPHA BERRAF, PRÉSIDENT DU COMITÉ OLYMPIQUE ALGÉRIEN ET MEMBRE DU COMITÉ OLYMPIQUE INTERNATIONAL, INVITÉ, HIER, DU FORUM DE **DK NEWS**

Le sport algérien retrouve ses marques

«Le sport algérien est en train de retrouver ses marques, grâce notamment à l'harmonie qui caractérise les relations de travail entre les Fédérations, le COA et le ministère des Sports. C'est pourquoi nous voulons mettre à profit cette dynamique pour hisser notre sport à un plus haut niveau», a notamment déclaré M. Mustapha Berraf, président du Comité olympique algérien et membre du Comité olympique international, qui était l'invité hier du Forum de *DK News*. Des techniciens algériens, spécialisés notamment en athlétisme, judo, football, boxe, handball, volleyball et natation, monnayent leur savoir-faire à l'étranger, notamment dans les pays du Golfe. «Nous leur lançons un appel pour apporter leurs connaissances au profit des athlètes algériens, d'autant plus que le sport algérien connaît actuellement une dynamique dans l'optique des Jeux olympiques 2016 et 2020», a précisé Mustapha Berraf.

Pages 6-7



LOUH DEVANT LE PARLEMENT

Le projet de loi sur la modernisation de la Justice permettra la facilitation des services offerts au citoyen

COMMUNICATION

Grine
a l'écoute des radios locales

Page 4

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET RECHERCHE SCIENTIFIQUE

M. MOHAMED MEBARKI : «SÉTIF, UNE UNIVERSITÉ DE PREMIER PLAN»

Page 5

SANTÉ

Le sport chez les seniors

Pages 14-15

M D N

SÉCURISATION DES FRONTIÈRES ET LUTTE CONTRE LA CONTREBANDE ET LE TERRORISME
L'ANP maintient la pression

Page 3

FOOTBALL

EN A'
3^e stage
sous Gourcuff
du 1^{er} au 3 décembre
à Sidi Moussa

Page 25

GUÉ DE CONSTANTINE

2 personnes arrêtées pour meurtre
• 16 ans de prison ferme pour chacune

Page 12

Météo



Régions Nord : 19° à Alger

Alternance d'éclaircies et de passages nuageux en cours de journée.

Les vents seront faibles à modérés.
La mer sera belle.

Régions Sud : 25° à Tamanrasset

Temps voilé à nuageux sur le Nord Sahara et les Oasis avec localement quelques pluies orageuses.

Temps partiellement nuageux sur le Sud-Ouest et la Saoura. Les vents seront modérés avec soulèvements de sable locaux.

RESSOURCES EN EAU

Necib le 30 novembre à Ouargla



Le ministre des Ressources en eau, Hocine Necib, effectuera dimanche 30 novembre, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Ouargla.

CE MATIN AU CHU DE TIZI-OUZOU Journées nationales de pharmacie



Le CHU Mohamed-Nedir de Tizi-Ouzou, abritera ce matin, les 3^e Journées nationales de pharmacie sous le thème «Place et rôle de la pharmacie hospitalière dans le système de santé national»

LE 29 NOVEMBRE À LA LIBRAIRIE DU TIERS MONDE

Badr Eddine Mili présente son essai politique

Badr Eddine Mili, présentera à la presse et au public son essai politique «Les présidents algériens à l'épreuve du pouvoir», samedi 29 novembre à 14h30, à la librairie du Tiers monde sise à la place Emir Abdelkader, Alger.

JUSQU'AU 30 NOVEMBRE Campagne de lutte contre la violence faite aux femmes



Une campagne de sensibilisation pour la lutte contre la violence à l'égard des femmes a été initiée par le ministère de la Santé en collaboration avec des associations et institutions nationales et internationales, pour une période de 16 jours, a indiqué l'association pour l'information sur les drogues et le sida, AIDS Algérie. La campagne qui se poursuivra jusqu'au 30 novembre et cible les wilayas d'Alger, d'Oran, de Saïda et de Tamanrasset a pour objectif "de sensibiliser les femmes sur les questions de vulnérabilité au VIH/sida dans les situations de violence qu'elle soit verbale, physique, émotionnelle, sexuelle ou économique".

LE 29 NOVEMBRE À JIJEL La Bourse... aux livres

Une rencontre entre les zinzins de la lecture de Jijel sera organisée samedi 29 novembre au musée Bab Essour. La bourse aux livres est un lieu où s'effectuent des échanges ou trocs d'ouvrages mais aussi un lieu de se rencontrer entre mordus de livres.

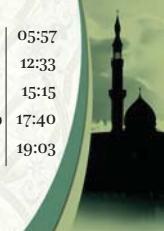
Max Min

	Max	Min
Alger	19°	12°
Oran	19°	12°
Annaba	22°	17°
Béjaïa	19°	17°
Tamanrasset	25°	12°

Horaires des prières

Mercredi 03 Safar 1436

Fajr	05:57
Dohr	12:33
Asr	15:15
Maghreb	17:40
Isha	19:03



CET APRÈS-MIDI À L'HÔTEL EL-RIADH - SIDI FREDJ Forum «Citoyenneté et développement durable»



Le Réseau algérien pour la défense des droits de l'enfant «NADA», en partenariat avec douze associations nationales chargées de la promotion de la jeunesse, organise cet après-midi à partir de 16h à l'hôtel Riad de Sidi Fredj, le Forum international jeunesse, citoyenneté et développement. Plus de 300 participants sont attendus à ce rendez-vous de trois jours placé sous le thème «Citoyens actifs pour le développement durable».

Sidi Fredj, le Forum international jeunesse, citoyenneté et développement. Plus de 300 participants sont attendus à ce rendez-vous de trois jours placé sous le thème «Citoyens actifs pour le développement durable».

CET APRÈS-MIDI À L'AURASSI Réunion des parlementaires du FLN

Le secrétaire général du parti du Front de libération nationale, Amar Saâdani présidera cet après-midi à 14h à l'hôtel El Aurassi, la réunion des députés parlementaires des deux chambres du parti.



CAARAMA ASSURANCES Ouverture d'une agence commerciale à Ben Aknoun



La compagnie des Assurances CAARAMA procédera ce matin à 11h, à la résidence Sahraoui (Deux-Bassins, Ben Aknoun, Alger), à l'inauguration de sa première agence commerciale.



SAMEDI 29 NOVEMBRE À BOUMERDÈS Conférence régionale des cadres du Centre de l'ANR

Le secrétaire général du parti de l'Alliance nationale républicaine, le Dr Belkacem Sahli, présidera samedi 29 novembre à 10h à la maison de la Culture Rachid-Mimouni de Boumerdès, la conférence régionale des cadres du parti des wilayas du Centre.



LE 9 DÉCEMBRE AU PALAIS DE LA CULTURE Conférence sur Isabelle Eberhardt



L'ambassade de Suisse organise avec la Fondation Zephira Yacef et le soutien de la Ville de Genève, une conférence sur Isabelle Eberhardt (née le 17 février 1877 à Genève – décédée le 21 octobre 1904 à Ain-Sefra, Algérie). Isabelle Eberhardt, est une écrivaine suisse, nomade de Genève, passionnée par l'Algérie et très aimée dans ce pays. La manifestation aura lieu mardi 9 décembre au Palais de la culture, Moufdi-Zakaria, Alger. Dans ce cadre, l'ambassade de Suisse organisera une conférence de presse mercredi 3 décembre à 14h pour présenter l'événement.

SOUK AHRAS Portes ouvertes sur la Sûreté nationale



La 56^e édition des journées portes ouvertes sur la Sûreté nationale qui abrite le musée El Moudjahid de Souk Ahras, prendra fin aujourd'hui. Au programme : découverte des différents services de police, rencontre avec des cadres de la Sûreté nationale, mais aussi interactivité via les nombreux ateliers qui seront proposés. Les visiteurs pourront ainsi assister à des ateliers animés par les éléments des différentes directions et services centraux avec la présentation des moyens technologiques modernes utilisés par la Direction générale de la Sûreté nationale. Quant aux enfants, ils auront la possibilité de tester leurs réflexes en matière de sécurité routière via un circuit d'éducation routière. Cette manifestation sera une occasion pour tout savoir sur les métiers de la police, notamment les modalités pour être policier ou agent civil.

HIER À ROUIBA

Inauguration de la première station de Gaz naturel comprimé



La Société nationale de transport et de commercialisation des produits pétroliers (Naftal) a mis en service, mardi à Rouiba (est d'Alger), la première station-service de Gaz naturel comprimé (GNC), en présence notamment du ministre de l'Energie, Youcef Yousfi.

Le GNC, un gaz naturel similaire au GPL-C (gaz de pétrole liquéfié-carburant), sera utilisé, dans une première étape, par les véhicules lourds principalement tels que les bus et les camions disposant de moteurs déjà convertis au GNC, avant

d'être étendu aux autres types de véhicules.

L'installation du GNC au niveau de cette station-service à Rouiba, située à 22 km à l'est d'Alger, s'explique par sa présence à proximité d'une canalisation de gaz naturel et de grandes entreprises de transport. «C'est une opération d'une grande importance puisque l'utilisation du GNC permettra non seulement de diversifier la gamme de carburants déjà existants mais aussi de réduire la pollution et de lutter contre les changements climatiques», a déclaré M. Yousfi lors d'un point de presse tenu en marge de cette cérémonie d'inauguration.

En effet, le GNC présente un potentiel exceptionnel dans la mesure où il s'agit d'un carburant écologique, a affirmé le ministre en précisant qu'en comparaison à la combustion au gasoil, celle du GNC produit environ 40% de moins de dioxyde de carbone (CO₂) et de 95% de moins de monoxyde de

carbone (CO). En outre, le GNC présente un «potentiel très intéressant» pour réduire les émissions non traitées, a-t-il poursuivi.

Quant à la répartition géographique de ce type de stations-service alimentées en GNC, il a assuré qu'avec l'aide des pouvoirs publics, ces dernières vont se généraliser à travers toute la wilaya d'Alger avant de l'être au niveau des grandes villes telles Oran, Annaba, Constantine et Sétif. En matière de prix du GNC, M. Yousfi a indiqué qu'il n'avait pas encore été fixé mais que l'Etat était en train d'étudier actuellement la possibilité d'avoir un tarif relativement bas par rapport aux autres carburants.

Afin d'encourager l'utilisation du GNC et du GPLC, le ministère étudie également la possibilité de prendre en charge la moitié du coût de la conversion des moteurs de véhicules. M. Yousfi a annoncé, par ailleurs, la réalisation de stations GPLC tout au long des

frontières de manière à encourager les citoyens à utiliser ce carburant afin de diminuer l'utilisation des carburants classiques qui font l'objet de contrebande.

De son côté, le P-dg de Naftal, Said Akretche, a estimé que l'utilisation du GNC changera complètement l'organisation du système de la distribution des produits gaziers. «Nous espérons que cette station-modèle permettra le démarrage de l'introduction du GNC en Algérie afin de remplacer, à fur et à mesure, le gasoil», a-t-il avancé.

Naftal possède déjà une expérience dans la commercialisation du GNC dans le transport public en commun puisqu'une station de remplissage de GNC a été réalisée par cette entreprise au profit de l'Etablissement de transport urbain et suburbain d'Alger (Etusa) parallèlement à la conversion d'une centaine de bus de cette entreprise à ce carburant, rappelle-t-on.

ANP :

Arrestation de quatre personnes et saisie d'une quantité de carburant à Tamanrasset

Les forces de l'Armée nationale populaire (ANP) relevant du secteur opérationnel Bordj Badji Mokhtar ont arrêté quatre personnes en provenance du Mali et saisi, à Tamanrasset, une quantité de carburant destinée à la contrebande, indique mardi un communiqué du ministère de la Défense nationale. «Dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la contrebande et le crime organisé, un détachement des forces de l'Armée nationale populaire relevant du secteur opérationnel de Bordj Badji Mokhtar/6ème Région militaire, a arrêté quatre (04) personnes de nationalité algérienne en provenance d'In Khalil (Mali) et a saisi un véhicule tout-terrain», précise la même source.

«Au niveau du secteur opérationnel de Tamanrasset, un autre détachement a saisi une quantité de 1.400 litres de carburant destinée à la contrebande», ajoute le communiqué du MDN.

«D'autre part, des unités du Groupement territoriale des Gardes-côtes de la wilaya d'Alger ont réussi, le 22 novembre 2014 à 11h40, à porter secours à deux (02) personnes de nationalité algérienne qui étaient coincées à bord de leur embarcation au large, à deux (02) miles au nord de Baïnem. L'opération de sauvetage s'est déroulée avec succès, après l'engagement de deux semi-rigides pour évacuer les deux personnes qui sont désormais saines et sauves», a-t-on ajouté.

ALGÉRIE-UE : 120 actions de formation au profit de travailleurs de l'administration pénitentiaire

Le contrat de formation de travailleurs de l'administration pénitentiaire, signé par l'Algérie et l'Union européenne (UE), a été couronné, de septembre 2012 à juin 2014, par l'organisation de 120 actions de formation et 20 voyages d'études en Europe, a-t-on appris, mardi à Ain Temouchent, du directeur du projet au ministère de la Justice.

Doté d'une enveloppe dépassant quatre millions d'Euros, ce contrat a profité à plusieurs catégories de personnels de centres de rééducation et de secteurs en relation avec l'administration pénitentiaire, grâce à l'équipe d'assistance à la formation (EAF) mise en place le 3 juillet 2012, a indiqué Tiabi Slimane en marge de journées de formation de cadres de centres de rééducation de 14 wilayas du pays. Les thèmes de formation débattus dans ce cadre ont traité, entre autres, de la gestion de l'administration pénitentiaire et des services concernés par la réinsertion sociale des reclus, a-t-il ajouté. Dans le prolongement de ce projet de programme d'appui à la réforme du système pénitentiaire, le ministère de la Justice a lancé, en mars 2014, la préparation de formations spécifiques dont celle d'Ain Temouchent, qui sont encadrées par des formateurs bénéficiaires du contrat passé avec l'UE, a fait savoir le directeur du projet. Les sujets choisis portent, respectivement, sur «l'intervention en temps de crise», «le plan individuel de réinsertion», «l'éthique et déontologie médicale en milieu carcéral» et «l'accueil dans les établissements pénitentiaires». Ces thèmes ont déjà fait l'objet de six sessions de formation à Alger, Sétif, Tebessa, a-t-il signalé, indiquant que la rencontre d'Ain Temouchent aborde «l'intervention en temps de crise». Abréti jusqu'à jeudi par le complexe touristique, ancienne base de vie de Terga, cette rencontre a bénéficié à 50 travailleurs entre adjoints directeurs et chefs de services de centres de rééducation. Il s'agit de préparer les personnels de ces centres à la gestion de crises éventuelles, naturelles et comportementales. Chaque centre doit avoir son plan Orsec relatif à l'organisation des secours où tout travailleur est astreint à une mission bien définie, a-t-on souligné.

APS

ALGÉRIE-OMAN

Complexe d'ammoniac et d'urée d'Arzew : entrée en production au 1^{er} trimestre 2015

Le complexe d'ammoniac et d'urée, réalisé dans la zone pétrochimique d'Arzew en partenariat entre Sonatrach et une société du Sultanat d'Oman, entrera en production courant du premier trimestre 2015, a annoncé, mardi à Oran, le directeur général-adjoint de la Société «Aljazairia el Omania lil Asmida» (AOA).

«Nous comptons lancer la production dans le complexe au courant du 1^{er} trimestre de l'année prochaine, ainsi que la phase de commercialisation», a déclaré M. Saïd Taibi, en marge d'une visite guidée, organisée par le groupe Sonatrach au profit de journalistes, au niveau

des complexes dédiés à la production de l'urée et de l'ammoniac, réalisés dans le cadre du partenariat.

Les installations de cette usine, composée de quatre unités formant deux lignes de production, sont totalement achevées, selon le même responsable, qui a indiqué que le complexe est dans la phase des essais mécaniques et de stockage d'une capacité de 150.000 tonnes, réparties sur deux hangars.

Ces structures de stockage sont réservées à l'urée. Le complexe, relevant de la Société «Aljazairia el Omania lil Asmida» (AOA) produira de l'ammoniac converti à l'urée

dans une première étape, pour une capacité de 2,4 millions de tonnes. La livraison, notamment pour l'urée granulée, s'opérera à partir d'un quai d'une capacité de chargement de deux cargaisons à la fois, soit 60.000 tonnes d'urée et 30.000 d'ammoniac, a-t-on indiqué.

Situé sur le prolongement-est de la zone pétrochimique d'Arzew vers Merz El Hadjadj, le complexe occupe une superficie de 75 hectares. Monté en 2008 pour un coût de 2,6 milliards de dollars, cet investissement a contribué à la création de plus de 550 postes d'emploi directs et plus de 1.000 emplois indirects.

LOUH DEVANT LE PARLEMENT

Le projet de loi sur la modernisation de la justice permettra la facilitation des services offerts au citoyen

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh a affirmé lundi à Alger que le projet de loi sur la modernisation de la Justice débattu par les députés de l'APN permettra principalement de faciliter l'action judiciaire ainsi que les services offerts au citoyen.

Ce texte est «particulièrement lié au code de procédure pénale et au code de procédure civile, a précisé le ministre qui répondait aux préoccupations des députés en terme de séance de débat général au sujet du projet de loi.

S'agissant de la sécurisation du système informatique central prévu par le projet de loi, le ministre a précisé que ce dernier est «écurisé par des moyens répondant

aux normes internationales lesquelles permettront d'assurer la confidentialité des données» ajoutant qu'il sera «indépendant et non connecté à l'Internet».

A une observation soulevée par certains députés sur une éventuelle «confusion» entre le projet de loi sur la modernisation de la justice et le projet de loi relatif à la certification électronique, M. Louh a expliqué qu'il «n'y avait ni confusion ni contradiction entre les deux textes» soulignant que la certification ou la signature électroniques «ne sont pas nouvelles en Algérie».

Il a rappelé, dans ce sens, que la certification électronique était déjà utilisée dans la carte Chiffa dans le cadre de l'amendement de la loi relative à la sécurité sociale en 2008. Le ministre a en outre affirmé que le système de formation

des magistrats actuel connaîtra une réforme radicale en collaboration avec le secteur de l'enseignement supérieur, soulignant que cette réforme «répondra à des normes internationales à même d'assurer au magistrat une formation de 6 ans après le baccalauréat». S'agissant de l'indépendance de la justice soullevée par plusieurs députés, le ministre a précisé que le fait de revendiquer davantage d'indépendance «est permis» mais dire que «rien n'a été réalisé dans ce domaine est injuste à l'égard des gouvernements qui se sont succédé», a-t-il ajouté.

Sur les développements des «affaires de corruption» en suspens (affaires de Sonatrach 1 et 2 et Khalifa), M. Louh a indiqué que «certaines procédures judiciaires sont du ressort des magistrats et que ni le ministre de la justice ni



aucun autre ministre n'est habilité à intervenir dans l'action judiciaire sauf dans le cadre de la loi».

«Concernant les affaires qui lui sont présentées, la justice accomplit son travail normalement et dans le cadre du respect de la pré-

somption d'innocence que nous défendons étant un principe intrinsèque et qui doit être respecté quelle que soit l'affaire» soulignant que «les facteurs conjoncturels n'influent pas sur la justice».

M^{ME} ZOHRA DERDOURI : «Le projet de loi sur la signature électronique facilite le travail des opérateurs socio-économiques»



La ministre de la Poste, des Technologies de l'information et de la communication (TIC), Zohra Derdouri a indiqué mardi à Alger que le projet de loi sur la signature et la certification électroniques facilite le quotidien des citoyens et des acteurs du domaine socio-économique.

Le ministre qui présentait le projet de loi devant les membres de l'Assemblée populaire nationale (APN) a expliqué que le texte en question favorisait toutes sortes de transaction à distance.

Elle a précisé que le projet de loi comportait au titre des dispositions générales la définition des termes utilisés et présentait les principes généraux régissant l'activité de signature et de certification électroniques.

Sur un autre volet, le projet de loi est consacré à la signature électronique qui garantit la sécurité des données et l'identité des parties, a-t-elle ajouté soulignant que ce chapitre définissait les critères de conformité de la signature électronique avec la signature manuscrite alors qu'un troisième chapitre dédié à la certification électronique, porte sur les conditions liées à cette opération.

Le projet de loi prévoit, dans son chapitre quatrième, des sanctions financières et administratives voire pénales en cas de manquement à cette nouvelle législation.

Au titre des dispositions transitaires, ajoute Mme Derdouri, le texte prend en charge les aspects liés à la prise en charge des entités activant dans le domaine à l'effet de leur intégration graduelle dans le système de signature et de certification électroniques.

Ce cadre juridique qui permettra à plusieurs secteurs dont la e-administration, le e-commerce et le e-banking, d'adhérer à la e-gouvernance, pour une meilleure gestion des institutions et faciliter la vie quotidienne des citoyens et des acteurs du domaine socio-économique, a-t-elle encore soutenu.

Selon la responsable du secteur, la signature et la certification électroniques visent à établir un climat de confiance qui garantit l'échange électronique des documents, ajoutant qu'il englobait trois principes fondamentaux, dont l'archivage et la sécurité.

La signature électronique «doit être répertoriée, infalsifiable et non réutilisable», a-t-elle estimé. Après son adoption, le texte de loi permettra l'échange de documents par courriel et facilitera le recours à la signature et la certification électroniques, qui auront force probante au regard de la loi, a-t-elle assuré mettant en avant l'importance de le compléter par d'autres lois pour la protection des données personnelles publiées dans le cadre du e-commerce ou du e-banking ou sur internet par exemple.

APS

Vers la création d'une Caisse nationale de retraite complémentaire

La coordination des mutuelles suggère la création d'une Caisse nationale de retraite complémentaire, similaire à la Caisse nationale de retraite (CNR), et non une caisse pour chaque mutuelle, comme prévu par le projet de loi relatif aux mutuelles sociales, a indiqué son porte parole Abdelkader Harmat.

«Nous préconisons la création d'une Caisse nationale de retraite complémentaire similaire à la Caisse nationale de retraite (CNR), ou une Caisse de retraite complémentaire inter-mutuelles», a indiqué le porte parole du comité de coordination des mutuelles (CCM), M. Harmat, dans une déclaration à l'APS.

Le projet de loi relatif aux mutuelles sociales qui sera soumis mercredi au vote à l'Assemblée populaire national (APN), stipule que la retraite complémentaire doit être financée, par une caisse de retraite complémentaire créé par chaque mutuelle sociale, rappelle-t-on.

M. Harmat a souligné que le comité qui «valorise» la retraite complémentaire proposée dans ce projet de loi, même si elle reste facultative, rejette l'idée de créer une Caisse complémentaire de retraite pour chaque mutuelle.

Il a expliqué que cet article «ne fera qu'aggraver la situation financière» de la mutuelle, relevant également le souhait du CCM à l'élaboration d'une loi spécifique «relative à cette retraite complémentaire».

Par ailleurs, il a indiqué que le



comité est favorable à l'intégration de la mutuelle sociale au système de la carte électronique «chifa» de l'assurance sociale.

Le projet de loi précise dans son article 10 que «les informations relatives à la mutuelle sociale concernant l'assuré social, doivent être intégrées dans la carte électronique de l'assuré social prévue par les dispositions de la loi relative aux assurances».

Evoquant la préoccupation des mutualistes relative au taux des dépenses du fonctionnement de chaque mutuelle fixé à 8% par le projet de loi, M. Harmat a estimé que ce chiffre «reste insuffisant» et risque de provoquer «la disparition» des mutuelles.

«Les mutuelles avaient réclamé au niveau de leur Conseil national consultatif entre 15 et 18% des taux de dépenses de fonctionnement», a-t-il dit.

Les dépenses du fonctionnement des mutuelles «portent sur plusieurs tâches, notamment, les salaires, les charges sociales et les dépenses des mobiliers», a expliqué le même responsable.

S'agissant du volet contrôle des mutuelles, le CCM propose la création d'une autorité nationale regroupant des représentants de l'administration et des mutuelles, afin d'assurer le contrôle et les orientations, selon M. Harmat.

Le projet de loi débattu à l'APN, stipule, dans son chapitre contrôle de la mutuelle sociale, que le ministre chargé de la sécurité sociale exerce un contrôle sur les conditions d'application des dispositions de la présente loi.

La mutuelle générale compte 1,1 million d'adhérents répartis sur plus de 30 mutuelles sociales, et 7 millions d'ayants-droit bénéficiaires.

LA PAROLE AUX DÉPUTÉS Nécessité de rattraper le retard accusé dans le domaine des TIC

Comment peut-on parler de la signature et de la certification électroniques alors que les outils fondamentaux de sa mise en place, à savoir la connexion au réseau Internet nécessitent encore des améliorations», a-t-elle estimé.

Pour ailleurs, il a indiqué que

«l'Algérie est à la traîne en matière d'utilisation des TIC en général et de l'Internet en particulier» d'autant que les institutions de l'Etat utilisent encore des moyens traditionnels de gestion», a-t-elle dit, appelant à la nécessité de prendre toutes les mesures nécessaires pour rattraper ce retard. Dans le même contexte, le député Taher Missoum du Rassemblement algérien a précisé que «l'on ne peut parler de signature et de certifica-

tion électroniques alors que les outils fondamentaux de sa mise en place, à savoir la connexion au réseau Internet nécessitent encore des améliorations».

Pour le député Rachid Khan du Parti des Travailleurs (PT) cette question est étroitement liée au problème de débit, précisant que «l'Algérie est très en retard dans ce domaine».

Pour sa part, la députée Fatima Aouissat du FLN que ce projet de loi «revêt une importance capitale pour le

développement du système juridique en vue d'accompagner les développements que connaît l'environnement numérique et faire face à la cybercriminalité».

Par ailleurs, de nombreux députés se sont interrogés sur l'avenir du projet relatif aux TIC soumis en 2013 à la commission ad hoc de l'APN et dont l'examen n'a toujours pas été programmé. L'examen du projet de loi se poursuit cet après midi en séance plénière.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET RECHERCHE SCIENTIFIQUE

M. Mohamed Mebarki : «Sétif, une université de premier plan....»

«Oui, Je suis satisfait de ma visite. Cela me confirme que Sétif est une université de premier plan où toutes les spécialités et les disciplines sont développées. Il y a deux universités avec plus de 50 000 étudiants, des pôles d'excellence dans certains domaines en chimie par exemple, dans les matériaux, et dans plusieurs autres disciplines», c'est ce qu'a déclaré en substance, hier, M. Mohamed Mebarki, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, à l'issue de sa visite d'inspection et de travail dans la wilaya de Sétif.

Azzedine Thouri

Accompagné du wali de Sétif, M. Mohamed Boudjebal et du PAPW, M. Fateh Kérouani, cette visite a permis à l'hôte de la capitale des Hauts-Plateaux d'enquêter de l'avancement des travaux de plusieurs projets en voie de réalisation relevant de son secteur. Dès son arrivée à Sétif, le ministre s'est rendu à l'université Ferhat Abbas d'El Bez où il s'est enquis du projet en voie de réalisation d'une bibliothèque centrale d'une capacité de 1 000 places, dont les délais de réalisation sont de 14 mois. Dans la même enceinte, il a visité l'institut de sciences et techniques, un pôle d'excellence de plasturgie, des polymères constitué d'une plate-forme plastique, d'un centre de recherche en chimie des polymères et d'un institut des sciences et techniques des matériaux. Il comprend aussi des départements polymère, de céramiques et verres, de matériaux pour l'énergie etc. Il a par la suite procédé à l'inauguration de l'unité de recherche en optique et photonique. Cette dernière est indépendante et ne dépend pas de l'université. C'est une unité de recherche qui dépend du Centre de recherche de technologie. Son rôle est de faire de la recherche dans le domaine de l'optique et la photonique au profit de la région, de l'université et du centre national. Elle emploie une vingtaine de personnes de soutien et de chercheurs permanents du niveau master et doctorat.

Au niveau de celle de Sétif 2 d'El Hidhab, le ministre visitera les travaux des chantiers de 6 000 places pédagogiques, d'une cité universitaire de 3 000 lits. Pour cette dernière, il a émis quelques réserves pour avoir choisi une aussi grande capacité. "C'est énorme, 3 000 lits, c'est ingérable, dira-t-il, il faut toujours opter pour des cités entre 1 500 et 2 000 lits". Il a procédé par la suite à la pose de la première pierre pour la réalisation de 70 logements de fonction destinés aux enseignants de l'enseignement supérieur. Au sujet des attributions



de ces logements, M. Mebarki a tenu à préciser "que seuls les enseignants qui n'ont pas bénéficié de logements, tous types confondus, peuvent en bénéficier." Il y a un fichier national qu'il va falloir consulter, insiste-t-il. Celui qui a bénéficié d'un logement à Tamanrasset par exemple, ne pourra pas en bénéficier d'un autre à Sétif ou ailleurs. Il faut appliquer les mêmes critères pour tout le monde à travers le territoire national. Une circulaire additive vous sera transmise pour enlever toute équivoque".

A El Eulma, le membre du gouvernement a inspecté les chantiers des travaux pour la réalisation de 4 000 places pédagogiques, d'une cité universitaire d'une capacité de 2 000 lits et d'un restaurant central prévu pour 800 repas. Là aussi, il trouvera excessif le nombre de lits de la cité par rapport aux places pédagogiques, qui a-t-il déclaré doivent être occupé uniquement par les étudiants d'El Eulma et de ses environs qui n'auront pas besoin de cités universitaires."

Interrogé sur cette visite dans la wilaya de Sétif, le ministre déclare : "Notre visite à Sétif nous a confirmé une fois de plus que l'université de Sétif a toutes les spécificités et on a trouvé toutes les spécialités avec deux universités avec plus de 50 000 étudiants. On y trouve toutes les structures sur le plan pédagogique ou de l'hébergement et de la restauration. Et cela va se développer encore plus à l'avenir". Cette visite, a-t-il souligné, nous a permis aussi de voir certains projets en voie de réalisation que ce soit pédagogiques ou de l'hébergement. Ce qui est nouveau, c'est que nous avons aussi visité des projets qui ont un caractère pour le développement pour la recherche scientifique et technologique. La démocratisation de l'enseignement supérieur n'est plus de donner un lieu pédagogique pour tout détenteur de baccalauréat, mais c'est aussi un enseignement supérieur, élevé et diversifié. Nous essayons de lier l'enseignement supérieur à la recherche scientifique ce que nous avons vu aujourd'hui avec beaucoup de progrès et

des équipements qui a une relation directe avec les besoins du développement économique et l'économie en général du pays.

Une question relative aux revendications des étudiants en architecture, l'hôte de Sétif a tenu à indiquer : "Par rapport à l'architecture, les choses sont d'une évidence frappante. Le diplôme de l'Etat algérien dans la formule actuelle des diplômes qui permet à un algérien de devenir un architecte, c'est le diplôme de master en architecture, qui vient après une licence de trois ans en architecture et un master de deux années dans la même discipline. C'est le nouveau système LMD. Il y a le diplôme classique d'architecte qui existe, mais qui continue à exister mais dans un seul point de formation. Il y a 25 points de formation en Algérie qui font de l'architecture. Il y a un seul point qui est à Alger qui continue à faire les deux. Il fait le nouveau diplôme et l'ancien qui est le diplôme d'architecte. Pour être architecte en Algérie, je le dis et je le répète, il faut avoir un diplôme de l'Etat algérien et qui s'appelle master en architecture. C'est clair pour tout le monde. On est train de corriger le texte de 1998 où le master n'existe pas encore". Interrogé sur les enseignements qu'il a tiré de cette visite, M. Mebarki souligne : "On a eu la visite de chantiers et de nombreuses infrastructures nouvelles de la recherche scientifique et du développement technologique. Cette relation qui doit être très liée entre la recherche scientifique et l'enseignement supérieur intervient dans le cadre de la réforme du système pour répondre aussi aux besoins de l'économie nationale et du son développement. Il y a aussi des moyens d'irrigation qui sont importants, il faudrait peut-être réfléchir à développer à créer une école nationale supérieure dans ce domaine d'autant qu'il y a à Sétif des moyens d'encadrement dans ces disciplines qui sont de valeur et qu'on peut répondre aux deux critères pour développer une école qui un environnement socio-économique favorable et un encadrement de qualité".

A.T.

Le ministère de la Santé exprime son «étonnement» quant au maintien de la grève des praticiens

Le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière a exprimé son «étonnement» quant au maintien du mot d'ordre de grève par le syndicat national des praticiens de la santé publique (SNPSP), soulignant que «l'ensemble des revendications socioprofessionnelles ont été prises en charge». «Le ministère marque son étonnement quant au maintien du mot d'ordre de grève, dès lors que l'ensemble des revendications socioprofessionnelles soulevées par le SNPSP, ont été prises en charge par l'administration centrale», a déclaré mardi à l'APS, Slim Belkessam, conseiller au ministère, chargé de l'information. Selon lui, l'état d'avancement de ces revendications «a été communiqué au syndicat lors des multiples réunions et audiences te-

nues au siège du ministère et dont la dernière remonte à dimanche dernier». Concernant la revendication pour la révision du statut partiel, a expliqué M. Belkessam, «le ministère a, dès le début, informé le syndicat que ce point ne pouvait être à l'ordre du jour, car, d'une part, il s'agit d'un statut récent dont nous n'avons pas terminé l'application globale et, d'autre part, une révision de ce statut ne pourrait se faire que dans un cadre du statut global de la fonction publique». Il a fait savoir également que le syndicat «a été informé de l'organisation, prochainement, du concours de passage au grade supérieur qui permettra le passage massif des praticiens et aura, de ce fait, une répercussion substantielle sur leurs rémunérations». Ces modalités «seront aussi applicables aux

postes supérieurs qui sont finalisés et qui bénéficieront à l'ensemble des praticiens concernés», a-t-il précisé. Au sujet de la formation continue et la formation complémentaire au profit des praticiens généralistes, qui constituent l'autre revendication de cette catégorie, le responsable du ministère a relevé que le processus «a été lancé», soulignant que les premiers groupes de médecins généralistes «entameront leur formation complémentaire sanctionnée par un certificat d'études spécialisé, dès le mois de janvier prochain». Cela permettra, a-t-il poursuivi, aux médecins généralistes titulaires de ce diplôme d'avoir «une rémunération en rapport avec les compétences acquises». S'agissant de l'avant projet de loi sur la santé, le représentant du ministère re-

lève que «tous les partenaires, dont le SNPSP, ont été associés au débat préalable à sa rédaction et ont été reçus, fin août dernier, une première mouture du projet pour apporter leurs ultimes appréciations et propositions sur la base desquelles le ministère est en train de finaliser l'avant-projet définitif qui sera soumis au gouvernement». M. Belkessam a estimé qu'en définitive, rien ne justifie le maintien du mot d'ordre de grève, ajoutant que «le ministère (de la Santé) au regard du faible taux de suivi enregistré, est convaincu que le sens de responsabilité l'emportera sur tout autre considération».

Cependant, le ministère «enregistre que la rupture du dialogue est venue du syndicat et que chacun devra assumer ses responsabilités», a-t-il précisé.

COMMUNICATION

Grine à l'écoute des radios locales

Mouad B.

L'exploitation au maximum du spectre de fréquences est une question de souveraineté nationale, a déclaré, hier à Bordj Bou Arreridj, le ministre de la Communication, Hamid Grine. «L'exploitation de toutes les bandes de fréquences disponibles est impérative pour faire face à l'invasion des ondes radio-phoniques étrangères qui perturbent les émissions locales», a-t-il précisé lors d'une visite à la radio locale. Le ministre qui a lancé le système de communication "Menos", un réseau d'échange multimédia par satellite, a appelé toutes les compétences à s'inscrire dans la démarche qualitative afin de combler cet espace. «Les journalistes sont le dernier rempart pour protéger le droit du lecteur à une information de qualité», a tenu à rappeler le ministre. Concernant la carte de journaliste professionnel, le ministre a déclaré que sur les 1800 dossiers reçus par la commission provisoire chargée de la délivrance de la carte de journaliste professionnel, environ 400 journalistes ont obtenu leur carte. «Après l'achèvement de cette opération de l'identification des journalistes, l'installation de l'autorité de régulation de la presse écrite viendra juste après et c'est aux journalistes qui devront élire la moitié des membres de ladite autorité parmi leurs pairs», a-t-il précisé. En rappelant que le nouveau code de la profession va aussi servir le journaliste ainsi que la profession. Sur le travail en noir des journalistes, le ministre a déclaré que dès son installation a demandé au ministère du travail d'envoyer des inspecteurs pour la vérification et élaborer des listes sur leur nom ainsi que sur la nature de la relation de travail les liant à leurs employeurs. Lors d'un point de presse, M. Grine n'a pas omis de rappeler aux journalistes leur mission qui est selon lui, ne doit pas passer dans l'offense ou le sensationalisme. «Il faut croire à l'information», a martelé le ministre.

M.B.

Le rôle de la société civile dans la préservation de l'environnement souligné par Mme Boudjemaa

La ministre de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement, Dalila Boudjemaa, a souligné, mardi à Chlef, le rôle de la société civile dans la préservation de l'environnement et l'hygiène du milieu grâce à l'encadrement et à l'organisation assurés en la matière, avec la contribution des masses médias et des associations du domaine. La formation à travers les masses de l'environnement et l'Institut national des formations environnementales est l'autre facteur mis en exergue par Mme Boudjemaa, à la faveur de sa visite de travail dans la wilaya, estimant qu'elle (formation) offre l'opportunité aux jeunes pour investir dans le domaine environnemental par la création de micro entreprises spécialisées dans la collecte, recyclage et la valorisation des déchets ménagers. Soulignant l'intérêt économique et industriel de l'opération, qui participe à la création de l'emploi, la ministre a insisté sur la nécessité de coordonner entre les différents partenaires impliqués dans la collecte, le tri, et le recyclage des déchets en vue du relèvement du volume traité, a-t-elle ajouté. Elle a estimé, à ce propos, que la wilaya de Chlef franchi de grands pas en matière de préservation de l'environnement, grâce à la réalisation de 16 projets dans le domaine, sur 26 programmés, ainsi que l'entreprise de gestion des déchets de Chlef et autres clubs verts, au nombre de 485, activant à travers la wilaya. «Le taux de traitement de déchets à l'échelle nationale est actuellement estimé à 17 %», a informé Mme Boudjemaa, prévoyant le relèvement de ce taux à plus de 50 % avec la réception de nombreux projets à l'horizon 2017. S'exprimant sur les déchets hospitaliers, elle a dévoilé la mise au point d'un Plan national prenant en compte la totalité des déchets rejetés par les établissements hospitaliers, et ce, par l'installation d'un incinérateur pour chaque hôpital. «Les lois actuellement en vigueur autorisent l'investissement privé en la matière», a-t-elle fait savoir. La ministre a inspecté, à l'occasion, différents projets relevant de son secteur, dont le parc urbain de la ville de Chlef, s'étendant sur une surface de 25 ha. Le projet doté d'une enveloppe de 300 millions de DA renferme un théâtre en plein air, un centre environnemental et de nombreuses commodités.

Mme Boudjemaa s'est également rendue sur le chantier de réalisation d'un centre d'enfouissement technique des ordures (CET) à Oum Drou, qui renforcera celui de Meknassa. En marge de sa visite elle a, aussi, rencontré des représentants de clubs verts et du mouvement associatif actif dans le domaine environnemental.

APS

CONFÉRENCE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE DE LA JEUNESSE

INSERTION SOCIO-ÉCONOMIQUE DES JEUNES : Crée des conseils consultatifs de jeunes au niveau des communes

La présidente de l'Association El-Ikram pour l'orientation et l'animation des jeunes d'Annaba, Lila Labidi a plaidé hier à Alger pour la création et la généralisation de conseils consultatifs de jeunes (CCJ) au niveau des communes pour une meilleure insertion socio-économique des jeunes. Ces conseils doivent être constitués par les jeunes eux-mêmes mais avec la participation des autorités locales, a indiqué à l'APS Mme Labidi, au deuxième jour de la Conférence économique et sociale de la jeunesse qui se tient au Palais des nations (Alger).

Quant aux missions assignées à ces instances, elles portent, selon elle, sur l'accompagnement des jeunes, par une orientation et une formation adéquates, notamment dans la création de leurs projets au niveau local. Ces CCJ serviront aussi d'interface entre les jeunes et les autorités publiques, ajoute la présidente de l'association. Selon cette militante qui cite l'expérience de quatre CCJ ayant réussi et créés à Béjaïa, Oran, Alger et à Annaba, "l'Etat alloue annuellement des budgets importants pour aider à la création de petites entreprises par les jeunes, mais le problème est qu'il n'y a pas un suivi de l'évolution de ce projets, ce qui ne garantit pas leur pérennité". Elle propose, à cet effet, de mettre en place un mécanisme de suivi et d'évaluation des projets créés dans le cadre des différents dispositifs de création d'activités pour jeunes comme l'Ansej, la Cnac et l'Angem. "On aurait évité l'échec de plusieurs projets s'il y avait un accompagnement sérieux et un suivi continu de ces projets", estime-t-elle. Pour ce qui est de la Conférence de la jeunesse, elle regrette l'absence dans le programme des ateliers organisés en marge de cette rencontre de témoignages sur les expériences vécues par les jeunes dans la création et gestion des petites entreprises. "On aurait souhaité voir des jeunes parler et raconter leurs expériences, leurs vécus quotidiens, leurs attentes et préoccupations dans leur travail, leur formation et leur vie", dira cette militante associative. Elle espère également voir les recommandations devant sanctionner la conférence "appliquées sur le terrain". La Conférence économique et sociale qui clôturera ses travaux mardi après-midi sera couronnée par une série de recommandations dont notamment la mise en place d'un projet de mémorandum pour l'insertion socio-économique de la jeunesse.

Khomri : Rapprocher les jeunes des dispositifs de soutien à l'emploi



Le ministre de la Jeunesse Abdelkader Khomri a appelé hier, à Alger, à rapprocher davantage les jeunes des différents dispositifs de soutien à l'emploi pour la création d'entreprises d'investissement.

M. Khomri a indiqué en marge de la Conférence économique et sociale de la jeunesse que toutes les propositions présentées au niveau des ateliers soulignent la nécessité de rapprocher davantage les jeunes des dispositifs de soutien à l'emploi afin de leur permettre de lancer leurs microentreprises dans les domaines de l'industrie, de l'agriculture et du tourisme. Il a ajouté que d'autres propositions ont été soumises liées essentiellement au soutien des associations et des mouvements de jeunesse et

à la participation des jeunes au développement. S'agissant de la création de pôles agricoles, le ministre a précisé que ce projet dépendait de la volonté de permettre aux investisseurs algériens ayant de l'expérience dans le domaine agricole, de créer des exploitations agricoles spécialisées dans différents types d'agriculture. M. Khomri a indiqué par ailleurs que les jeunes pouvaient s'organiser en coopérative en exploitant des superficies importantes, appelant à la concrétisation de cette proposition.

L'AUTRE BONNE NOUVELLE DE TEBBOUNE Vers la facilitation de la cession des logements sociaux appartenant à l'Etat

Le ministre de l'Habitat, de l'urbanisme et de la ville Abdelmadjid Tebboune a affirmé dimanche à Alger que son département préparait de nouvelles mesures destinées à faciliter la cession des logements sociaux appartenant à l'Etat à leurs occupants. Le ministre a précisé, en marge de la conférence économique et sociale de la jeunesse, que son département était sur le point de finaliser un décret visant à alléger les procédures administratives et à lever les obstacles qui entravent l'opération de cession des logements sociaux en faveur des citoyens désirant les acquérir. M. Tebboune a indiqué que l'Etat a mis plus de 571.000 logements publics locatifs à la vente et qui ont été distribués avant 2004 tout en déplorant les obstacles administratifs qu'a connu cette opération notamment l'absence d'un réseau informatique rel-

iant les daïras. Il a estimé en ce sens que les prix de ces logements sont abordables pour les citoyens notant que le logement OPGI le plus cher à Alger coûte 950.000 DA alors que le prix de ces mêmes logements dans les wilayas du Sud ne dépasse pas le montant du loyer payé par les bénéficiaires de ces logements.

Par ailleurs, le ministre a déclaré que le problème du foncier est en train d'être résolu et que le ministère fournit le foncier demandé par tous les projets du secteur. Il s'est dit optimiste du développement des capacités nationales de réalisation qui sont passées de 20.000 à 80.000 unités durant ces deux dernières années ce qui permet de réaliser les objectifs tracés par le gouvernement. En ce qui concerne les facilités accordées aux jeunes pour acquérir un logement, le ministre a précisé que les pouvoirs pu-

blics avaient décidé, conformément à une instruction du président de la République, de réserver 40% des logements toutes formules confondues aux couples mariés de moins de 35 ans et 10% pour les couples de moins de 25 ans.

Il a affirmé que le peu d'intérêt des jeunes à travailler dans le bâtiment est dû aux procédés de construction qui restent encore traditionnels et demandent beaucoup d'efforts physiques affirmant que l'industrialisation de la construction prévue dans le cadre du prochain plan quinquennal 2014-2019 vise à limiter cette réticence et à attirer les jeunes surtout les ingénieurs et les diplômés. Le ministre a fait part aussi d'une instruction appelant les entreprises de construction à faire participer les PME et les jeunes entrepreneurs dans la sous-traitance.

CONFÉRENCE DE LA JEUNESSE: Les jeunes veulent contribuer à diversifier l'économie du pays

L'esprit entrepreneurial s'est installé chez les jeunes Algériens qui sont également conscients de la nécessité d'affranchir l'économie du pays de la dépendance aux hydrocarbures et de l'obligation de contribuer à diversifier l'économie, a estimé hier à Alger Mohamed-Amokrane Nouad, expert-consultant en économie.

"Les jeunes parlent beaucoup plus de création d'entreprises et d'investissement que d'emploi

salarié, ce qui montre une prise de conscience chez eux de l'impératif d'allier vers une économie diversifiée et préparer l'après-pétrole, en créant leurs propres PME/PMI", a-t-il expliqué à l'APS en marge des travaux de la Conférence économique et sociale de la jeunesse.

Pour lui, les jeunes savent que "l'après-pétrole c'est demain et il faut s'y préparer dès aujourd'hui", c'est pourquoi ils sont "éveillés" et

se voient comme entrepreneurs, car ils veulent vraiment participer à la relance de l'économie du pays en tirant profit de la multitude de dispositifs de création d'activités à l'instar de l'Ansej, l'Angem et la Cnac. Ce expert a néanmoins plaidé pour "un bon encadrement" des projets lancés par les jeunes ce qui les aidera à réaliser leurs projets en plaidant pour que les crédits d'investissement pour les jeunes entrepre-

neurs soient accordés aux personnes qualifiées.

Selon lui, les principales entraves auxquelles font face les jeunes porteurs de projets sont le manque de formation et de maturation des projets estimant que "la plupart des expériences des jeunes dans l'entrepreneuriat sont des aventures" en raison du manque d'étude de marché, de faisabilité. M. Nouad a également appelé les jeunes à s'orienter vers

la création de PME en groupement d'intérêt économique ou en coopérative, afin d'affronter la difficulté du terrain. Interrogé à propos de la conférence de la jeunesse, l'expert a souligné "le débat démocratique" qui a caractérisé cet événement ajoutant que les axes de cette rencontre ont permis d'identifier les secteurs qu'il faut relancer afin de parvenir à une économie qui crée de la richesse et de l'emploi.

La CNAN réceptionne trois navires de marchandises

Trois (3) navires d'occasion de marchandises ont été réceptionnés et mis en exploitation, hier, par la Compagnie nationale de navigation (Cnan), permettant de renforcer les capacités de la flotte nationale de plus de 30.000 tonnes additionnelles.

Construits en Chine en 2011, les navires "Stidia" et "Sedrata" peuvent transporter, chacun, 9.100 tonnes de marchandises alors que la capacité du navire "Kherrata", construit en 2012, est de 12.580 tonnes. La Cnan avait mis en exploitation, en septembre dernier, le navire marchand "Saoura" d'une capacité de 9.100 tonnes.



Ces quatre navires transporteront des conteneurs destinés essentiellement à satisfaire les besoins en équipements de maîtres d'ouvrage des projets en Algérie, et ce, à partir des ports d'Anvers (Belgique), Hambourg (Allemagne), Istanbul (Turquie) et de Charleston (Etats-Unis).

Grâce à la capacité cumulée de ces quatre cargos, qui avoisine les 40.000 tonnes par rotation, la Cnan compte transporter 25.000 conteneurs en 2015, soit 600.000 tonnes de marchandises.

La mise en exploitation de ces navires s'inscrit dans le cadre du plan de développement de ce groupe du pavillon national qui prévoit l'acquisition de 27 navires au total dont 25 cargos et porte-conteneurs et deux (2) ferries pour une enveloppe globale de 120 milliards de DA. L'objectif est de satisfaire la demande croissante en terme de transport maritime qui

reste le principal mode d'acheminement (90%) de marchandises importées par les opérateurs économiques en Algérie.

Le plan vise principalement à augmenter la part des armateurs nationaux à 25% du marché algérien de transport maritime de marchandises hors-hydrocarbures à l'horizon 2020, par l'utilisation d'une flotte adaptée, et ce, soit en propriété soit affrétée.

Le pavillon maritime algérien dispose actuellement d'une douzaine de navires et ne couvre actuellement que 1,4% du fret transporté, soit moins de 500.000 tonnes. Présent à cette cérémonie de réception des trois navires aux côtés du ministre des Travaux publics, Abdelkader Kadi, le ministre des Transports, Amar Ghoul, a estimé que cette opération constituait une nouvelle étape pour le pavillon algérien qui, selon lui, doit déployer toutes ses efforts pour augmenter sa part de

marché et conquérir, plus tard, de nouveaux marchés à l'international.

Sur un autre plan, il a annoncé la mise en place prochaine d'un guichet unique électronique permettant une meilleure gestion des activités portuaires à travers, notamment, la réduction des délais de traitement et la facilitation des procédures.

M. Ghoul a mis, également, l'accent sur l'importance des infrastructures portuaires en cours de réalisation, qui permettront de mieux gérer les activités de transport maritime.

À ce propos, le ministre des Travaux publics a expliqué, pour sa part, que le projet de nouveau port du centre serait étudié prochainement par le gouvernement, précisant qu'il ne s'agit pas d'une extension du Port d'Alger mais d'un "grand projet d'envergure" destiné à la satisfaction des besoins de l'économie nationale en matière de commerce international.

SELON L'ONS

L'indice des prix à la consommation en hausse de 1,7% en octobre

L'indice national des prix à la consommation a enregistré une hausse de 1,7% en octobre dernier comparativement à septembre, et de 6,8% par rapport à octobre 2013, a indiqué hier à l'APS l'Office national des statistiques (ONS).

Quant à l'inflation sur les 10 premiers mois de 2014, elle a augmenté de 3,5% par rapport à la même période de 2013. Cette augmentation s'explique essentiellement par une croissance des prix de biens alimentaires et boissons de l'ordre de 3,1% en rythme mensuel (variation entre octobre 2014 et septembre 2014) et de 10,2% en rythme annuel (variation entre octobre 2014 et octobre 2013).

Pour l'habillement et chaussures, le taux d'inflation a été de 0,4% en rythme mensuel et de 7,6% en rythme annuel. Quant au logement et charges y afférentes, l'indice national des prix a connu une hausse de 0,5% en rythme mensuel et de 2,9% en rythme annuel.

Cette tendance haussière a aussi été enregistrée pour les meubles et articles d'ameublement avec 0,2% sur un mois et 4% sur une année. Par contre, l'ONS indique que pour ce qui concerne le secteur des trans-



ports et communication, l'indice des prix à la consommation n'a pas varié en octobre 2014 par rapport au mois précédent mais a même diminué de -1,2% en rythme annuel.

A souligner que l'indice national des prix à la consommation est établi sur la base d'observation des prix effectuée auprès d'un échantillon de 17 villes et villages représentatifs des différentes régions du pays. En 2013, le taux d'inflation annuel a atteint 3,3% (contre 8,9% en 2012), rappelle-t-on. Le gouvernement table sur une évolution de l'inflation de 3,5% en 2014 et

de 3% pour 2015, selon le texte de loi de Finances. Les autorités publiques se sont engagées, depuis plusieurs années, dans une politique de préservation du pouvoir d'achat des citoyens, et ce, à travers le soutien des prix des produits et des services de base, ce qui a permis de baisser le taux d'inflation et de le maintenir à un niveau "raisonnable". La performance enregistrée, en matière d'inflation, durant les 15 dernières années à l'exception de 2012 où l'évolution de la hausse des prix a dépassé 8%, devrait se poursuivre, avait avancé la Banque d'Algérie.

ORAN: Allègement des formalités de transit de produits d'importation destinés à la revente

L'allègement des procédures et des formalités liées au transit des produits d'importation destinés à la revente, décidé récemment par le ministère du Commerce, est entré en application, a affirmé hier à Oran le directeur régional du commerce.

Il s'agit principalement de l'étiquetage en langue arabe des produits importés destinés à la revente en l'état, a indiqué M. Abderrahmane Benhazil en marge d'une rencontre avec les directeurs du secteur de la région d'Oran. Il a souligné à l'APS que ce nouveau dispositif a été pris par le ministère du Commerce pour épargner au Trésor public un nombre de préjudices, causés notamment par les surrestes et les surcouts générés par le stockage des produits importés en zone sous-douane.

Désormais, les importateurs qui réalisent les opérations d'étiquetage de leur produits à l'étranger à coup de devises sont autorisés à le faire sur le sol national, a déclaré le même responsable. Le coût moyen d'une opération d'étiquetage est estimé à plus de 9.000 euros, selon un cadre de la direction régionale du commerce d'Oran. Des inspecteurs relevant de la direction régionale du commerce d'Oran ont été dépêchés récemment au niveau des frontières pour s'assurer de la mise en œuvre de ce dispositif, a-t-on assuré de même source. La direction régionale du commerce d'Oran, regroupant les wilayas d'Oran, Ain Témouchent, Mostaganem, Sidi Bel-Abbès et Tlemcen, dénombre près de 4.800 opérateurs du commerce extérieur (importateurs et exportateurs) dont 3.000 pour la seule wilaya d'Oran, a-t-on signalé.

À troisième trimestre de l'année en cours, 640 tonnes de marchandises de produits industriels et alimentaires en provenance de l'étranger d'une valeur de 130 millions DA ont été refusées d'admission au niveau des ports d'Oran, de Mostaganem, de Ghazaouet et des ports secs. Ces marchandises ont été refoulées en majorité pour non-conformité à la réglementation liée somme toute au défaut d'étiquetage en langue arabe, a-t-on rappelé.

MÉDÉA 36 nouveaux DP de gaz naturel seront lancés prochainement en réalisation

Trente-six (36) postes de distribution publique (DP) de gaz naturel seront lancés prochainement en réalisation à travers les communes de l'Est de la wilaya de Médéa, dans le cadre de la deuxième tranche du programme d'extension du réseau local de distribution de gaz naturel, a-t-on appris, hier, auprès des responsables de la société de distribution de l'électricité et du gaz de Médéa.

Le démarrage des travaux de réalisation de ces DP de gaz naturel devrait intervenir, au plus tard, début décembre prochain, d'après la même source, précisant que les travaux de raccordement vont toucher, dans un premier temps, une dizaine de localités sur les quinze communes cibles, dont les contrats de réalisation ont été déjà signés.

Le reste des communes sera raccordé au réseau local, dès la finalisation des procédures d'attribution des marchés d'exécution, a-t-on ajouté, affirmant que la totalité de cette seconde tranche sera mise en chantier dans les toutes prochaines semaines.

Ce programme de raccordement permettra de couvrir plus de dix-mille nouveaux foyers, outre la possibilité de son extension aux zones d'habitats, hors agglomérations urbaines, situées à proximité du réseau principal de distribution de gaz naturel, a fait savoir la même source.

APS

M. MUSTAPHA BERRAF, PRÉSIDENT DU COMITÉ OLYMPIQUE ALGÉRIEN (COA) ET MEMBRE DU COMITÉ OLYMPIQUE INTERNATIONAL, INVITÉ, HIER, DU FORUM DE DK NEWS

Le COA donne "toutes les garanties" aux techniciens algériens exerçant à l'étranger en cas de retour au pays

Le président du Comité olympique et sportif algérien (COA), Mustapha Berraf a indiqué, hier à Alger, que les techniciens algériens exerçant à l'étranger, disposeront de "toutes les garanties" pour accomplir convenablement leur fonction s'ils décident de rentrer au berceau.

"Un cadre de travail et de séjour adéquat leur sera offert, aussi bien sur le plan salarial qu'en matière de vie familiale", a souligné Berraf lors du Forum du journal DK News.

Lançant un appel aux techniciens qui prodiguent actuellement leurs connaissances aux équipes sportives étrangères dans diverses disciplines, le président du COA a ajouté que le sport algérien dispose des "moyens et équipements nécessaires pour permettre aux staffs techniques d'accomplir un travail performant, pour peu que l'entraîneur soit animé d'une volonté de réussir".

Selon des chiffres communiqués auparavant par le ministère des Sports, l'Algérie enregistre un déficit en matière d'encadrement technique dans pratiquement toutes les disciplines. A titre indicatif, ce déficit se situe à 10.000 encadreurs spécialisés, uniquement en football.

"Cependant, le sport algérien est en train de retrouver ses marques, grâce notamment à l'harmonie qui caractérise les relations de travail entre les Fédérations, le COA et le ministère des Sports. C'est pourquoi nous voulons mettre à profit cette dynamique pour hisser notre sport à un plus haut niveau", a poursuivi Berraf.

Des techniciens algériens, spécialisés notamment en athlétisme, judo, football, boxe, handball, volley-ball et natation, monnayent leur savoir-faire à l'étranger, notamment dans les pays du Golfe.

"Nous leur lançons un appel pour apporter leurs connaissances au profit des athlètes algériens, d'autant plus que le sport algérien connaît actuellement un dynamisme dans l'optique des Jeux olympiques 2016 et 2020", a conclu Mustapha Berraf.

APS

COUPE D'AFRIQUE DES NATIONS Les verts en bonne position



Rendant hommage à l'Equipe nationale de football, appelée à disputer dans quelques semaines, en Guinée équatoriale, la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations. M. Berraf a indiqué que la sélection qui a fait un excellent parcours lors des éliminatoires, a plus que jamais besoin du soutien et des encouragements du public et de la presse algérienne. «Composé de professionnels et encadrée par un staff dirigeant très compétent, la sélection nationale qui est à un tournant décisif a besoin de sérénité et de soutien. Dans ce cadre, j'appelle la presse à faire preuve de réalisme, et à éviter de froisser les sensibilités avec des critiques négatives».

R.R

Le sport algérien est en train de retrouver ses marques

Le sport est un phénomène international, incontournable, et omniprésent. C'est le cas en Algérie également. Les enjeux du sport sont déterminants. Nous pouvons même dire que le sport, par certaines de ses disciplines, est mis au service du renforcement du sentiment national.



Le sport pour la paix

Saïd Abjaoui

Rappelons qu'un match de football a provoqué une guerre entre le Salvador et le Honduras. Rappelons également qu'une partie de tennis entre deux joueurs a désamorcé en pleine guerre froide les relations entre la Chine et les Etats Unis.

Ceci pour dire l'importance du sport dans les relations internationales. Le sport a été le pionnier dans les relations internationales et fatidiquement il incite à la paix. Parfois, il se présente dans un contexte de tension avec des obstacles mais ceux-ci peuvent être levés et le sont souvent.

« Le sport, l'olympisme et les relations internationales », c'est le thème de la conférence débat que l'invité du forum de DK News a eu à animer hier au siège du quotidien. Pour que le sport rencontre les

conditions de son développement, il est bien sûr indispensable que les relations entre les interlocuteurs nationaux soient bonnes, en particulier avec le ministère de la Jeunesse, ce qui, de ce côté, ne pose absolument aucun problème. Nous pouvons même dire que sur le plan national, les objectifs entre le ministère de la Jeunesse, celui des Sports et le Comité olympique sont convergents, à savoir développer le sport, la pratique de celui-ci et la protection du sport.

Les relations avec le ministère de la Jeunesse et celui des Sports sont bonnes. Si à l'origine il y avait des conflits, avec les autorités du mouvement sportif, ce n'est plus le cas,

une résolution de l'ONU ayant consacré l'autonomie des mouvements sportifs olympiques. Nous nous posons la question de savoir pourquoi il y a une grande focalisation sur le football qui demeure la seule discipline pratiquement devenue professionnelle.

Le président du COA a défini les relations positives avec les fédérations et aussi la police qui joue un rôle très important. Nous avons des cadres importants qui ont «fui» le pays pour des questions de niveau de rémunérations. M. le président du COA lance un appel à ces cadres en les informant que les salaires ont été révisés à la hausse. Il est couteux de former un cadre puis de le voir partir en oubliant que des frais ont été engagés pour les former. Il faut 6 à 8 années de formation pour former un athlète.

Des perspectives vont s'offrir à nos athlètes avec les jeux qui vont s'offrir dans les prochaines rencontres qui auront lieu à l'étranger, à l'exception des futurs Jeux africains qui auront lieu en Algérie en 2018.





« Un sens concret au comité olympique et aux valeurs de l'olympisme »

● « Les conditions sont bien meilleures pour l'essor du sport en Algérie »



O.Larbi

M. Berraf vient d'être élu au Comité international olympique, c'est dire qu'il est reconnu pour le travail qu'il a effectué depuis 20 mois en Algérie.

L'homme se félicite de « l'assainissement des relations entre les pouvoirs publics, le ministère des Sports et les fédérations sportives, chaque institution restant dans son rôle, le ministère respectant leur autonomie et les fédérations acceptant les contrôles reconnus par la loi. »

L'orateur signale que le climat s'est nettement amélioré ce qui permet au COA de faire avancer la pratique sportive comme « élément de l'éducation tout en donnant un contenu et du sens à la charte olympique et aux valeurs de l'olympisme. »

Cette conférence est venue, à la veille de grands rendez-vous du CIO :

5/12/2014 - 7/12/2014 Réunion de la commission exécutive du CIO, Monaco 8/12/2014 - 9/12/2014 Session extraordinaire du CIO, Monaco.

Au vu des recommandations du président du CIO, l'organisation qui ressemble à un gouvernement mondial du sport et des « valeurs qu'il met

en relief» autant que ses retombées économiques «redistribuées» aux comités olympiques nationaux, ce programme vise à :

Renforcer la capacité d'influence du CIO, diffuser une éducation fondée sur les valeurs olympiques, interagir avec les communautés, allier davantage le sport et la culture.

Les principes de base de la bonne gouvernance, le soutien de l'autonomie, (consacrée par une résolution de l'ONU) et une transparence accrue.

Associer davantage les sponsors aux programmes "Olympisme en action" est un point qui a été abordé par M. Berraf. Comme le CIO, le COA veut être en relation dynamique avec la société et le mouvement sportif à l'intérieur et à l'extérieur.

Faisant état des actions du COA pour un encadrement de haut niveau des jeunes pousses qui représentent l'Algérie aux Jeux olympiques, africains, arabes, de la jeunesse, méditerranéens, le conférencier insiste sur le volet coopération qui permet à l'Algérie de répondre aux besoins exprimés par les fédérations nationales (et retenues par les pouvoirs publics), il affirme que « des entraîneurs de très grande expérience viendront renforcer tout en les

formant les équipes algériennes qui ont pour tâche de préparer les athlètes algériens pour les prochaines échéances internationales, comme les Jeux olympiques de 2016. »

Il signale, au passage, que des athlètes se préparent dans des centres, à l'étranger, dans le cadre des bourses de solidarité du CIO et ce, dans différentes disciplines.

Il a souligné que les déclarations du Premier ministre et les ministères de la Jeunesse et des Sports concernant l'engagement des pouvoirs publics à mettre tous les moyens à la disposition des fédérations est aujourd'hui un fait avéré et vérifiable.

Le COA et les fédérations doivent faire bénéficier tous les athlètes possédant des potentialités pour obtenir des médailles de tous les moyens nécessaires à leur préparation : « En ce moment, les athlètes des différentes disciplines potentiellement médaillables aux Jeux olympiques RIO 2016 doivent être identifiés dans les meilleurs délais par leurs fédérations pour leur prise en charge totale. »

Le COA, les fédérations nationales œuvrent sur les terrains sportifs et les instances internationales pour le bon renom de l'Algérie.

Des bourses pour les jeunes athlètes



Le nouveau membre du Comité Olympique international, M. Mustapha Berraf, a indiqué que dans le cadre de la solidarité olympique, le COA a pu obtenir auprès du COI, des bourses à l'étranger mais aussi en Algérie au profit des jeunes athlètes algériens.

157 affaires enregistrées par le Tribunal sportif

Instance sportive indépendante, apte à trancher sur les litiges qui opposent les athlètes, clubs ou fédérations, le Tribunal arbitral, dont le nouveau siège a été récemment inauguré au niveau du Comité olympique et sportif algérien (COA) à Alger, a enregistré 157 affaires dont 85% concernant le football. « La majorité des affaires en instance ont été réglées, il ne reste plus que quelques affaires qui seront elles aussi réglées dans les prochaines semaines » a indiqué M. Berraf. Par ailleurs, intervenant sur l'installation du Tribunal sportif africain qui devait en principe être établi en Egypte, le président du COA a indiqué que l'Algérie a fait une demande officielle auprès du Comité olympique égyptien pour abriter cette instance. « Étant donné que l'Egypte n'a pas encore mis en place les structures nécessaires pour accueillir cette instance, on a proposé à nos homologues égyptiens de l'établir en Algérie » a souligné M. Berraf.

R.Rachedi



RESTRUCTURATION DU VAL D'HYDRA

Fin de l'opération relogement, les pelleteuses entrent en action

Par Chaffai Djamel

Image irréelle mardi au Val d'Hydra, sur les hauteurs de l'ancien «Fahs» (campagne) d'Alger: les pelleteuses sont entrées en action pour la démolition de magasins d'articles de luxe, «fast-food» et villas pour dégager un terrain de 20 hectares par où doit passer une bretelle vers l'autoroute de Ben Aknoun.

«L'opération (de démolition) se déroule dans de bonnes conditions», indique à l'APS le wali délégué de Bouzaréah, Brahim Achacha, présent sur les lieux pour superviser l'opération. La récupération du terrain où a été construit un bidonville, ainsi que les terrains occupés illégalement par les magasins et certaines maisons «va nous permettre de lancer le projet de réalisation d'une route de deux fois deux voies sur l'axe de l'autoroute de Ben-Aknoun», a-t-il précisé.

La superficie ainsi récupérée est «de 20 hectares», ajoute-t-il. Un important cordon de sécurité et des unités de sapeurs-pompiers ont été déployés pour superviser cette opération de démolition longtemps contestée par les habitants de maisons et des magasins. Les mains sur les joues, debout, en

silence, leurs occupants regardent le ballet des engins, qui réduisaient une à une les maisons et les magasins, en gros gravats que des camions enlevaient de la voirie publique. «C'est le mektoub. On n'y peut rien», laisse tomber fataliste un commerçant, spécialisé dans la vente de vêtements de luxe pour hommes. Sur la grande place du Val d'Hydra, les commerçants dont les magasins étaient en cours de démolition, tentaient de se rassurer, espérant que «la wilaya d'Alger accélère la procédure d'indemnisation». Ali, un commerçant dont le magasin n'a pas encore été démolis mardi, indique que des experts de la wilaya d'Alger «sont venus et ont calculé la superficie du local».

Le wali d'Alger avait souligné mardi dernier lors du début de l'opération de relogement des habitants du bidonville du Val d'Hydra, que les commerçants seront indemnisés, dont ceux touchés par l'expropriation pour utilité publique.

Pataquès! au Val d'Hydra

Pour les habitants du bidonville érigé à l'intérieur d'une forêt de ce quartier, parmi les plus «huppés» de la capitale avec le siège du ministère de l'énergie, du groupe Sonatrach, de la délégation de l'UE, en



du Pnud, une entrée de l'ambassade des Etats-Unis, et de plusieurs ambassades, dont celle d'Autriche, la dernière opération de déménagement a été organisée lundi. Toutes les familles qui habitaient ce quartier, dont celles occupant des maisons en dur construite sur des terrains Waqfs, ainsi que celles du bidonville ont «plié bagages» dans l'après-midi de lundi et rejoignent leurs nouveaux logements à Khraïcia et Douéra.

Pour autant, si les habitants du bidonville du Val d'Hydra ont bien accueilli cette opération de relogement, il en est autrement des occupants des maisons, qui ont longtemps protesté et affiché une banderole où était inscrit: «Non au relogement abusif». Certains parmi ces habitants, même s'ils ne

possèdent pas de titre de propriété de leur demeure, affirment qu'ils y habitent depuis plusieurs années. Selon la wilaya d'Alger, la propriété juridique de ce quartier, un des plus redoutés du «fahs» de l'ancienne médina jusqu'à la fin du 19e siècle pour avoir été peuplé de lions féroces, est un bien Habous.

Sur place, des agents de la wilaya démontaient les conduites d'alimentation en gaz, en électricité et en eau potable pour préparer le terrain à l'intervention des engins de démolition, présents sur les lieux.

Ce mouvement a commencé dimanche vers midi sous la supervision d'un huissier de justice, accompagné d'un important dispositif policier, qui a notifié aux commerçants du Val d'Hydra des

décisions d'affectation de locaux dans les nouvelles cités de résidence.

L'utilisation de la force publique aurait dissuadé les habitants et les commerçants de continuer de s'opposer à leur recasement dans le cadre de la 14e opération de relogement organisée la semaine dernière par la wilaya, selon l'huissier de justice.

«C'est forcé. Les gens ne peuvent pas s'opposer à un tel déploiement de la police. Les autorités ne nous ont pas laissé d'autres choix que d'accepter à contre-cœur le déménagement», a confirmé à l'APS un jeune du quartier.

«La restructuration du quartier va être immédiatement entamée dès la fin de la démolition des constructions, qui ont retardé cette opération inscrite depuis 2007», affirme le wali délégué de la circonscription de Bouzaréah, qui compte les communes de Bouzaréah, Beni Messous, Ben Aknoun et Hydra.

Ce projet de restructuration, en plus de la réalisation d'une voie rapide (deux fois deux voies) qui va relier El Biar à Hydra et Ben Aknoun, via le Val d'Hydra, va porter sur la réalisation d'un nouveau mobilier urbain, selon des sources proches de la wilaya d'Alger.

CONSTANTINE

La réhabilitation des escaliers n'a pas touché à la valeur historique de la ville



La réhabilitation des vieux escaliers parsemant la ville de Constantine, devenus un véritable danger pour les piétons en raison de leur usure, n'a pas touché à la valeur historique et architecturale de l'antique Cirta, a assuré mardi le wali, Hocine Ouadah. Le wali a souligné, en marge d'une inspection des chantiers de la manifestation «Constantine capitale 2015 de la culture arabe», que ces escaliers remontant à l'époque coloniale ont été construits avec les seuls matériaux disponibles à l'époque. Des matériaux aujourd'hui «usés par les décentries et complètement dépassés», a-t-il indiqué à l'APS, ajoutant que la «polémique» suscitée récemment à la suite du remplacement de la pierre bleue par un autre matériau «n'a pas lieu d'être, d'autant que ces escaliers ont été repris conformément aux standards requis et avec un matériau moderne».

Les urgences des hôpitaux de Constantine reçoivent annuellement des dizaines de cas de personnes victimes de chutes sur les marches polies et devenues très glissantes de ces escaliers, a souligné M. Ouadah.

Le wali a indiqué, dans le même contexte, que tous les vieux passages en escaliers de Constantine, au nombre d'environ 70, seront réhabilités dans le cadre du programme d'accompagnement de la manifestation Constantine capitale 2015 de la culture arabe. Il a estimé que s'il y a une polémique à ce sujet, elle ne peut provenir que de «nostalgiques de l'époque coloniale».

Les travaux de confortement d'une dizaine d'anciens escaliers situés avenue Mohamed

Belouzdad, quartier de Belle-Vue et cité du Couadiat, lancés au titre d'une première tranche, «s'ouvrent sur un rythme accéléré et seront réceptionnés d'ici au début de l'année 2015», ont affirmé les responsables de la direction de l'Urbanisme, de l'architecture et de la construction (Duac).

La seconde tranche de cette opération de mise à niveau de ces passages piétons, ciblera les escaliers situés dans les quartiers de Sidi-Mabrouk, de l'avenue Aouatia-Mustapha et Bab El Kantara, a-t-on précisé, faisant part de l'impact de cette opération dans l'embellissement de la ville du Vieux Rocher. Les escaliers de Constantine «sont une des spécificités de cette ville érigée sur un rocher», a-t-on ajouté, soulignant leur «importance» puisqu'ils permettent aux Constantinois d'atteindre les différents niveaux de l'agglomération.

La majorité de ces «jonctions» constituant un «véritable trait d'union», sont aujourd'hui usés et se sont transformés en lieux jonchés de déchets et où règne l'insécurité. Lors de sa tournée hebdomadaire dans les différents chantiers ouverts en prévision de la manifestation culturelle que Constantine s'apprête à accueillir dans quelques mois, le wali a notamment donné des instructions fermes pour la réception du projet de réhabilitation de l'ex-siège de la wilaya d'ici à fin janvier 2015.

M. Ouadah a souligné que les engagements pris, s'agissant de la réception, «avant l'ouverture de la manifestation» de plusieurs projets de réhabilitation et de construction d'infrastructures culturelles, «sera respecté».

ORAN

La 14^e édition du Salon «Autowest» du 11 au 20 décembre

La 14^e édition du salon de l'automobile de l'Ouest «Autowest» se tiendra du 11 au 20 décembre prochain au centre des conventions d'Oran (CCO) avec la participation d'une cinquantaine de marques, a-t-on appris mardi auprès des organisateurs.

Organisé par Somex international, cette édition prend une dimension nationale avec la participation de presque toutes les marques de voitures présentes en Algérie, faisant de ce salon un rendez-vous incontournable de l'automobile en Algérie. «Renault symbol Algérie», lancée récemment sur le marché, sera exposée lors de ce salon, a-t-on annoncé de même source.

Simultanément avec ce salon, une



première édition du Salon des deux roues sera également organisée avec la participation de plus d'une vingtaine de marques.

La 13^e édition du salon «Autowest» avait connu un taux de fréquentation estimé, par les organisateurs, à plus de 200.000 visiteurs.

OUARGLA

740 millions DA pour la réhabilitation d'un tronçon de la RN-16

Une enveloppe financière de 740 millions DA a été réservée pour la réhabilitation d'un tronçon de la RN-16 reliant les Dairas de Touggourt et Taïbet, a-t-on appris mardi auprès des services de la wilaya. L'opération, en cours d'exécution, précède une autre dont l'étude technique a été finalisée et consistant en la transformation de ce tronçon de 45 km au départ de Touggourt vers la commune de Bennacer (daira de Taïbet), en une route à double voie, a-t-on précisé. La réalisation de cette route à double voie sur la RN-16 vient s'ajouter à d'autres projets à travers la wilaya, à l'instar du dédoublement de voies sur la RN-3 entre Ouaraga et Touggourt, et la programmation du prolongement de cette route dé-

doublée sur 20 km de Touggourt vers les limites territoriales avec la commune de Djamaa (wilaya d'El oued), a-t-on ajouté. Pour les mêmes services de la wilaya, la reconversion de l'ensemble du réseau routier de la wilaya en système de voies dédoublées est devenue une nécessité, à considérer l'impact positif de l'opération sur la fluidité et la sécurité de la circulation routière.

La wilaya d'Ouaraga a bénéficié, ces dernières années, d'importants projets dans le domaine des routes, rappelle la même source. Ces projets ont permis d'étendre le réseau routier à plus de 2.500 km, dont 1.500 km de routes nationales, 400 km de routes de wilaya et 250 km de routes communales.

APS

ENERGIE

Simulation d'un incendie à l'entreprise nationale de forage à Hassi-Messaoud

Un exercice de simulation d'un incendie à l'entreprise nationale de forage (ENAFOR) à Hassi-Messaoud, a été exécuté hier par les éléments de la Protection civile (PC), dans le cadre du Plan d'assistance mutuelle (PAM).

Cet exercice pratique, auquel a assisté notamment le directeur général de la PC, Mustapha Lahbiri, simule un incendie d'origine accidentelle, suite à la chute d'une matière, utilisée dans la soudure-pipes, lors de travaux effectués par un agent dans un atelier de l'école d'application de l'ENAFOR. Une matière ignifuge au contact d'huiles dont est imbibé le sol.

Dès lors, le plan d'intervention d'urgence de l'école est déclenché, impliquant des équipes spécialisées dans la lutte anti-incendie et l'évacuation de blessés.

Un plan qui s'est avéré insuffisant au regard de l'ampleur de l'incendie, nécessitant alors le recours au PAM, associant les moyens d'intervention de plus de entreprises et ceux de la protection civile.

Onze camions anti-incendie et 22 ambulances pour l'évacuation des blessés à l'hôpital et à l'aéroport de Hassi-Messaoud, selon la gravité de la blessure, ont été mobilisés pour l'exécution de cette manœuvre, à laquelle ont également assisté des responsables d'entreprises pétrolières.



M.Mustapha Lahbiri a mis l'accent, dans ce cadre, sur le renforcement des moyens humains et matériels pour accélérer la prise en charge des blessés, soulignant que ce type d'exercices pratiques, au niveau des bases pétrolières, est d'une grande importance pour jauger les aptitudes réelles de l'ensemble des intervenants dans ce genre d'interventions et cerner les éventuelles insuffisances pour y remédier.

A l'issue de la simulation, les services de la PC ont prodigué aux travailleurs et agents de sécurité de l'Enafor des conseils pour prévenir les accidents de travail pouvant découler de négligences, de non respect des consignes de sécurité ou de non utilisation d'équipements de prévention appropriés.

Pour sa part, le directeur général

de l'ENAFOR, Djamel Khaldi, a souligné l'importance de cette manœuvre qui, a-t-il dit, permet de tester les aptitudes des agents de l'entreprise, dans le cadre des premiers gestes à entreprendre pour la maîtrise et la circonscription d'incendies, l'évacuation de blessés, la présentation des premiers soins, et les modalités de coordination avec les services de la PC lors de l'intervention. Des exercices de simulation similaires sont projetés au niveau de certaines autres entreprises énergétiques implantées dans la région, dans un objectif de sensibilisation sur les voies de prévention des accidents de travail et risques professionnels, a assuré, pour sa part, le chef de l'unité de la PC de Hassi-Messaoud, le lieutenant Abdelmadjid Khedim.

6.985 cas de violences contre les femmes enregistrés à travers le pays durant les neuf premiers mois de 2014

6.985 cas de violences contre les femmes ont été enregistrés à travers le pays durant les neufs premiers mois de 2014, a indiqué lundi le commissaire principal Razem Kenza, de la direction de la police judiciaire.

Les services de sécurité ont recensé, lors des neuf premiers mois de 2014, des cas de violences contre 6.985 femmes, a précisé le commissaire principal Razem, lors de la journée de sensibilisation nationale contre les violences à l'égard des femmes, organisée en coordination avec l'Assemblée populaire de wilaya (APW) d'Alger, l'académie de la société civile et de l'Observatoire national de la femme.

• Alger vient en tête des wilayas ayant enregistré le plus grand nombre de cas de violences contre les femmes avec plus de 1.100 affaires, suivie d'Oran avec (plus de 500) et Constantine (plus de 300).

Sur le total des femmes violentées, 5.163 femmes ont subi des violences corporelles soit plus de 73%, 1.508 ont souffert de maltraitance, 205 ont été victimes d'agressions sexuelles et 27 autres ont été victimes d'homicide volontaire.

Les femmes mariées sont les plus touchées par ces violences avec 3.847 cas, suivies des femmes célibataires (1875 cas), des femmes divorcées (791) et des veuves (440).

Lors de la même période, 3.533 des auteurs de ces violences sont les conjoints contre 2272 célibataires.

Les violences à l'égard des femmes dans la société ne se limitent plus à une tranche d'âge, mais touchent toutes les catégories et concernent toutes les femmes (instituées, actives ou femmes au foyer), a-t-elle précisé.

Le domicile conjugal demeure le principal lieu où ces violences sont commises contre les femmes avec 3.321 cas, soit 47% des cas enregistrés, a-t-elle précisé, soulignant une hausse des cas de violences commises dans la rue avec 1960 cas recensés la même période.

Ces chiffres restent provisoires et ne reflètent pas la

réalité, en raison du refus de plusieurs femmes violentées de déposer plainte contre les auteurs de ces violences, notamment lorsqu'il s'agit d'un membre de la famille, a-t-elle dit.

La présidente de l'Observatoire national algérien de la femme, Djaafri Chaia a précisé que cette journée de sensibilisation qui coïncide avec la célébration par l'Algérie de la

journée mondiale de la lutte contre les violences à l'égard des femmes, le 25 novembre, était l'occasion d'évoquer le phénomène de la violence dans la société algérienne.

Selon l'intervenant, il est nécessaire de cerner les facteurs socio-économiques et culturels qui contribuent à la prolifération de la violence à l'égard des femmes afin de trouver les solutions idoines à ce phénomène. Elle a de ce fait mis l'accent sur l'importance d'expliquer les dispositions de l'islam qui garantissent la protection de la femme. Elle a également appelé à la création de structures d'accueil des femmes victimes de violence et préconisé des actions en faveur de leur réinsertion dans la société. Mme Djaafri a relevé un recul des cas de violence contre les femmes durant les trois dernières années de 12000 cas, en 2012, à 11000 cas en 2013.

Ces chiffres restent loin de la réalité, car beaucoup de cas de violence ne sont pas signalés, a-t-elle indiqué. Pour sa part, le président de l'Académie de la société civile Ahmed Chena a souligné que l'organisation de cette campagne intervient dans le cadre des efforts déployés pour l'éradication de ce fléau qui se répercute négativement sur les familles algériennes et dont les enfants sont les premières victimes après la mère.

Les participants à cette journée de sensibilisation ont enfin appelé à la conjugaison des efforts et à la coordination entre les différents services chargés de la protection des femmes violentées, notamment celles qui déposent plainte contre leurs bourreaux afin qu'elles ne soient pas encore une fois victime d'actes de vengeance.

TIZI-OUZOU

Grève de trois jours depuis hier à la direction du transport

K.N.A

Les travailleurs de la direction des transports de la wilaya de Tizi-Ouzou sont en grève depuis hier mardi. Ce débrayage cyclique de trois jours se renouvelera, selon les représentants syndicaux, chaque mois jusqu'à la satisfaction de toutes les revendications. Toujours selon le même document rendu public hier par les travailleurs, la décision d'aller à la grève a été prise lors de la réunion du 16 novembre. Un préavis sera déposé selon les grévistes qui ne comptent pas s'arrêter à ces trois premiers jours.

Hier, les représentants des travailleurs incomptaient la responsabilité de ce débrayage à la tutelle qui n'aurait pas respecté l'accord conclu le 30 avril passé hormis le renouvellement de la commission paritaire a été effectué. Même celle-ci serait entachée d'irrégularités qu'elle a été installée sans l'observation des dispositions des articles 12, 13, 14, 15 et 18 du décret n° 84-10 du 14/01/1984, fixant la compétence, la composition, l'organisation et le fonctionnement de la commission paritaire.

Parmi les raisons de la colère figure en première position l'évolution des carrières des travailleurs qui ne répond guère à leurs attentes. Des entraves dressées à l'évolution légale des travailleurs en dépit de leurs anciennetés et de la disponibilité des postes budgétaires vacants au titre de l'exercice 2014 seraient derrière ces blocages. Le mouvement de grève trouve également son origine dans une publication d'une manière jugée illégale d'un avis de recrutement d'un administrateur sans l'adoption du PGRI 2014 et l'absence du poste budgétaire vacant. Sur un autre chapitre, les contestataires font remarquer que le véhicule de service n'est pas exploité sainement. Ils évoquent en cela la conduite du véhicule de service par une personne étrangère sans aucun statut. La directrice du secteur n'a pas échappé aux reproches. Les travailleurs ont tenu à exprimer leur mécontentement du comportement jugé despote et méprisant de cette dernière à l'endroit du partenaire social et des travailleurs.

PROTECTION CIVILE

Lancement aujourd'hui à Alger de la semaine d'information pour la prévention contre les accidents domestiques



La direction de wilaya de la Protection civile, organise à partir d'aujourd'hui à Alger une semaine d'information et de sensibilisation aux dangers des accidents domestiques et d'asphyxie au gaz, a indiqué un communiqué de la cellule de communication de cette instance.

Organisée à la salle de spectacle de l'établissement arts et culture, place Maurice Audin, la manifestation vise à sensibiliser toutes les catégories sociales aux dangers de ces accidents.

L'objectif de la semaine d'information est de prévenir les citoyens contre ces dangers et d'éviter ces accidents à l'avenir ou du moins réduire leur impact, ajoute le communiqué.

Le bilan 2013 de la direction générale de la protection civile sur les accidents d'asphyxie au gaz fait état de 230 cas de décès à l'échelle nationale, contre 1.701 cas d'hospitalisation de victimes d'asphyxie.

En 2013, le ministère du Commerce avait bloqué l'introduction au marché national de plus de 40.000 chauffages ne répondant pas aux normes, avait déclaré l'ancien ministre du Commerce, Mustapha Benbada.

APS

SÛRETÉ DE LA WILAYA D'ALGER **6 individus arrêtés en novembre pour détournement de fonds publics**

Six (6) personnes dont des responsables d'une banque à Alger ont été arrêtées durant le mois de novembre pour le détournement d'un montant de 170 millions de DA, a-t-on appris lundi auprès des services de sûreté de la wilaya d'Alger. L'affaire a été instruite suite à la plainte déposée par une banque publique auprès des services de sûreté contre des responsables dans le même établissement, notamment le caissier principal, pour détournement de fonds publics, a indiqué le chef de la brigade économique et financière de la police judiciaire qui a diligenté l'enquête préliminaire toujours en cours sur ce dossier. Le long des quatre dernières années, les prévenus, en majorité des fonctionnaires de la banque, ont mis en oeuvre leur forfait à travers la transformation de vieux billets, explique la même source. Les six mis en cause doivent répondre des chefs d'accusation de détournement de fonds publics, de négligence et de blanchiment d'argent, a souligné le même responsable, ajoutant que ses services ont procédé à une saisie conservatoire des biens immobiliers et mobiliers de ces personnes sur ordre du juge d'instruction.

Les services de sûreté de la wilaya d'Alger ont également démantelé un réseau spécialisé, composé de quatre individus, spécialisé dans le vol de véhicules de luxe à l'échelle nationale. Selon la brigade de lutte contre le trafic des véhicules, le réseau qui activait dans 12 wilayas de l'est du pays, s'adonnait notamment à la vente de voitures de luxe volées. Après l'arrestation de trois personnes impliquées dans cette affaire, la brigade a récupéré 10 véhicules volés dans plusieurs wilayas, notamment Djelfa, Chlef, Alger, Sétif, Tiaret, Oran, Ain Defla et Tlemcen, ajoute le même responsable. La brigade de lutte contre la contrefaçon a saisi 45.000 CD contrefaits et arrêté 6 personnes durant les deux derniers mois. Le préjudice matériel dans cette affaire a été estimé à 39 millions de DA, selon les estimations de l'Office nationale des droits d'auteur relevant du ministère de la Culture.

BORDJ BOU-ARRÉRIDJ **Les habitants de Machraâ bloquent la RN106**

Mouad B.

Des habitants du village de Machraâ dans la commune de Medjana, située à 20 km de Bordj Bou-Arréridj, ont bloqué, hier, la RN 106 qui relie Bordj Bou-Arréridj à Béjaïa, pour réclamer le branchement de leurs foyers au réseau de gaz naturel. Ne voyant rien venir, les habitants dudit village sont montés au créneau pour réclamer, haut et fort, la prise en charge du problème. «Nous refusons de vivre un nouvel hiver rigoureux, sans disposer de gaz, comme ce fut le cas lors des intempéries des années précédentes», disent les manifestants. Des centaines d'automobilistes et de voyageurs devant se rendre à Bordj Bou-Arréridj ou aux communes nord pour leur travail ou pour diverses raisons, ont dû rebrousser chemin ou emprunter des déviations.

TISSEMSILT **Un homme de 78 ans retrouvé décapité**

ABED MEGHIT

Un vieillard, âgé de 78 ans, originaire du douar Kahlouche, relevant de la commune de Bordj Emir Abdelkader, a été retrouvé décapité. Selon des sources fiables, la victime a disparu pendant une journée complète afin de restaurer ses vaches. Enfin, une enquête a été ouverte par la brigade de gendarmerie de Bordj Emir Abdelkader, pour déterminer avec précision les circonstances de ce drame.

GUÉ DE CONSTANTINE **2 personnes arrêtées pour crime**

● 16 ans de prison ferme pour chacune

Sabri âgé de 29 ans et Nabil âgé de 31 ans amis sont assis au coin d'une ruelle, les deux amis avaient pour habitude de se réunir dans cet endroit pour discuter et préparer leurs agressions à l'encontre des personnes qui s'aventurent dans leur quartier.

A.Ferrag

Comme c'est le cas de Karim âgé de 35 ans qui était loin d'imaginer que le destin allait mettre sur son chemin celui qui lui ôtera la vie.

Sabri et Nabil se sont acharné sur lui avec des couteaux dans le but de lui voler son cabas. Le malheureux a reçu 5 coups de couteau au crâne, à la poitrine et au dos.

Les agresseurs prennent ensuite la fuite s'emparant de l'agent, du cabas et



le portable, abandonnant la victime dans une mare de sang. Conduit d'urgence à l'hôpital, il rend l'âme. Après une minutieuse enquête les deux malfaiteurs sont arrêtés, avouent leur crime et complicité en disant au juge instructeur qu'ils n'avaient aucune intention de tuer. Les assassins sont des repris de justice notoires. Le jour du procès, les accusés reconnaissent les faits retenus contre eux, et racontent les circonstances de leur forfait.

Le représentant du ministère public, lors de son violent réquisitoire, rappelle

la gravité des faits et toutes les causes qui ont mené notre jeunesse à cet acte de crime gratuit en chargeant la société en général et les parents en particulier. «En négligeant le côté éducatif, la violence dans tous les sens s'est installée» dira t-il. Ainsi, usant des articles 254 à 257, 261 et 30 du code pénal il prononcera la peine capitale à l'encontre de Sabri et Nabil.

Les avocats de la défense se contenteront de demander la clémence.

Le verdict final sera de 16 ans de prison ferme pour chacun des deux.

JOURNÉE MONDIALE DE LUTTE CONTRE LE SIDA **L'association AIDS Algérie entamera prochainement une campagne de sensibilisation**

L'association AIDS Algérie entamera à partir du 1^{er} décembre une campagne de sensibilisation dans certaines wilayas du pays, à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de lutte contre le sida, a indiqué hier un communiqué de l'association.

La campagne se poursuivra jusqu'au 10 décembre et concerne les wilayas d'Alger, d'Oran, de Saïda, de Sidi Bel Abbès, de M'sila, de Constantine, à travers l'animation de conférences/débats, l'organisation d'ateliers de formation pour les jeunes et l'installation des stands dans les lieux publics, a précisé la même source.

Des journées de sensibilisation sont également prévues dans des écoles, des lycées, des universités, des résidences universitaires, des centres de formation professionnels et des maisons de jeunes.

La manifestation qui se déroulera sous le slogan «génération sans sida, les jeunes au cœur de l'action», se tiendra avec l'appui de l'ONUSIDA et de l'UNFPA et est inscrite dans

le cadre du plan d'action 2014 et de l'ACT2015. Elle vise, selon ses organisateurs, à «garantir la voix des jeunes dans l'agenda de développement de l'après 2015 sur leurs besoins liés à la santé sexuelle reproductive et le VIH/sida». Par ailleurs, le communiqué de AIDS Algérie a rappelé que 8930 personnes en Algérie vivent avec le VIH depuis la découverte du premier cas de sida et que 700 nouvelles infections sont enregistrées chaque année. «Entre 15 000 et 24 000 personnes vivent avec le VIH en Algérie et le transmettent sans le savoir», a encore rappelé l'association citant l'ONUSIDA.

Dans le monde, «plus de 35 millions de personnes vivent avec le VIH, et plus de 6000 nouvelles infections sont enregistrées chaque jour dont 33% chez les jeunes de 15 à 24 ans», a souligné le communiqué. AIDS Algérie a, en outre, relevé que le manque d'accès à l'information, les contraintes liées au dépistage, les tabous, entre autres, freinent l'atteinte de l'objectif zéro nouvelle infection, zéro décès et zéro discriminatoire.

SELON UN BILAN DE LA SÛRETÉ NATIONALE **Baisse ces deux derniers mois du nombre d'accidents de la route**

Un recul des accidents de la route a été observé en Algérie en septembre et octobre derniers, même si ce type de sinistres a marqué une évolution durant le 1^{er} semestre 2015 où 9.325 accidents ont été enregistrés contre 8.549 pendant la même période de 2013, a-t-on appris, lundi à Souk Ahras au cours d'une rencontre organisée par la Sûreté nationale.

Le commissaire de police Rabah Zouaoui, de la direction de l'ordre public, a souligné au cours de la 56^e édition des journées d'information sur les différentes directions et services de la Sûreté nationale, ouverte lundi au musée du moudjahid de Souk Ahras, que le facteur humain reste responsable de 96,62 % de ces sinistres.

Ce responsable a également fait savoir que la capitale vient en tête des wilayas en termes de nombre d'accidents, suivie de Sétif, de Biskra et de Tlemcen.



Inaugurée par Djamel Younsi, contrôleur de police et directeur de l'unité aéronautique de la sûreté nationale, représentant du directeur général de la sûreté nationale (DGSN), en présence des autorités locales, la manifestation se décline

en plusieurs pavillons dont l'un des plus visités est sans conteste celui consacré à la sécurité routière.

Cette manifestation de trois jours présente également les activités de la police urbaine et de protection de l'environnement, de l'unité chargée de la sécurité sur les plages et du service de protection des personnes.

Dans une allocution prononcée à cette occasion, le contrôleur de police Djamel Younsi a souligné que ces journées traduisent la détermination de la DGSN à concrétiser dans les faits la notion de police de proximité et à développer les cellules d'écoute et des relations publiques des différents services de la sûreté.

Il a également relevé "l'importance de la diffusion de la culture de la sécurité, de la prévention des fléaux et de la lutte contre la criminalité".

FERGUSON (ÉTATS-UNIS) :

Barack Obama appelle au calme



Le président américain Barack Obama a exhorté lundi soir les centaines de personnes massées dans les rues de Ferguson (Missouri) à manifester dans le calme et à la police de faire preuve de «retenue» après la décision d'un grand jury populaire de ne pas poursuivre un policier blanc responsable du décès d'un jeune Noir début août.

«Nous sommes une nation fondée sur le respect de la loi», a déclaré M. Obama lors d'une brève intervention quelques minutes après l'annonce de cette décision à Ferguson où la police a tiré des gaz lacrymogènes pour disperser des manifestants.

«Je me joins aux parents de Michael Brown (le jeune homme abattu, NDLR) pour appeler tous ceux qui contestent cette décision à la faire de manière pacifique», a-t-il ajouté, reconnaissant que la colère était une réaction «compréhensible».

«J'appelle également les forces de l'ordre (...) à faire preuve de retenue», a-t-il précisé. Plus largement, le président américain a mis en garde contre la tentation de «dissimuler les problèmes» liés au racisme aux États-Unis. «Nous devons reconnaître que la situation à Fer-

guson renvoie à des défis plus importants auxquels notre pays est toujours confronté», a-t-il souligné.

«Dans trop de régions du pays, il existe une profonde défiance entre les forces de l'ordre et les communautés de couleur», a-t-il souligné, évoquant «l'héritage de la discrimination raciale». «Ce n'est pas seulement un problème pour Ferguson, c'est un problème pour l'Amérique», a-t-il martelé. «Nous devons comprendre ces problèmes et voir comment faire des progrès.

Mais cela ne se fera pas en jetant des bouteilles, en brisant des vitres de voitures (...) et certainement pas en s'en prenant à qui que ce soit», a-t-il ajouté. Interrogé sur une éventuelle visite sur le terrain à Ferguson, M. Obama est resté évasif: «Voyons comment les choses évoluent», a-t-il répondu.

SELON L'UIT

Plus de 3 milliards de personnes connectées dans le monde

Plus de trois milliards de personnes sont connectées dans le monde dans un contexte où les technologies de l'information et de la communication (TIC) sont en croissance continue dans tous les pays, a indiqué mardi l'Union internationale des télécommunications (UIT). Dans son rapport annuel, cette organisation onusienne souligne que l'utilisation de l'Internet continue de croître à un rythme constant, à un taux de 6,6% en 2014 (3,3% dans les pays développés et 8,7% dans les pays en développement). Par ailleurs, le nombre d'internautes dans les pays en développement a doublé entre 2009 et 2014 et lesquels regroupent les deux tiers des personnes connectées dans le monde.

Sur les 4,3 milliards de personnes qui n'utilisent pas encore l'Internet, 90% vivent dans des pays en développement alors que dans les 42 pays les moins connectés, qui comptent au total 2,5 milliards d'habitants, il reste très difficile d'avoir accès aux TIC, en particulier pour les nombreux habitants des zones rurales.

Pour ce qui est de la téléphonie mobile, on estime que d'ici à la fin de 2014,

le nombre d'abonnements atteindra les sept milliards, ce qui correspond approximativement à la population mondiale.

Ce chiffre ne signifie pas que tous les habitants de la planète sont connectés, car de nombreux utilisateurs possèdent plusieurs abonnements, et on estime que 450 millions de personnes vivent dans des endroits qui ne sont toujours pas desservis par la téléphonie mobile. Dans ce contexte, les pays pauvres ont réalisé des progrès notables en ce qui concerne l'accès à la largeur de bande internationale. Celle-ci est aujourd'hui utilisée à hauteur de plus de 30% par les pays en développement, contre à peine 9% en 2004. Dans le classement des 166 pays en fonction de l'indice de développement des TIC, le Danemark arrive en tête devant la Corée du sud. Les 30 premières places du classement sont occupées par des pays européens, ainsi que par des pays à revenu élevé d'autres régions comme l'Australie, Bahreïn, le Canada, les Etats-Unis, le Japon, Macao (Chine), la Nouvelle-Zélande et Singapour. Concernant les comparaisons entre les régions, l'indice IDI

moyen de l'Europe (7,14) reste nettement supérieur à celui de la région de la Communauté des Etats indépendants (CEI, 5,33), qui devance elle-même la région Amériques (4,86), la région Asie-Pacifique (4,47), les Etats arabes (4,55) et l'Afrique (2,31). La CEI et les Etats arabes sont les régions dont l'indice IDI moyen a le plus progressé au cours des douze derniers mois. Pour les pays dynamiques, le rapport met en évidence un groupe de pays qui ont accompli des progrès supérieurs à la moyenne en ce qui concerne leur classement, selon l'indice IDI au cours des 12 derniers mois. Il s'agit des Emirats arabes unis, Fidji, le Cap-Vert, la Thaïlande, Oman, le Qatar, le Belarus, la Bosnie-Herzégovine et la Géorgie. Selon les prévisions, à fin 2014, près de 44% des ménages auront un accès Internet au domicile, alors qu'ils étaient de 40% en 2013 et de 30% en 2010.

Dans les pays développés, 78% des ménages ont maintenant accès à l'Internet, contre 31% pour ceux des pays en développement et à peine 5% pour ceux des 48 pays figurant sur la liste des pays les moins avancés établie par les Nations unies.

EGYPTE - EFFONDREMENT D'UN IMMEUBLE Au moins 15 morts

Quinze personnes ont été tuées et sept autres coincées sous les décombres mardi après l'effondrement d'un immeuble de huit étages au Caire, ont indiqué les secours et le parquet dans un nouveau bilan.

«Quinze personnes sont mortes, huit ont été blessées et, selon leurs proches, sept sont toujours sous les décombres», a déclaré Gamal al-Galawa, l'adjoint du directeur des secours civils au Caire, relevant à la hausse un précédent bilan qui faisait état de dix morts.

L'immeuble s'est soudainement écroulé au milieu de la nuit à Matariya, un quartier populaire de l'est du Caire. Le drame «est dû à des travaux de rénovation dans un appartement du deuxième étage qui a affecté la structure de l'immeuble et au rajout de deux étages sans autorisation», a précisé Mohamed al-Bichlawy, le procureur du district de l'est du Caire, qui a ouvert une enquête. Le parquet général a requis l'arrestation du propriétaire du bâtiment, selon lui.

Des quartiers de la capitale égyptienne, qui abrite plus de 20 millions d'habitants, connaissent souvent ce genre d'accidents—en raison du non respect des règles de la construction, se plaignent régulièrement les services de secours. De nombreux propriétaires ajoutent également des étages sans autorisation sur des bâtiments déjà fragiles.

JAPON: 70 répliques secouent Nagano, 44 blessés

Quelque 70 répliques ont été enregistrées à Nagano après le séisme de magnitude de plus de 6 qui a secoué samedi cette région du centre-nord du Japon et fait 44 blessés, selon les autorités. D'abord mesuré à 6,8 par l'agence japonaise de météorologie, ce tremblement de terre survenu samedi à 22H08 locales (13h08 GMT) a vu sa magnitude ramenée à 6,7 par la suite et à 6,2 par l'Institut américain de géophysique. Des répliques de différentes puissances se sont succédées depuis au même endroit, faisant craindre des dégâts supplémentaires pour les constructions fragilisées, ainsi que des glissements de terrain. Selon le dernier bilan établi par le gouvernement, 8 personnes (toutes âgées de plus de 65 ans à l'exception d'une) ont été grièvement blessées et 36 légèrement.

Outre des routes, une cinquantaine de maisons ont été entièrement détruites, une centaine à moitié et près de 300 autres en partie abîmées. La localité de Hakuba, une station de ski qui avait accueilli des épreuves des jeux Olympiques d'hiver de 1998, a été la plus affectée. Le Premier ministre Shinzo Abe, en pré-campagne pour les élections législatives anticipées du 14 décembre, a promis un soutien «ferme» aux sinistrés lors d'une visite sur place lundi. Le Japon est situé à la jonction de quatre plaques tectoniques et enregistre chaque année environ 20% des séismes les plus violents recensés sur la planète.

Les Japonais gardent en mémoire le terrible tremblement de terre du 11 mars 2011 à l'origine d'un gigantesque tsunami sur la côte nord-est qui a fait plus de 18 000 morts et entraîné la catastrophe nucléaire de Fukushima.

LE SPORT CHEZ LES SENIORS

Depuis quelques années, les personnes de plus de 55 ans qui pratiquent une activité sportive sont de plus en plus nombreuses. De plus, les clubs sportifs voient de nombreux retraités grossir leurs rangs, pour se maintenir en forme, retarder les méfaits du temps qui passe et se distraire.

Passé 55 ans, quel type de sport peut-on pratiquer ? Quelles sont les précautions à respecter pour éviter les accidents ?

Pourquoi vieillir diminue-t-il les performances sportives ?

Les causes du vieillissement sont extrêmement complexes et les scientifiques travaillent encore pour tenter d'en éclaircir les mystères. En revanche, ses effets sur l'organisme et ses conséquences sur les capacités physiques sont bien connus.

Le vieillissement du système nerveux

À l'exception de quelques zones particulières, les cellules du cerveau et de la moelle épinière ne se renouvellent pas après les premières années de vie. Le nombre de cellules nerveuses, les neurones, diminue régulièrement. Ce phénomène concerne aussi les cellules des organes des sens. Les capacités sensorielles, très importantes dans la locomotion et la sensation du corps dans l'espace sont diminuées. La transmission de l'influx nerveux aux cellules musculaires perd aussi de son efficacité et de sa rapidité.

Le vieillissement des systèmes cardiovasculaire et pulmonaire

Avec l'âge, les parois des vaisseaux sanguins s'épaississent, perdent leur élasticité et durcissent, notamment à cause des dépôts de cholestérol et de calcium. Le nombre de capillaires (les vaisseaux très fins qui irriguent les organes) diminue aussi avec le vieillissement. Il s'ensuit pour le cœur une surcharge de travail pour faire circuler le sang correctement. Dans le même temps, les parois du muscle cardiaque perdent de leur élasticité et de leur capacité à se contracter efficacement.

L'élasticité de la cage thoracique et des poumons diminue et, même si les alvéoles pulmonaires grandissent, leur nombre diminue, ce qui réduit la surface consacrée aux échanges de gaz (oxygène et dioxyde de carbone) entre l'air et le sang. La mobilité de la cage thoracique est également amoindrie, ce qui réduit d'autant la ventilation des pou-



mons. Toutes ces modifications cardiovasculaires et pulmonaires diminuent l'apport de nutriments et d'oxygène aux organes (et donc aux muscles). La capacité à faire face aux efforts s'en trouve diminuée. Le débit maximal de prélèvement d'oxygène par un individu (le Vo2 max) passe de 44 à 50 ml par minute et par kg de poids à 20 ans, à 33 ml par minute et par kg à 70 ans.

Le vieillissement de l'appareil locomoteur

Avec l'âge, les muscles s'atrophient et leur force diminue. En théorie, la force maximale d'un individu est atteinte entre 20 et 30 ans. À 50 ans, elle a baissé de 10 à 20 %. Au-delà de cet âge, elle décroît encore plus rapidement. Un homme jeune a, en moyenne, 36 kg de muscles. Il n'en a plus que 23 à 70 ans.

Les os perdent leurs sels minéraux au rythme de 2 à 3 % par an chez la femme à partir de la ménopause et 0,4 % par an chez l'homme : c'est l'ostéoporose. L'os devient plus friable, moins capable de soutenir les

efforts. Le cartilage des articulations perd une partie de sa capacité à retenir l'eau ainsi que sa souplesse et sa capacité à résister aux frottements.

La lubrification des articulations est moins efficace. Les ligaments articulaires deviennent fibreux. La souplesse diminue de façon importante : de 30 à 50 % entre 20 et 60 ans.

Le sport est-il bénéfique pour les seniors ?

Débuter une activité physique ou sportive à partir de 55 ans offre de réels bénéfices pour la santé.

Les bénéfices du sport sur le système cardiorespiratoire des seniors

Amélioration de la ventilation pulmonaire ;

Amélioration de l'irrigation et de l'efficacité cardiaque ;

Prévention des maladies coronariennes ;

Lutte contre l'hypertension artérielle ;

Lutte contre le surpoids.

Les bénéfices du sport sur l'appareil loco-

moteur des seniors

Prévention du tonus et de la masse musculaire ;

Prévention de la souplesse tendineuse et articulaire ;

Prévention de la coordination motrice et des réflexes ;

Maintien de l'équilibre et de la sensation du corps dans l'espace (prévention des chutes) ;

Prévention de la masse et de la densité osseuse.

Les bénéfices du sport sur le système nerveux des seniors

Entretien de la vigilance.

Les bénéfices du sport sur le bien-être psychique des seniors

Régulation du sommeil ;

Lutte contre la dépression et l'anxiété, meilleure confiance en ses capacités ;

Lutte contre l'isolement.

Faut-il passer une visite médicale particulière avant le sport ?

Si, après 40 ans, un examen médical est recommandé avant de débuter une nouvelle activité physique, cet examen est d'autant plus important après 50 ans.

Il ne doit donc pas se contenter d'être un examen de non contre-indication. Il est préférable d'aller chez un médecin du sport qui procédera à un examen approfondi du futur sportif senior : état clinique, exploration du souffle, ECG au repos et à l'effort, éventuellement ostéodensitométrie pour évaluer l'état des os. Il détectera ainsi d'éventuels problèmes locomoteurs, cardiaques ou pulmonaires. Il est souhaitable de subir un autre examen après trois à six mois pour mesurer la réaction du corps à la stimulation sportive. Un examen annuel est ensuite à prévoir.

Chez les femmes, un examen gynécologique permet de dépister un manque de tonus des muscles du périnée qui pourrait se traduire par des problèmes d'incontinence urinaire. Des exercices adaptés permettent de leur rendre leur tonicité.

CHOISIR ET DÉBUTER UN SPORT APRÈS 55 ANS

À partir de 55 ans, mieux vaut envisager une activité d'endurance et éviter les sports qui font travailler les muscles en force et en intensité. Néanmoins, dans certains cas, une personne qui a pratiqué une discipline toute sa vie pourra tout à fait continuer à la pratiquer car elle connaît ses capacités et ses limites. De plus, sa bonne maîtrise des gestes techniques lui permettra de continuer à s'entraîner dans de bonnes conditions. Pour les personnes qui commencent un sport après 60 ans, il est nécessaire de mettre en place un entraînement

progressif sur une année. Par exemple, un coureur débutant commencera par deux séances de 10 à 20 minutes par semaine pendant lesquelles il fera des séries d'une minute de trottinement à un rythme moyen suivie par trois minutes de marche. Après un an, il pourra courir trois quarts d'heure à chacune de ses sorties, à un rythme moyen.

L'entraînement optimal pour garder sa forme consiste à pratiquer, trois fois par semaine, un sport d'endurance pendant environ 45 minutes. L'intensité de l'exercice doit

permettre au sportif de pouvoir parler pendant l'effort. Un essoufflement exagéré, des palpitations du cœur ou une douleur inhabituelle (en particulier au niveau de la poitrine) doivent impérativement entraîner l'arrêt de l'exercice et justifier une consultation médicale. Les seniors sportifs ont intérêt à pratiquer un échauffement complet, suffisamment long, et veiller à ne pas se déshydrater. La sensation de soif s'émuove avec l'âge et il est important de boire régulièrement avant, pendant et après l'exercice.

QUELS SPORTS RECOMMANDER AUX SENIORS ?

De nombreux sports sont ouverts aux seniors. Sauf cas particulier, seuls sont contre-indiqués :

Les sports de combat,

Les sports exposant à un risque important de chute (ski alpin),

Les sports qui exigent l'acquisition de gestes techniques complexes (sauf si ce sport est pratiqué depuis des années)

Les sports collectifs qui imposent un piétinement sur de longues périodes (risque de troubles veineux chez les personnes de plus de 70 ans).

Les sports nautiques comme la planche à voile ou la plongée sous-marine ne sont pas recommandés. Certains sports peuvent être pratiqués avec précaution : sports de raquette par

exemple. Lorsque les méfaits de l'âge, et en particulier l'arthrose, empêchent de continuer à pratiquer son sport préféré, il faut essayer de trouver une nouvelle activité qui apporte autant de plaisir. Des sports comme le golf, la randonnée, le vélo ou le ski de fond conviendront à ceux qui ne peuvent plus courir dans la nature. Les adeptes de la

danse ou des activités de fitness pourront choisir des activités en salle moins intenses : danse de salon, taiji juan, yoga, etc.

Des associations proposent des activités sportives adaptées aux seniors : Fédération française d'éducation physique et de gymnastique volontaire, Fédération française de la retraite sportive, etc.



La promenade, la marche et la randonnée chez les seniors

La marche freine ou prévient l'ostéoporose. Elle est donc particulièrement intéressante après la ménopause. Les effets positifs sur le système cardiorespiratoire se font sentir avec une pratique plus sportive se rapprochant de la randonnée.

Néanmoins, tout kilomètre parcouru est bon à prendre. Aller à pied faire ses courses, au cinéma ou chez un ami vaut toujours mieux que de prendre sa voiture. Après 70 ans, la marche permet de préserver son niveau de forme même lorsque les capacités du cœur et des poumons deviennent limitées.

La course à pied (jogging)

Elle est très bénéfique, car elle sollicite presque tous les muscles, le système cardiovasculaire et les articulations. Cette pratique est cependant déconseillée aux personnes en surpoids, à celles qui ont des troubles cardiovaseculaires graves ou à celles qui souffrent d'arthrose sévère de la hanche ou du genou.

Le vélo

Il fait moins travailler les muscles et l'appareil locomoteur que la course. Moins exigeant pour les hanches, les genoux et les chevilles, il est bien adapté pour ceux qui souffrent d'arthrose au niveau de ces articulations (sauf en cas d'arthrose sévère du genou) ou qui ont une surcharge pondérale.

En revanche, il ne permet guère de prévenir l'ostéoporose. Attention à la compétition cachée entre amis ! Ces défis qui démarrent souvent sur le ton de la plaisanterie peuvent amener à dépasser ses limites sans s'en rendre compte et provoquer un accident cardiaque.

La natation

Très recommandée, en particulier aux personnes souffrant d'arthrose, elle favorise la circulation sanguine, tonifie les muscles et maintient la coordination motrice et l'endurance. Pour être bénéfiques au cœur et aux vaisseaux, les mouvements doivent s'effectuer avec suffisamment de force et de vitesse mais sans provoquer d'essoufflement.

Le corps est porté par l'eau, ce qui soulage les articulations des personnes en surpoids. Les personnes souffrant d'angine de poitrine (angor) doivent éviter de nager dans l'eau trop froide et pénétrer dans l'eau progressivement pour ne pas déclencher de crise d'angor.

LE BILAN PHYSIQUE PRÉALABLE AU SPORT

Nous ne sommes pas tous égaux face aux différents sports. La morphologie, les capacités cardiaque et respiratoire, le sens de l'équilibre, la coordination motrice, mais également le profil psychologique, conditionnent le choix d'un sport. De plus, l'âge et la présence d'un handicap ou d'une maladie chronique, jouent un rôle dans ce choix. Mais avant de se lancer dans une pratique sportive, un bilan physique est nécessaire. Il doit être fait de manière sérieuse par un professionnel formé à la pratique de ce type de bilan de santé.

L'examen de non contre-indication à un sport

Un sportif qui souhaite participer aux activités d'un club affilié à une fédération sportive, et éventuellement s'inscrire à des compétitions, doit obligatoirement avoir une licence. Pour l'obtenir de sa fédération, il devra fournir un certificat de non contre-indication délivré par un médecin. Ce certificat est habituellement valable pendant quatre mois après la visite de non contre-indication. Cet examen n'est pas remboursé par l'Assurance maladie.

Certaines activités, comme les boxes, les tirs, l'escrime ou le parachutisme, exigent un certificat de non contre-indication délivré par un médecin fédéral (agrément par la fédération sportive concernée).

De nombreuses disciplines (natation, vélo, jogging, etc.) peuvent se pratiquer sans licence. Il est toutefois fortement conseillé de passer un examen annuel chez son médecin pour s'assurer de son aptitude à les pratiquer. De plus, l'inscription sans licence à certaines compétitions exige la présentation d'un certificat de non contre-indication valide, datant de moins d'un an.

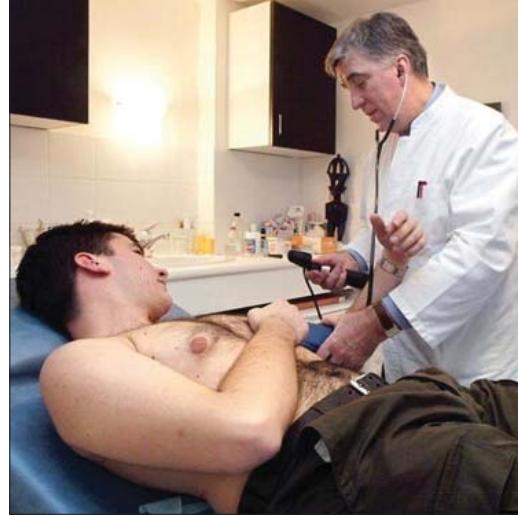
L'examen de non contre-indication est aussi l'occasion de s'assurer que le sport choisi correspond bien à vos objectifs. Choisir un sport qui vous attire mais qui n'est pas tout à fait adapté à vos capacités physiques pourra ruiner toute envie de persévérer en cas de difficultés. À l'inverse, pratiquer un sport auquel vous n'avez pas pensé auparavant mais pour lequel vous avez des aptitudes naturelles peut s'avérer extrêmement enrichissant.

Un futur sportif aura donc intérêt à bien préciser au médecin les raisons de son choix. Au moment de l'adolescence, le médecin et les parents ont un rôle fondamental à jouer dans l'orientation du jeune sportif vers un sport adapté à sa nouvelle morphologie et ses nouveaux centres d'intérêt.

Testez vos capacités physiques

Quelques tests simples permettent de mesurer ses capacités sportives. Montez un escalier à allure modérée sur trois étages : un essoufflement dénote un manque d'endurance.

Allongé par terre, le dos bien à plat sur le sol, un petit oreiller sous la tête, amenez lentement vos jambes tendues à 45 cm au-dessus du sol et maintenez-les 10 secondes dans cette position. Si vous n'y parvenez pas, vous manquez de tonus musculaire au niveau des



abdominaux.

Essayez de faire quelques pompes pour vérifier le tonus musculaire de vos bras.

Assis sur une table, les pieds dans le vide, les bras tendus le long du tronc, posez vos mains de chaque côté de vos fesses et soulevez votre corps. Cet exercice exige une bonne musculature dorsolumbraire.

Levez-vous d'une chaise sans vous servir de vos mains pour avoir une idée de l'état musculaire de vos jambes et de vos abdominaux.

Debout les jambes tendues, penchez-vous en avant et touchez le sol avec vos mains pour évaluer la souplesse de votre colonne vertébrale.

Restez quelques secondes en appui sur un pied, l'autre étant replié contre le genou, puis changez de pied, pour évaluer votre sens de l'équilibre.

Comment se passe le bilan général ?

Le bilan général préalable à la pratique d'un sport se déroule toujours selon le même schéma.

Les questions préalables au sport

Le médecin vérifie plusieurs points avec le patient :

Quels sont ses antécédents médicaux et chirurgicaux ? Existe-t-il des maladies familiales ?

Quel est son passé sportif (circonstances, problèmes médicaux éventuels, etc.) ?

Quels sont les critères qui le poussent à choisir une discipline particulière ? Est-ce son idée ? Est-ce celle de ses parents ? Est-ce lié à un rêve d'enfant ou à l'admiration d'un champion ? Est-ce une manière de s'abstraire du quotidien ou plutôt de se retrouver entre co-

ler des maladies non mises en évidence par l'ECG). Le cardiologue peut également lui faire subir une épreuve d'effort.

La mesure de la tension artérielle permet au médecin de dépister une tension trop élevée (hypertension) ou trop faible (hypotension). Un sujet hypertondu aura du mal à pratiquer un sport où il faut rester debout pendant de longues périodes. Un hypertondu devra éviter de pratiquer des sports intensifs et privilégier les sports d'endurance.

La présence de varices contre-indique les sports qui impliquent de rester debout pendant de longues périodes et les sports qui peuvent être à l'origine de coups sur les jambes (judo, ski alpin, par exemple).

L'examen de l'appareil respiratoire chez le futur sportif

L'auscultation permet de déceler des bruits respiratoires caractéristiques de bronchite chronique ou d'asthme.

Combien de temps passe-t-il ou complète-t-il passer à faire du sport ?

Ses vaccinations sont-elles à jour ?

A-t-il récemment subi des examens : analyses de sang (notamment pour dépister des maladies cardiovasculaires, le diabète ou des anomalies de la coagulation), radiographies, etc.

Ressent-il des symptômes à l'effort comme un essoufflement ou une douleur dans la poitrine en montant un escalier ?

Quels médicaments prend-il régulièrement ?

L'examen général préalable au sport

Une fois le patient dévêtu, son poids et sa taille sont mesurés, puis le médecin va noter la présence éventuelle d'embonpoint.

L'examen du cœur et des vaisseaux chez le futur sportif

L'auscultation du cœur permet de mesurer la régularité de son rythme et de dépister la présence d'un souffle (qui indique une anomalie du fonctionnement du cœur). Certains exercices simples (par exemple, 30 flexions des genoux en 45 secondes) permettent de voir si le cœur réagit bien à l'effort. Le pouls est pris à la fin de l'exercice puis après une minute de repos (il ne doit pas s'emballe et doit revenir rapidement à la normale).

Cet examen peut amener le médecin à orienter le patient vers un cardiologue pour contrôler de façon plus approfondie l'état du cœur par électrocardiographie (ECG, un examen qui mesure l'activité électrique du cœur) ou par échocardiographie (une échographie du cœur qui permet de déce-

Les contre-indications à la pratique d'un sport

Le médecin peut déclarer qu'un patient est inapte à la pratique d'un sport de manière temporaire, partielle ou définitive. Le premier cas concerne généralement des maladies aiguës comme les infections. Les contre-indications partielles sont destinées à éviter à un sportif de pratiquer une discipline qui pourrait aggraver un problème préexistant, par exemple des genoux mal alignés.

Les contre-indications définitives sont rares. Elles concernent les cas où la pratique sportive aggrave considérablement l'état de santé du patient ou le mettrait en danger. Par exemple, une forte myopie contre-indique définitivement la boxe (la forme de l'œil myope prédispose aux décollements de rétine en cas de choc), un rein unique contre-indique les sports de combat ou les sports violents (la perte d'un rein due à un traumatisme ne pourrait être compensée par le rein restant), l'asthme et l'épilepsie contre-indiquent la plongée sous-marine, etc.

ALGÉRIE - HISTOIRE - RÉVOLUTION

Le rejet par la population du Sud des plans du colonialisme a contribué au renforcement des rangs de la Révolution

L'historien Mohamed Lahcen Zghidi a affirmé lundi à Tamanrasset que le rejet par la population du Sud des plans du colonialisme français visant à séparer le nord du sud avait contribué au renforcement des rangs de la Révolution qui a conduit à l'indépendance du pays le 5 juillet 1962.

"Le rejet catégorique par les habitants du Sud des plans du colonialisme français visant à séparer le Nord du Sud a constitué un facteur important dans le renforcement des rangs de la Révolution jusqu'à l'indépendance", a indiqué M. Zghidi lors de son intervention aux travaux du colloque national sur "la résistance nationale, la guerre de libération et sa dimension africaine".

Dans une communication intitulée "Le Sahara algérien dans la stratégie du colonialisme français", le conférencier a ajouté que le Sud algérien était à l'avant-garde de la résistance contre le colonialisme français dans les différentes régions du pays à travers le front du sud qui avait entre autres missions l'approvisionnement de la Révolution en matériel de guerre via les frontières".

Le D' Zghidi a souligné que l'administration coloniale a commencé à s'intéresser à la région du Sahara algérien en 1956 "après la découverte de puits de pétrole".

Le moudjahid Mahmoud Kamama a, de son côté, affirmé que la population de l'Ahaggar était "la première à soutenir la résistance populaire sous la direction de Cheikh Bouamama et la glorieuse révolution" appelant la jeunesse à "la préservation des acquis de la Révolution et à l'écriture de son histoire".

TAYEB ZITOUNI À PARTIR DE TAMANRASSET

La région du Sud était "au cœur" de la guerre de libération

La région du Sud du pays était au "coeur de la glorieuse guerre de libération" en mettant en échec les plans du colonialisme français et en rejetant ses thèses tendancieuses, a affirmé lundi à Tamanrasset, le ministre des Moudjahidines, Tayeb Zitouni.

M. Zitouni qui a inauguré un colloque national sur "la résistance nationale, la guerre de libération et sa dimension africaine" à la maison de la culture de Tamanrasset, a souligné que la région du sud "a pu déchiffrer les plans de l'ennemi" ajoutant qu'elle "était au cœur de la révolution en rejetant les thèses tendancieuses du colonialisme français".

Après avoir transmis les salutations du président Bouteflika à la population du sud, le ministre a précisé que la capitale de l'Ahaggar Taman-



rasset se veut la "citadelle des révolutionnaires, la région de la résistance nationale et de préservation du legs culturel et historique". Le gouvernement qui veille à la mise en œuvre du programme du président de la République, Abdelaziz Bouteflika "tend à faire de chaque région de l'Algérie une leçon de dévouement à travers un développement global et utile qui met le citoyen algérien au centre des préoccupations".

Saluant les membres de l'Armée nationale populaire (ANP), digne héritière de l'ALN ainsi que les autres corps de sécurité qui veillent à la défense du territoire national, M. Zitouni a appelé tous les Algériens à s'"unir

pour défendre l'Algérie et préserver sa stabilité, sa sécurité et son économie". Il a rappelé, dans ce contexte, que les cadres de tous les secteurs sont "mobilisés pour l'édition du pays, la résolution des problèmes sociaux et le développement économique".

Le colloque national sur "la résistance nationale, la guerre de libération et sa dimension africaine" qui durera deux jours a été marqué par la présence, outre le ministre des Moudjahidines, du wali de Tamanrasset, Mahmoud Djamaâ, des membres de la famille révolutionnaire de la région du Sud, des notables ainsi que des autorités civiles et militaires de la wilaya de Tamanrasset.

RÉVOLUTION

Transmettre aux générations montantes les valeurs de l'islam et du patriotisme

Les participants au colloque sur les connotations religieuses dans la poésie de Moufdi Zakaria ont insisté, lundi à Tiaret, sur la nécessité de transmettre aux générations montantes les valeurs de l'islam et du patriottisme.

L'inspecteur général au ministère des Affaires religieuses et Wakfs et directeur du colloque, Bezzaz Khemisti, a mis l'accent sur l'importante étude des personnalités de l'histoire de l'Algérie qui ont accordé un grand intérêt à l'identité nationale où se mêle l'aspect religieux et le nationalisme, soulignant que Moufdi Zakaria a réussi à expliquer puis véhiculer le sens même de la guerre de libération nationale sur la base de valeurs intrinsèques de l'islam.

M. Bezzaz a insisté également sur l'intensification de ce genre de rencontres pour tirer des leçons et resserrer les rangs face aux défis à la société algérienne.

Le wali de Tiaret, Mohamed Bousmaha, a indiqué, dans une allocution d'ouverture, que Moufdi Zakaria est une personnalité remarquable dans l'histoire de l'Algérie, qui a fait de la poésie un moyen de perpétuer les valeurs de tolérance, de co-

habitation et de révolution contre l'injustice et la tyrannie, tout en soulignant que l'intérêt porté à ce genre de rencontres atteste d'une réelle volonté d'écrire l'histoire.

L'ex ministre des Affaires religieuses et Wakfs, Bouabdallah Ghlamallah, estimé, pour sa part, que la poésie chez l'Emir Abdelkader et plus tard Moufdi Zakaria exprime l'attachement à la nation et l'amour de la patrie puisés de la religion et du Coran.

L'universitaire Mohamed Bachir Bouyedjra, spécialiste en littérature algérienne de l'université d'Oran, a tenté d'expliquer l'approche dans l'écrit "Mal el djababira malaha" de Moufdi Zakaria et la sourate du Coran "Ez-zilzal" (Le séisme) dont le poète s'est inspiré en décrivant la rébellion d'officiers français contre l'Etat colonial en 1960 et le traitement accordé à la révolution en Algérie.

L'enseignant universitaire Bouyedjra a soutenu, dans ce sens, que Moufdi Zakaria apporte une touche sacrée à la glorieuse révolution en se référant à des citations puisées du Coran.

Le chercheur en histoire de l'Algérie et en études coraniques, Saïd Maaouel a fait res-



sortir que Moufdi Zakaria utilise dans le poème "Edhabib essaad" tout un legs culturel et civilisationnel pour décrire la scène d'exécution à la guillotine du chahid Ahmed Zabana.

Dans une déclaration en marge de ce colloque, le professeur Saïd Maaouel a précisé que la poésie de Moufdi Zakaria est une écriture sincère de l'histoire de l'Algérie et de la guerre de Libération nationale qui glorifie ses hommes et ses hauts faits dans un style littéraire de haute facture et une splendeur

qui a sa résonance chez le lecteur à travers le temps.

Le vice-président de la fondation Moufdi Zakaria de Tiaret a valorisé l'initiative du ministère des Affaires religieuses et Wakfs et son intérêt à faire connaître le poète de la révolution surtout dans tous ses dimensions religieuse, morale et nationaliste, visibles notamment dans le célèbre qacida "Iliadate El Djazaïr".

Initiée par le ministère des Affaires religieuses et Wakfs et la wilaya de Tiaret, cette rencon-

tre de deux jours regroupant des universitaires, des cadres du ministère, des cheikhs et des imams, s'inscrit dans le cadre du 3ème prix international de valorisation du patrimoine islamique initié par le ministère et la célébration du 60^e anniversaire du déclenchement de la glorieuse guerre de Libération nationale.

Au programme de la première journée de cette manifestation, trois séances scientifiques traitant des valeurs spirituelles dans la poésie de Moufdi Zakaria et des connotations coraniques dans ses poèmes.

Une tournée au site archéologique "Lajdar" et des conférences dans des mosquées de la wilaya sont prévues au programme de ce colloque, dont la deuxième journée verra l'animation d'une communication sur Moufdi Zakaria et le mouvement national, à l'annexe de l'université Ibn Khaldoun de Tiaret à Ksar Chellala.

Tiaret est la troisième étape de cette rencontre après Alger et Souk Ahras. Les prochaines étapes seront à Laghouat et Ghardaïa où la clôture aura lieu dans la ville natale du poète Moufdi Zakaria.

APS

ALGÉRIE - INDE**La danse "kathak"
de l'Inde, charme
le public à Tizi Ouzou**

Le spectacle de danse "Kathak" présenté, lundi après-midi à la maison de la culture de Tizi Ouzou, par la troupe indienne "Sufi Kathak" n'a pas laissé indifférent le public qui, sous le charme de la prestation, a fortement applaudi les danseurs.

Se produisant dans le cadre du Festival arabo-indien, ouvert jeudi dernier à Alger avec des programmations dans huit wilayas, la troupe, dirigée par la danseuse Prerana shrimali, a offert au public nombreux, un spectacle de musiques et danses puisé dans le patrimoine indien imprégné d'une touche de mysticisme soufi, rappelant la danse des serviches tourneurs par le geste et le costume.

Riche en gestuelles, les danseurs, accompagnés sur scène par quatre musiciens, ont reproduits sur scène face à un public interactif, attentif et visiblement captivé par le spectacle, des danses où le travail des pieds, ornés de grelots pour donner le rythme, et la rapidité des pirouettes, sont impressionnant.

Comme pour toutes les danses indiennes, cette danse qui date de plus de sept siècle et qui remonte à l'époque des troubadours nomades appelé Kathaks, d'où son nom, est très expressive car reposant sur le langage mimique.

A la fin du spectacle, le représentant de la troupe Kumar Baurav a exprimé à l'APS sa joie d'être en Algérie où "le public est très sympa, gentil et énergique. Nous sommes très heureux de rencontrer le peuple algérien et d'être en Algérie, un très beau pays", a-t-il dit.

La troupe, composée de neuf (9) membres dont quatre musiciens et quatre danseurs et d'un technicien, créée depuis dix ans déjà s'est produite dans plusieurs pays arabes et occidentaux.

ALGÉRIE - BAHREÏN - CINÉMA**"Harraga"
de Merzak Alouache
à la première
édition des Journées
cinématographiques
de Bahreïn**

Le film "Harraga" du réalisateur algérien Merzak Alouache participera à la première édition des "Journées cinématographiques de Bahreïn" prévue à Manama du 26 au 30 novembre, a-t-on appris auprès des organisateurs.

"Harraga" (2010), une production franco-algérienne d'une durée d'1h 35mn qui traite de "la migration clandestine" a participé dans plusieurs manifestations cinématographiques internationales et a été primé aux festivals des Emirats arabes unis et d'Espagne.

La première édition des Journées cinématographiques de Bahreïn qui axera sur le cinéma asiatique rendra hommage à des cinéastes arabes à l'instar de Khaled Seddik (Koweït) et Daoud Abdessaïd (Egypte).

Parmi les films participant à cette manifestation, "Maousim Erridjal" (Tunisie), "Rassail el bahr" (Egypte), "Habibi biyestannani inda el bahr" (Palestine) et "Saout el bahr" (Emirats), autre des films de Turquie, des Etats-Unis d'Amérique, du Mexique, du Danemark et du Cambodge.

Organisé par le ministère bahreïni de la Culture, le festival sera marqué par de nombreuses conférences traitant notamment des thèmes "La mer dans le cinéma" et "Cinéma et télévision".

APS

PATRIMOINE**Entrée en vigueur du Plan
de préservation de l'antique Casbah
de Dellys (Boumerdès) avant fin 2014**

L'entrée en vigueur du Plan de préservation et restauration de l'antique casbah de Dellys (75 km à l'est de Boumerdès) devrait intervenir avant la fin de l'année 2014, soit dès sa publication au Journal officiel conformément au décret exécutif du 5 octobre 2005, a indiqué le directeur de la culture de la wilaya.

Répondant aux questions des élus, lors d'une session ordinaire de l'APW, M. Kabour Omar a fait savoir que le Plan en question «devrait être examiné et approuvé par la Commission nationale des biens culturels», avant sa publication au *Journal officiel* qui permettra, tant aux propriétaires particuliers qu'à la commune de Dellys, d'entreprendre des travaux de restauration et de reconstruction au sein de ce secteur protégé.

«Le dossier a été déposé auprès des services du ministère de la Culture le 20 mars 2014», et sa «publication au *Journal officiel* intervient après son examen programmé le 10 décembre 2014 par la Commission nationale des biens culturels», a-t-il assuré.

Pour M. Kabour, cette mesure sera immédiatement suivie par la création d'une antenne de l'Agence nationale des secteurs sauvegardés qui sera chargée du suivi, de l'orientation et de l'accompagnement de tous les travaux d'aménagement, de restauration et d'urbanisation à réaliser au sein de ce secteur.

Au titre du parachèvement des procédures de mise en œuvre du Plan, «une enquête publique» avait été ouverte et ses résultats ont accompagné le dossier introduit auprès des services du gouvernement, après son adoption par l'APW, est-il indiqué.

L'enquête a englobé toutes les ob-

servations et propositions de la société civile et des propriétaires fonciers de ce secteur protégé conformément à la réglementation en vigueur, a-t-il ajouté.

Plus de six (6) années pour la mise au point du Plan de préservation et restauration de l'antique casbah de Dellys.

La mise au point de ce Plan, répartie en 3 phases principales, a nécessité plus de 6 années de travail et de réflexion. Le lancement de sa réalisation ayant eu lieu en 2007, pour son parachèvement en 2013.

La première phase, achevée en 2009, a préconisé la réalisation de «travaux d'urgence», représentés, entre autres, par l'enlèvement des gravats, avant le classement des pièces lithiques épargnées dans le périmètre, et la remise de celles demeurées en bon état à leurs places initiales, en plus du confortement des constructions menaçant ruine et la restauration de certains monuments.

Cette phase a aussi porté sur la restauration de toutes les zaouïas, la vieille mosquée, l'école coranique, le mur d'enceinte ceinturant la cité sur plus de 2.000 mètres, et 200 bâtisses datant de l'époque Ottomane.

La deuxième phase, engagée en 2010, a porté sur des «analyses historiques et typologiques» des vestiges et constructions de cette antique casbah.

Quant à la 3ème et dernière phase du plan, achevée en 2013, son intérêt réside dans le fait qu'elle constitue «un outil juridique et urbanistique», mis à la disposition de la commune, pour «l'organisation de tout acte de bâti ou d'équipement à l'intérieur de ce périmètre urbain, afin d'en préserver l'authenticité et le cachet architectural», selon le bureau d'étude qui en a eu la charge.

charge.

Les travaux de restauration projetés par cette étude «ouvriront de nouvelles perspectives pour cette cité, au double plan de l'architecture et de la valorisation de son legs culturel, ce qui induira des effets certains sur l'attractivité touristique de ce site côtier», a souligné la même source.

L'élaboration de ce plan a nécessité une enveloppe globale de plus de 260 millions de DA, dont une centaine de millions destinés à l'exécution des travaux d'urgence, est-il signalé.

La vieille ville de Dellys : entre légende et réalité

En dépit de la patine du temps et des séquelles irréversibles laissées par l'homme, la Casbah de Dellys a su garder un cachet atypique, forgé par un passé glorieux associé à une beauté naturelle exceptionnelle.

Plus que tout ça, cette belle ville nichée à 400 mètres au-dessus du niveau de la mer, naturellement protégée contre les courants marins et les vents d'ouest par un vieux port turc, est traversée par la RN24 sur toute sa longueur, la divisant en deux (2) grands quartiers (la Casbah et la ville moderne).

Le visiteur de Dellys est irrésistiblement happé par la multitude de vestiges historiques encore visibles dans les dédales de sa Casbah et de ses ruelles, s'étalant sur un périmètre de près de 1.200 ha.

Le vieux port, la vieille mosquée du centre ville, l'école coranique Sidi Amar, le tombeau de Sidi El-Harfi, le mur d'enceinte, le phare Bengut constituent autant d'attractions sur lesquelles peuvent se fixer, encore de nos jours, les regards des visiteurs avertis.

Cette vieille cité, qui a aujourd'hui perdu un peu de son lustre, est limitée au nord par le lycée technique remontant à l'époque coloniale, au sud par le siège de la mairie, à l'est par le port, à l'ouest par Bab El Assouaf et le tombeau de Sidi Mansour, au nord-ouest par la Bab Al Bassatine (porte des jardins) et le tombeau de Sidi Zaid, et au sud-est par Bab Lakbayil.

Selon une disposition réglementaire de septembre 2007 portant sur la création du secteur protégé de la casbah de Dellys, celle-ci est délimitée par l'Oued Tiza à l'est, le siège de la brigade de la Gendarmerie nationale à l'ouest, le port de Dellys au nord, et la forêt Bouarbi au sud.

TINDOUF**70 exposants au salon régional de l'artisanat traditionnel**

Au moins 76 exposants venus de 20 wilayas du pays, en plus d'un nombre important d'artisans locaux, prennent part au 5ème salon régional de l'artisanat, ouvert lundi à Tindouf.

Placé cette année sous le signe «L'artisanat au service du tourisme saharien», cette 5e édition, qui a enregistré un vif engouement du public, s'inscrit dans le cadre d'un programme arrêté par le mi-

nistère du Tourisme et de l'artisanat visant à promouvoir les activités artisanales.

L'exposition constitue un cadre de rencontres et d'échange d'expériences pour les exposants, a précisé Fatma Yahiaoui, directrice de la chambre locale d'artisanat et des métiers (CAM). Elle vise également à valoriser et améliorer la qualité du produit artisanal et mettre en exergue le rôle de l'activité artisanale dans la

création d'emplois, à travers divers dispositifs de soutien à l'emploi mis en place par l'Etat, en vue de contribuer au développement de l'économie locale et nationale. Différents produits d'artisanat, dans les créneaux de la poterie, du tissage, de la broderie, de la maroquinerie et de la fabrication d'instruments de musique, sont exposés par les participants à ce salon, dont des promoteurs ayant bénéficié du

dispositif de l'Agence de soutien à l'emploi des jeunes (Ansej) et des représentants de la République arabe sahraouie démocratique. Le salon qui se poursuivra jusqu'au 28 du moins en cours, au centre d'artisanat de Tindouf, a été une occasion pour les autorités locales de donner le coup d'envoi des activités d'une micro-entreprise Taxi-radio, créée dans le cadre de l'Ansej.

Une mission de l'ONU en Centrafrique pour évaluer la situation humanitaire

Une mission humanitaire de l'ONU s'est rendue dans une ville en République centrafricaine suite à une flambée de violences qui a coûté la vie à au moins trois personnes et 14 autres blessées, a annoncé lundi le Bureau de l'ONU pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA).

Dans un communiqué de presse, l'OCHA a confirmé qu'une mission composée de personnel humanitaire de son équipe dans le pays, d'un représentant du ministère des Affaires humanitaires et de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation en Centrafrique (MINUSCA) a visité samedi la ville de Zémio près de la frontière de la République démocratique du Congo (RDC), afin d'évaluer la situation humanitaire après une flambée de violences intercommunautaires.

La crise à Zémio, qui abrite une communauté mixte de chrétiens et de musulmans, est le premier grand incident intercommunautaire dans le sud-est de la RCA depuis que la crise a éclaté en 2012. Les violences à Zémio ont fait trois morts, au moins 14 blessés et ont entraîné le déplacement de 3000 personnes.

La mission a demandé à toutes les parties concernées de mettre fin à la violence et d'assurer la restauration de l'ordre social dans la région. Les acteurs humanitaires, en coordination avec les autorités locales, aident à atténuer les violences intercommunautaires et à assurer le respect des espaces humanitaires pour autoriser l'accès de toutes les populations affectées, indique le communiqué de presse. Un groupe de hauts responsables de la mission est resté à Zémio afin de faciliter et soutenir le processus de médiation, selon la même source.

Le Conseil de sécurité de l'ONU condamne une attaque meurtrière au Kenya

Le Conseil de sécurité des Nations unies a condamné fermement lundi une attaque terroriste perpétrée samedi contre un autocar dans le nord du Kenya qui a causé la mort d'au moins 28 personnes. "Les membres du Conseil de sécurité ont condamné avec véhémence l'attaque de samedi à Mandera, au Kenya, qui a été revendiquée par le groupe terroriste shebab et a entraîné la mort de nombreux innocents", a déclaré le Conseil de sécurité dans un communiqué.

Les membres du Conseil de sécurité ont réaffirmé que tout acte de terrorisme est un crime injustifiable qui "constitue l'une des menaces les plus sérieuses pour la paix et à la sécurité internationales". Dimanche, le secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon a également condamné cette attaque et a exprimé l'espérance que les responsables soient "traduits en justice rapidement". Les shebab ont attaqué l'autocar samedi matin. Le véhicule, parti de Nairobi, la capitale du pays, a été arrêté par les rebelles dans le comté de Mandera, non loin de la frontière somalienne.

APS

ONU

Ban Ki-moon félicite la Tunisie pour le déroulement pacifique de l'élection présidentielle



Le secrétaire général des Nations unies, Ban Ki-moon, a félicité lundi le peuple tunisien à l'occasion de la première élection présidentielle démocratique du pays depuis la révolution de 2011.

"Le scrutin, qui s'est déroulé d'une manière pacifique et ordonnée, marque une étape importante pour le processus de transition politique du pays", a dit le porte-parole du secrétaire général dans une déclaration à la presse. "Le secrétaire général salue le travail de l'Instance supérieure indépendante pour les élections (ISIE) et ses efforts inlassables pourachever ce processus, et réaffirme que les Nations unies continueront de soutenir la consolidation du processus démocratique en Tunisie", a-t-il ajouté.

Selon la presse, l'Instance supérieure

indépendante pour les élections a jusqu'au 26 novembre pour annoncer les résultats et la tenue d'un éventuel deuxième tour, qui aurait lieu le 28 décembre, si aucun des vingt-sept candidats en lice n'obtenait la majorité absolue.

De son côté, l'expertise des Nations unies sur l'indépendance du pouvoir judiciaire, Gabriela Knaul, va entreprendre une visite officielle en Tunisie du 27 novembre au 5 décembre 2014 afin d'évaluer l'indépendance des juges, avocats et procureurs, ainsi que le fonctionnement du système judiciaire.

TUNISIE/PRÉSIDENTIELLE: Un scrutin "crédible, transparent et libre" (observateurs)

La mission internationale de la société civile africaine pour la paix, la démocratie et la bonne gouvernance (MISCA-PDBG), a indiqué lundi dans son rapport préliminaire sur l'élection présidentielle en Tunisie, que le 1^{er} tour du scrutin, dimanche, a répondu aux normes internationales, le qualifiant de "crédible, transparent et libre".

"Un scrutin calme qui a conclu une campagne électorale civilisée sans heurts majeurs", indique le rapport de la mission. Selon la MISCA-PDBG, citée par l'agence TAP, le scrutin a enregistré une participation importante de la population comprise "entre 65 et 70 %", soulignant que "des mesures suffisantes de transparence dans la prise de décision au niveau de l'Instance supérieure indépendante pour les élections (ISIE) ont permis d'assurer la confiance de tous les acteurs politiques dans l'administration électorale".

Le rapport note que la campagne électorale s'est déroulée dans "une atmosphère calme" qui a favorisé la "liberté d'expression et la liberté de circulation des candidats".

Toutefois, selon la même source, la MISCA-PDBG estime que "l'approche genre n'a pas été respectée au niveau des partis politiques dans le choix des prési-



dentiables" (1 femme sur 27 candidats, soit 3,7%). La mission d'observateurs appelle, dans son rapport, "les partis politiques à oeuvrer pour l'intérêt supérieur de la nation en évitant d'agir contre les dispositions légales en cas de contestations et en évitant totalement d'inciter la population aux soulèvements et à la vindicte populaire".

Neuf experts électoraux issus des pays francophones d'Afrique ont visité 302 bureaux de vote dans les grandes agglomérations pour évaluer le processus électoral au regard des standards internationaux et régionaux pour les élections.

Un rapport final de la MISCA-PDBG sera publié environ un mois après la fin du processus et après la gestion du contentieux électoral éventuel, selon la même source.

Les électeurs tunisiens ont voté dimanche pour élire un nouveau président près de quatre ans après la chute du régime de Zine El-Abidine Ben Ali (2011). L'ISIE a jusqu'au 26 novembre pour annoncer les résultats et la tenue d'un éventuel deuxième tour fin décembre si aucun des 27 candidats en lice n'obtient de majorité absolue.

NUCLÉAIRE:

Les pourparlers aboutiront à un accord définitif (président iranien)



Le président iranien Hassan Rohani a affirmé lundi que les pourparlers nucléaires avec le groupe 5+1 aboutiront à un accord définitif après l'annonce d'une prolongation des négociations jusqu'à l'été 2015.

Il a aussi réaffirmé que l'Iran ne céderait pas sur son programme nucléaire et que les négociations n'avaient pas empêché ce programme de faire des progrès, assurant que la levée des sanctions internationales n'était qu'une question de temps, lors d'un court entretien diffusé par la Télévision d'Etat. Il a toutefois admis que les sanctions seraient levées graduellement, alors que des responsables iraniens demandent leur

levée immédiate à la signature d'une accord global avec le groupe 5+1 (Chine, Etats-Unis, France, Royaume-Uni, Russie et Allemagne).

Les deux camps n'ont pas réussi à s'entendre à Vienne malgré une semaine de discussions intenses qui ont permis de "régler la plupart des différends", a-t-il dit.

Mais "ce chemin aboutira à un accord définitif", a ajouté M. Rohani, assurant qu'il n'y avait "pas d'autre voie que la négociation".

L'Iran et le 5+1 avaient conclu un accord intérimaire en novembre 2013 à Genève, qui avait permis de lancer la négociation après plus d'une décennie de tensions internationales. Aux termes de cet accord, l'Iran a gelé certaines activités nucléaires sensibles en échange d'une levée partielle des sanctions économiques qui ont asphyxié le pays.

"Nous avions deux objectifs importants: ne pas abandonner notre pro-

gramme nucléaire et faire lever les sanctions", a-t-il expliqué.

Durant tout ce temps, les centrifugeuses ont continué de tourner et je promets à la nation iranienne qu'elle ne cesseront pas de fonctionner", a-t-il affirmé en référence au programme d'enrichissement d'uranium, l'un des points-clés des négociations.

"Il n'y plus de doutes que les sanctions doivent être levées, la question concerne le moment (de leur levée), les mesures que nous devons prendre et celles que l'autre partie doit prendre", a déclaré le président Rohani. L'Iran poursuivra les négociations "avec sérieux", a-t-il affirmé. Notre logique est celle de la négociation, notre logique est celle de l'interaction, notre logique est que nous devons obtenir nos droits. Nous considérons que ces sanctions sont tyramiques et nous les leverons pas à pas".

Ban Ki-moon appelle Israéliens et Palestiniens à "s'éloigner du précipice"



Le secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon a appelé lundi Israéliens et Palestiniens à "s'éloigner du précipice" et de reprendre les négociations avant qu'il ne soit trop tard.

"Les peuples israéliens et palestiniens partagent un destin commun sur une terre commune. Il n'est pas question de supprimer l'un ou l'autre", a souligné Ban Ki-moon devant un comité des Nations unies sur les droits des Palestiniens. Il a appelé "toutes les parties à s'éloigner du précipice et trouver le chemin de la

paix avant que l'espoir et le temps ne viennent à manquer". Ces propos se font l'écho de l'inquiétude internationale au sujet d'une réurgence des violences depuis plusieurs semaines notamment à El Qods-Est. Cette absence de perspectives pour la paix et la poursuite de la colonisation par Israël réduisent les espoirs d'une solution à deux Etats promise par l'ONU, dans laquelle Israël et un nouvel Etat de Palestine pourraient coexister.

Selon M. Ban, Israéliens et Palestiniens semblent

"être en train de perdre tout sens du contact". "Quand on arrive là, on n'est plus très loin du précipice", a-t-il averti.

Alors qu'aucune solution politique ne semble se dessiner et que les négociations israélo-palestiniennes menées pendant neuf mois sous l'égide du secrétaire d'Etat américain John Kerry ont échoué en avril, des gouvernements et parlements en Europe tentent d'aller de l'avant en reconnaissant symboliquement l'Etat de Palestine.

L'Assemblée nationale française votera ainsi le 2 décembre sur une résolution non contraignante en ce sens. Les Palestiniens doivent encore soumettre formellement au Conseil de sécurité de l'ONU un projet de résolution appellant à un retrait d'Israël de tous les Territoires occupés en 2016.

"Nous, en tant que communauté internationale, devons assumer la responsabilité de ce qui est un échec collectif à faire progresser une solution politique au conflit israélo-palestinien", a souligné M. Ban.

Publicité

Yémen:

Libération de huit otages détenus par Al-Qaïda

Les forces spéciales yéménites ont libéré mardi huit otages, dont un étranger, et tué des membres du réseau terroriste Al-Qaïda qui les détenaient, a indiqué un haut responsable.

L'opération lancée à l'aube «par les forces antiterroristes après des informations reçues par les services de sécurité sur le lieu de détention des otages, sept Yéménites et un étranger» a été un succès, a affirmé le responsable au Conseil supérieur de la sécurité, cité par l'agence de presse yéménite SABA. Les sept ravisseurs ont été tués, alors qu'un membre des forces yéménites a été légèrement blessé, a-t-il ajouté, sans préciser le lieu de l'assaut et la nationalité de l'otage étranger, ni la durée de détention des otages par Al-Qaïda.

Des centaines de personnes ont été enlevées ces 15 dernières années au Yémen, en grande partie par des membres de tribus voulant faire pression sur le gouvernement. Presque toutes ont été libérées saines et sauf assez rapidement, la plupart en échange de rançons ou de concessions faites par les autorités.

NORD DE LA BIRMANIE: L'ONU inquiète de l'intensification des combats

L'ONU a fait part hier de son inquiétude de l'intensification des affrontements armés dans l'Etat Kachin en Birmanie, alors que des bombardements ont eu lieu près de zones d'habitations et que la rébellion fait craindre une propagation du conflit. «Nous sommes inquiets après des rapports faisant état de reprise des hostilités en Etat Kachin, et notamment de bombardements à proximité de villages ou de camps de réfugiés», a déclaré Pierre Peron, porte-parole du Bureau des Nations unies pour la coordination des affaires humanitaires.

Vendredi, l'armée birmane avait reconnu être à l'origine d'un tir d'artillerie lourde sur un camp d'entraînement de rebelles Kachin ayant fait 22 morts, affirmant qu'il s'agissait d'une réplique après un tir de l'«Armée pour l'indépendance Kachin» (KIA). Pour La Nan, une porte-parole des rebelles citée par des médias, «ce genre d'accusations pourrait signifier le début d'affrontements partout dans le pays». La Birmanie est en proie à un conflit armé entre le pouvoir central et plusieurs des nombreuses minorités ethniques. Après la dissolution de l'ex-junte en 2011, le nouveau gouvernement quasi civil a lancé des négociations de paix avec les groupes rebelles, parvenant à des cesses-le-feu avec la plupart d'entre eux. Une trêve a déjà été conclue avec 14 des 16 principaux groupes rebelles. Mais les discussions avec l'Armée pour l'indépendance Kachin (KIA) et l'Armée nationale de libération Ta'ang (TNLA), en Etat Shan, n'ont pas abouti. A un an de législatives cruciales attendues fin 2015, les espoirs de paix au niveau national se sont heurtés à la méfiance et à la poursuite des combats dans certaines régions.

APS

DIALOGUE INTERMALIEN

L'Espagne appelle toutes les parties maliennes à y participer dans un "esprit constructif"

L'Espagne a appelé toutes les parties maliennes à participer à la nouvelle phase du dialogue intermalien, qui a débuté jeudi dernier à Alger, "en toute bonne foi" et dans un "esprit constructif", indique mardi un communiqué du ministère espagnol des Affaires étrangères. L'Espagne salue la nouvelle phase du dialogue intermalien qui a débuté le 20 novembre dernier à Alger et appelle toutes les parties à participer en toute bonne foi et dans un esprit constructif à ces négociations", lit-on dans le communiqué. Madrid a exprimé le souhait de voir le processus d'Alger "conduire à une solution définitive et durable des différences au Mali et apporter la paix, la stabilité et la prospérité au pays". Le gouvernement espagnol porte une appréciation très positive sur la médiation du gouvernement algérien, ainsi que sur les efforts de tous les autres pays de la région et des organisations internationales qui soutiennent le processus", souligne la même source. En outre, l'Espagne a réaffirmé son engagement pour la stabilité au Mali, "où elle participe activement à la mission de formation des forces armées maliennes de l'Union européenne (EUTM)". Elle a réitéré également "son soutien à la souveraineté, l'unité et l'intégrité territoriale du pays, conformément à la résolution 2164 (2014) du Conseil de sécurité des Nations unies".

Poursuite à huis clos des travaux à Alger

Les travaux de la troisième phase du dialogue intermalien inclusif se poursuivaient lundi à huis clos à Alger entre le gouvernement malien et les représentants des groupes politico-militaires du nord du Mali ayant adhéré au processus de négociations sous la conduite de l'Algérie représentée par son ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra.



La délégation malienne est conduite par le chef de la diplomatie, Abdoulaye Diop, qui représente le gouvernement, alors que le nord du Mali est représenté par les mouvements ayant adhéré à la plateforme d'Alger. Assistent également à ce round du dialogue, la CEDEAO, l'ONU, l'UA, l'OCI, l'UE, le Burkina Faso, la Mauritanie, le Niger, le Tchad et le Nigeria, en tant que parties de la médiation.

La séance de cet après-midi a été marquée par la présence d'experts algériens en matière de gestion locale, dont notamment les walis de Boumerdes et de Tipaza respectivement, Kamel Abbas et Mustapha Layadhi. Il était question, à cet effet, de présenter l'expérience algérienne en ce qui concerne la gestion locale et d'expli-

quer, en particulier, les principes et la définition des concepts relatifs à ce domaine.

Durant la matinée, les discussions avaient porté sur la quintessence du document global de négociation qui a été remis aux parties au début du mois d'octobre, ainsi que les revendications des groupes politico-militaires du Nord et les propositions du gouvernement malien.

Le gouvernement malien et les représentants des groupes politico-militaires de la région du nord du Mali avaient accepté en octobre dernier "comme une base solide" un document de négociation, soumis par l'équipe de la médiation, comportant des éléments d'un accord de paix.

La médiation avait soumis aux parties un document de négociation com-

portant des éléments d'un accord de paix, compromis "novateur" par rapport à tout ce qui a pu être négocié auparavant.

Ce document a été établi sur la base des propositions présentées par les parties lors de la phase de négociation ayant eu lieu en septembre dans le cadre des quatre groupes de négociations thématiques relatifs aux questions politiques et institutionnelles, défense et sécurité, développement économique, social et culturel et réconciliation, justice et affaires humaines.

Il tient compte également des préoccupations exprimées en septembre dernier par la société civile et les représentants des communautés du Mali.

APS

PUBLICITÉ

PROGRAMME DU JOUR

TF1

06:05	Franklin	10:35	Les lapins crétins : invasion
06:20	Franklin	10:46	LoliRock
06:30	TFou	11:09	C'est bon !
08:30	Téléshopping samedi	11:15	Expression directe
10:15	L'affiche de la semaine	11:20	Consomag
10:30	Nos chers voisins	11:25	Météo
11:00	Tous ensemble	11:30	La voix est libre
12:00	Les douze coups de midi	12:00	Journal régional
12:48	Météo	12:25	Journal national
12:50	L'affiche du jour	12:55	30 millions d'amis
13:00	Journal	13:25	Les grands du rire
13:55	Les feux de l'amour	15:00	En course sur France 3
15:35	Nos chers voisins	15:25	Samedi avec vous
17:00	Quatre mariages pour une lune de miel	16:10	Des chiffres et des lettres
18:00	Bienvenue chez nous	16:50	Harry
19:00	Money Drop	17:25	Un livre, un jour
19:55	Météo	17:30	Slam
20:00	Journal	18:10	Questions pour un champion
20:30	Tirage du Loto	19:00	19/20 : Journal régional
20:35	Météo	19:18	19/20 : Edition locale
20:40	Nos chers voisins	19:30	19/20 : Journal national
20:45	C'est Canteloup	19:58	Météo
20:55	Esprits criminels	20:00	Tout le sport
21:45	Esprits criminels	20:15	Météo régionale
22:35	Esprits criminels	20:20	Plus belle la vie
23:25	Arrow	20:42	Beau travail

2

06:05	Coeur Océan	06:20	Dans la bouche...
06:30	Coeur Océan	06:25	The Big Bang Theory
06:55	Journal	06:40	The Big Bang Theory
07:00	Télématin	07:05	Les Guignols de l'info
10:00	Thé ou café	07:15	Zapping
10:50	Motus	07:20	Le petit journal
11:20	Les Z'amours	07:50	Engrenages
11:55	Tout le monde veut prendre sa place	08:45	Engrenages
12:40	Point route	09:35	Casse-tête chinois
12:55	Météo 2	11:30	Album de la semaine
13:00	Journal	12:00	Importantissime, les coulisses de l'émission
13:20	13h15, le samedi...	12:05	La météo
13:50	Météo 2	12:10	Le petit journal de la semaine
13:57	Expression directe	12:45	Le tube
14:05	Toute une histoire	13:45	L'effet papillon
15:10	L'histoire continue	15:30	La semaine des Guignols
15:40	Comment ça va bien !	15:55	The Amazing Spider-Man
16:55	Dans la peau d'un chef	18:05	Pendant ce temps...
17:50	Face à la bande	18:07	Pendant ce temps...
18:45	N'oubliez pas les paroles	18:10	Le Before du grand journal
19:20	N'oubliez pas les paroles	18:45	Le JT
19:55	Météo 2	19:05	Le grand journal
20:00	Journal	20:00	Le grand journal, la suite
20:40	Parents mode d'emploi	20:25	Le petit journal
20:42	Beau travail	20:55	L'Amour est un crime parfait
20:43	Alcaline l'instant	22:40	Plateaux cinéma indépendant
20:44	Météo 2	22:45	Le géant égoïste
20:45	La loi, le combat d'une femme pour toutes les femmes		
22:14	Ces trois jours qui ont changé la vie des femmes		
23:25	Un soir à la Tour Eiffel		

3

06:00	EuroNews	06:00	M6 Music
06:35	C'est bon !	08:20	M6 boutique
06:39	Les Podcasts	10:35	Cinésix
06:49	LoliRock	10:40	Les reines du shopping, l'intégrale
06:56	Les Tortues Ninja	12:40	Météo
07:18	Wakfu	12:45	Le 12.45
07:23	Les Tortues Ninja	13:05	Scènes de ménages
07:51	Super 4	13:35	Météo
08:07	Wakfu	13:40	Le bijou maudit
08:51	Wakfu	15:35	L'étoffe d'un champion
08:57	Scooby-Doo : Blue Falcon le retour	17:20	Les reines du shopping
10:16	Les lapins crétins : invasion	18:25	Objectif Top chef
10:23	Les lapins crétins : invasion	19:40	Météo
10:29	Les lapins crétins : invasion	19:45	Le 19.45
		20:10	Scènes de ménages
		20:50	Le meilleur pâtissier
		23:25	Le meilleur pâtissier, à vos fourneaux !

TÉLÉ

La sélection

TF1

20h55

ESPRITS CRIMINELS (SÉRIE TV)

20h55 (50 mn) Gabby
Saison 9 - Episode 16 sur 2421h45 (50 mn) Les frères Hotchner
Saison 8 - Episode 23 sur 24

22h35 (50 mn) Le Réplicateur

Saison 8 - Episode 24 sur 24

Le Réplicateur met sa menace à exécution. L'équipe est sous pression et, lorsque l'un de ses membres est victime du tueur, tous sont affectés.

2

20h45

LA LOI, LE COMBAT D'UNE FEMME POUR TOUTES LES FEMMES

**3**

20h45

LE MONDE DE JAMY AU COEUR DE LA FAUNE SAUVAGE



Jamy est allé à la rencontre de protecteurs de la faune sauvage. Le Kenya : Dans le Parc national d'Amboseli, immersion dans la réserve des éléphants avec la zoologiste Vicki Fishlock qui parvient à s'approcher d'eux. A Nairobi, un orphelinat recueille des éléphanteaux blessés ou victimes du braconnage. A Shompole, les éleveurs masai cohabitent avec les lions.

CANAL+

20h55

L'AMOUR EST UN CRIME PARFAIT



Marc, professeur de création littéraire à l'université de Lausanne, passe la nuit avec Barbara, une de ses étudiantes. Au matin, il est incapable de se rappeler le nom de la jeune femme, qui reste inerte dans son lit. Un peu plus tard, il est interrogé par un policier qui lui demande ce qu'est devenue la jeune femme. Sa belle-mère, Anna, lui pose également des questions. Alors que tout le monde, dont Marianne, la sœur de Marc, se demande ce qui s'est passé cette nuit-là, l'universitaire poursuit sa vie et ses cours.

M

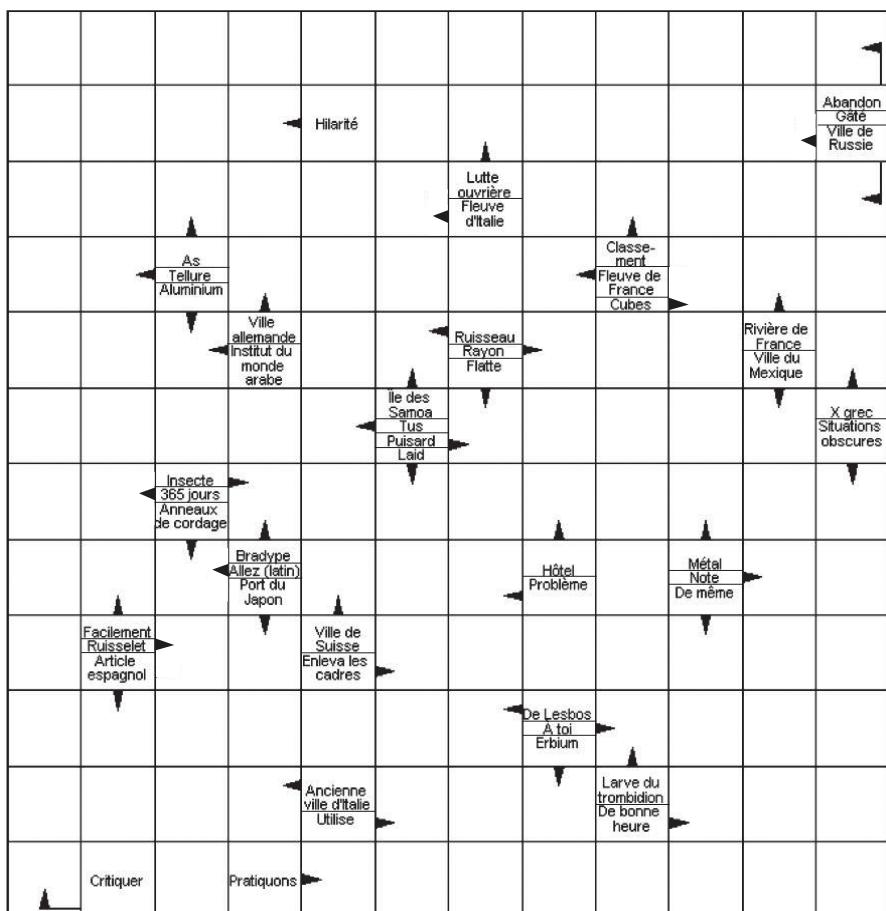
20h50

LE MEILLEUR PÂTISSIER - LA FINALE



Les quatre finalistes revisiteront d'abord le mont-blanc, sous le regard attentif de Cyril Lignac. Libre à eux de jouer sur les saveurs et les textures tout en conservant la meringue, la chantilly et la crème de marrons. Puis, Mercotte leur lance le défi de préparer une charlotte royale, un entremets en forme de dôme avec du biscuit roulé à la confiture de framboise et garni d'une mousse bavaroise vanille/framboise.

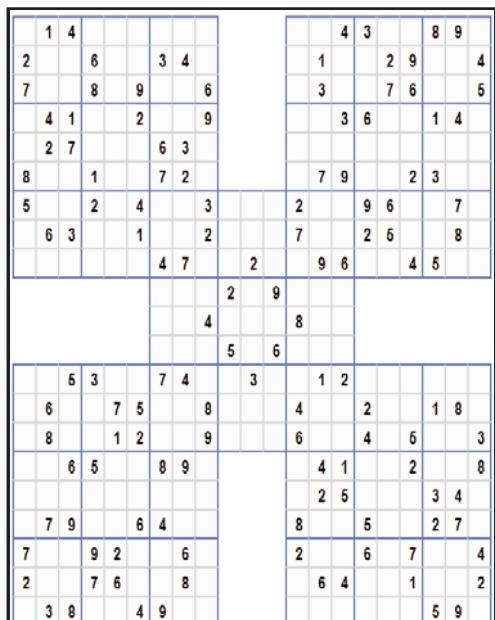
Mots fléchés n°786



Samouraï-Sudoku n°786

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



Mots croisés n°786

► Horizontalement:

1. Relatif à l'écriture sainte
2. Coulis d'ail pilé avec de l'huile d'olive - Extraitre le sel
3. Mammifère lagomorphe - Tique
4. Institut national de l'audiovisuel - Plein - Compositeur russe
5. Solution aqueuse, employée comme antiséptique - Romain
6. Région du Sahara nigérien - Habiliter à faire
7. Ch. -l. de c. de la Charente-Maritime - Personnel
8. Aluminium - Cri d'approbation
9. Port de Phénicie - Qui est à moi - C'est-à-dire
10. Ensemble d'images sur un même thème - Champagne
11. Choisirions - Du verbe avoir
12. Ch. -l. de c. de la Somme - Permanent

► Verticalement:

1. Formation d'un sel par réaction d'un acide sur une base
2. Homme politique italien - Massif de la Grèce
3. Compositeur français - Mammifères rongeurs
4. Rivière de l'Asie - Ch. -l. de c. des Alpes-de-Haute-Provence
5. Gélee des eaux
6. Oiseaux - Maman
7. Coutumes - Rassemblement pour la République - Nios
8. Ridiculisaient
9. Art contracté - Labellisé à fleurs jaunes très odorantes - Adjectif
10. Se dit du format déterminé par le pliage d'une feuille d'impression en 8 feuillets, soit 16 pages
11. Diminuer - Substance sucrée
12. Harasser - Dévêtue

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12

7 erreurs



Proverbes

Respecte-moi et je ferai tout pour toi : Se dit du fait d'abandonner une besogne sous prétexte que c'est impossible.

Proverbe algérien

Si ce n'est pas l'index, a dit le chacal, je passerai au milieu d'un souk.

Proverbe berbère

Ce que tu ne veux pas laisser savoir à ton ennemi, ne le dis pas à ton ami.

proverbe arabe

Le chien aboie, la caravane passe

Proverbe français

C'est arrivé un 25 Novembre

1986 : un missile iranien frappe Bagdad et quarante-huit civils sont tués.

1987 : près de Bulawayo, au Zimbabwe, des rebelles tueze blancs.

1988 : départ de Soyouz TM-7 vers la station Mir. Parmi les trois cosmonautes, le Français Jean-Loup Chrétien.

1989 : Ahmed Abdallah, président des Comores, est assassiné par des mercenaires français de Bob Denard et de sud-africains.

1990 : à Singapour, démission du premier ministre Lee Kuan Yew, en poste depuis 1959.

1996 : mémorandum d'accord entre la Russie et la France sur les « emprunts russes ».

1999 : à Zagreb, un tribunal déclare l'incapacité du président croate Franjo Tudjman pour cause de maladie.

2000 : dix-neuf jours après les élections américaines, George W. Bush est proclamé officiellement vainqueur de la présidentielle en Floride avec 537 voix d'avance sur Al Gore; mais une fois encore, ces résultats jugés incomplets et inexacts côté démocrate, sont suspendus.

2005 : tremblement de terre dans la province du Jiangxi en Chine, de magnitude 5,7; quinze morts et plus de quatre-cents blessés.

2008 : série de dix attentats terroristes à Bombay (Inde).

TOUR INTERNATIONAL CYCLISTE DE SHARJAH

6 Algériens au rendez-vous du 28 novembre au 1^{er} décembre

Six coureurs de la sélection algérienne de cyclisme (seniors) prendront part du 28 novembre au 1^{er} décembre au Tour international cycliste de Sharjah (Emirats arabes) auquel participeront 15 pays, a-t-on appris lundi auprès de l'instance fédérale.

La troisième édition du Tour de Sharjah verra la présence des meilleures équipes nationales venues notamment d'Egypte, d'Arabie Saoudite, du Koweït, du Bahreïn, de la Géorgie, de Malte, d'Afghanistan, des Seychelles, de la République centrafricaine, des Emirats arabes unis, d'Ouganda, d'Azerbaïdjan et du Maroc.

Huit équipes professionnelles seront également attendues à cette 3^e édition, entre autres, Lozère (France), Seven Eleven (Philippines), Kowait Cycling Project (Koweït), Vélo Club Sovac (Algérie), Ahli Dubai, Frankies (UAE), Adventure Ashka (UAE). Inscrit au calendrier de l'Asia-Tour, le tour de Sharjah qui verra la participation de plusieurs pays arabes et asiatiques, sera couru en quatre étapes.

Composition de la délégation algérienne :

-Azzedine Laagab, Hichem Chaabane, Abdelkader Belmokhtar, Abdennour Yahmi, Abdellatif Hannachi, Abdellah Benyoucef.

JO 2016

Un félin jaune comme mascotte

La mascotte des Jeux olympiques de Rio de Janeiro en 2016 est une sorte d'animal jaune et sympathique ressemblant à un félin agile comme un singe, illustration de la richesse de la faune brésilienne. Pour les Jeux paralympiques qui seront organisés dans la foulée, la mascotte est un personnage bleu à la tête couverte de feuilles vertes et jaunes, aux couleurs du drapeau brésilien et symbolisant la riche flore du pays. Les noms de ces mascottes présentées dimanche soir en avant-première par Globo, seront déterminés par le public qui peut se prononcer sur le site internet officiel et sur le compte Twitter de Rio-2016. Les choix proposés sont : Oba et Eba (expressions joyeuses brésiliennes), Tiba Tuque et Esquindim (mots évoquant les origines de la langue brésilienne) ou Vinicius et Tom (en hommage à deux grands noms de la musique brésilienne, Vinicius de Moraes et Tom Jobim). La présentation officielle des mascottes fut faite lundi.

VOLLEYBALL - 19^{ÈME} CHAMPIONNAT ARABE DES NATIONS (MESSIEURS)

Les Verts évolueront dans le groupe B



L'Algérie évoluera lors du 19^{ème} championnat arabe des nations-2014 de volleyball (seniors) prévu au Koweït (26 novembre-10 décembre), dans le groupe B en compagnie de l'Egypte, de l'Irak, de la Palestine et du Bahreïn. La sélection algérienne drivée par l'ancien international Yves Tizi Oualou et Mouloud Ikhedji, entamera la compétition demain 27 novembre face aux Egyptiens, avant d'affronter l'Irak le lendemain (28 nov), la Palestine (30 nov) puis le Bahreïn le 1^{er} décembre. Le groupe A est composé du Koweït (pays hôte), de l'Arabie Saoudite, du Qatar, de la

Libye et du Yémen. Les deux premiers de chaque groupe animeront les demi-finales. L'équipe algérienne s'est envolée lundi à destination du Koweït via la capitale égyptienne le Caire. Il est rappelé que la sélection algérienne seniors hommes de volleyball a décroché trois (3) fois le trophée arabe respectivement en 1994 à Manama avec comme coach Slimane Abderrahmane ; en 1998 à Manama avec comme staff technique Kaci Mohand Saïd et Mouloud Ikhedji puis en 2000 à Amman avec les entraîneurs Hacene Allouache et Mourad Senou.

CHINE

Le champion olympique de natation Sun Yang contrôlé positif

Le double champion olympique de natation Sun Yang, véritable icône sportive chinoise, a été contrôlé positif lors d'une analyse antidopage en mai et a été suspendu trois mois, a annoncé lundi l'agence de presse Chine nouvelle. La suspension a été imposée en juillet par l'agence antidopage chinoise et Sun s'est aligné aux Jeux asiatiques d'Incheon (Corée du Sud) en septembre, a précisé la même source. Chine nouvelle précise que Sun a été contrôlé positif à un stimulant (trimétazidine) mais n'explique pas pourquoi l'information sur le contrôle positif n'a pas été rendue publique avant lundi. En l'espace de seulement trois ans (2011 à 2013), Sun Yang a réussi à inscrire son nom parmi les plus grands nageurs de l'histoire. Cette gloire, il l'a conquise en même temps que les médailles d'or du 400 et du 1500 m nage libre lors des Jeux Olympiques de 2012 à Londres. Seulement âgé de 21 ans, il avait également gagné trois titres lors des Championnats du monde à Barcelone l'an dernier. Ce n'est pas la première fois que Sun Yang se retrouve au centre d'une controverse. Il avait été condamné début novembre 2013 à 7 jours de détention pour conduite sans permis et suspendu de compétition jusqu'à mars. Sun Yang est une star ultra célèbre en Chine, au même titre que l'athlète Liu Xiang, le basketteur Yao Ming ou la joueuse de tennis Li Na, récemment retraitée des courts.

WELTERS

Le Philippin Pacquiao prêt à réduire sa bourse pour défier l'Américain Mayweather

Le boxeur philippin Manny Pacquiao serait prêt à réduire sa bourse pour avoir la possibilité d'affronter l'Américain Floyd Mayweather, a indiqué hier son manager. "Les discussions sont en cours. C'est un combat que les fans attendent tellement. Ce n'est pas une question de salaire. C'est la

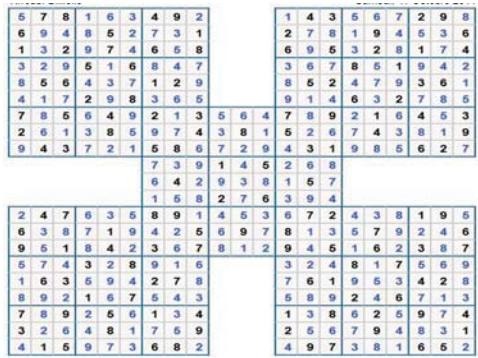
dernière de ses préoccupations", a déclaré le manager de Pacquiao, Eric Pineda. Il n'a pas souhaité préciser les montants en jeu, mais en 2012 la somme de 200 millions de dollars avait été évoquée pour ce combat, qui pourrait se tenir en 2015.

Dimanche, Manny Pacquiao a conservé la ceinture

WBO des poids welters en battant l'Américain Chris Algieri aux points, à Macao. Après ce succès, le monde de la boxe attend toujours son combat au sommet contre Floyd Mayweather, champion WBA et WBC des welters et toujours invaincu en 47 combats.



Sudoku N°785



Solution

Mots Croisés N°785

HENRICHEMONT
ABOULIE■AREU
BESTIALES■AM
IN■O■■INSANE
LIESSE■VENTS
IENISSEI■SIC
TR■D■THERESE
ASPET■OUL■EN
T■I■IONS■ARC
INSPECTEUR■E
OISON■E■RMI■
■NEUSKERIENS

Mots Fléchés N°785

LARMOIEMENTS
ORAISON■NOE■
UTILE■SOEURS
FURENT■BRERA
OSE■TEC■VRAI
Q■NS■NENE■IN
ULTIMES■SENT
EU■REBUS■RE
RESSERRES■OS
ISE■REEL■BI■
E■TOUS■OSONS
■CHUT■ENRAGE

EQUIPE ALGÉRIENNE A' DE FOOTBALL

**3^e stage sous Gourcuff
du 1^{er} au 3 décembre à Sidi Moussa**

L'équipe algérienne de football A', composée de joueurs locaux, effectuera un troisième stage depuis septembre dernier à partir du 1^{er} décembre prochain au Centre technique national de Sidi Moussa (Alger), sous la houlette du sélectionneur.

**Said Ben**

Ce regroupement de trois jours est destiné à préparer entre autres les éliminatoires du CHAN-2016 au Rwanda.

L'équipe algérienne A' prépare les éliminatoires du championnat d'Afrique des nations CHAN-2016, dont la phase finale aura lieu au Rwanda.

Ainsi donc le sélectionneur de l'Equipe nationale A qui s'occupe également de la A' semble suivre son programme d'un stage de trois mois d'une manière régulière puisqu'il est déjà à son troisième depuis septembre dernier.

Comme lors du précédent stage du 19 au 22 octobre dernier, vingt-trois (23) joueurs issus de la Mobilis-Ligue 1 sont convoqués également pour ce stage.

Le premier stage s'était déroulé entre le 22 et le 24 septembre dernier.

Christian Gourcuff, qui avait succédé au Bosnien Vahid Halilhodzic, à l'issue du Mondial-2014 au Brésil, se chargera de l'équipe A', selon le contrat signé avec la FAF. Un groupe profondé-

ment remanié par rapport au précédent stage, effectué au mois d'octobre, puisque le sélectionneur a fait appel ou rappel à plusieurs nouveaux joueurs, dont Aït Ouamer Hamea d'El Harrach, Asselah Malik du CR Belouizdad, Benayada Hocine de l'ASMO ou encore Ferhat Malek du MOB. On notera, entre autres, le retour de Hachoud (MCA), Ziti (JSK), Boudebouda (MCA) et Ferhat Zinedine (USMA).

Pour les statistiques, on notera donc le rappel de 12 joueurs qui étaient présents lors du dernier regroupement.

Et justement lors du dernier regroupement au mois d'octobre dernier, "nous avons axé notre travail beaucoup plus sur l'aspect tactique" avait déclaré l'entraîneur national, avant d'expliquer: "On a évité que le stage soit trop long pour ne pas pénaliser les clubs".

Toujours selon Gourcuff, "Ce stage a été l'occasion pour nous de jauger le niveau des joueurs de la Mobilis-Ligue 1, et éventuellement en choisir les meilleurs pour les intégrer dans la sélection première", a-t-il ajouté.

S.B.

LISTE DES 23 JOUEURS :
Gardiens de but : Faouzi Chaouchi (MC Alger), Malik Asselah (CR Belouizdad), Limane Houssem (USM Harrach).

Défenseurs : Djamel Benlamri (JS Kabylie), Abderrahmane Hachoud (MC Alger), Hocine Benayada (ASM Oran), Brahim Boudebouda (USM Alger), Farrouk Chafai (USM Alger), Zidane Mebarakou (MO Béjaïa), Zineddine Mekkaoui (JS Kabylie), Mohamed Khoutir Ziti (JS Kabylie).

Milieux de terrain : Hamza Aït Ouameur (USM Harrach), Youcef Belaili (USM Alger), Zakaria Benhocine (USM Bel-Abbès), Nabil Bousmaha (JS Saoura), Brahim Chenih (MCE Eulma), Malek Ferhat (MO Béjaïa), Zineddine Ferhat (USM Alger), Abdelhakim Samour (CS Constantine).

Attaquants : Mohamed Lamine Abid (USM Harrach), Walid Derrardja (MCE Eulma), Mohamed Hicham Nekkache (MC Oran), Faouzi Yaya (MO Béjaïa).

MC ALGER

Hadj Taleb : «Artur Jorge est l'homme de la situation»

Le président du conseil d'administration du MC Alger (Mobilis-Ligue 1 algérienne de football), Hadj Taleb, a estimé hier que le nouvel entraîneur, le Portugais Artur Jorge, était "l'homme de la situation", ce qui devrait "permettre à l'équipe de sortir de la crise de résultats".

"Nous avons jeté notre dévolu sur un technicien qui a déjà fait ses preuves, je pense qu'avec lui, le MCA pourra

amorcer un nouveau départ. Artur Jorge est l'homme de la situation et nous allons lui garantir tous les moyens pour mener à bien sa mission", a affirmé à l'APS le premier responsable du Doyen.

Le MCA végète dans le bas du classement avec une dangereuse position de lanterne rouge (9 points en dix matchs, ndlr), une crise de résultats sans précédent qui a poussé la direction à mettre fin à sa collaboration avec

l'entraîneur Boualem Charef, engagé pourtant durant l'intersaison pour un "projet sportif". "J'espère qu'avec l'arrivée d'Artur Jorge les résultats vont suivre. Les joueurs seront appelés à plus de solidarité pour faire sortir le club de cette mauvaise situation", a-t-il ajouté. Arrivé lundi à Alger, Artur Jorge (68 ans), ancien entraîneur du FC Porto (Portugal) et du Paris SG (France) s'est engagé avec le club algérois



pour un contrat de 18 mois. Il sera assisté de l'ancien international brésilien Valdo Cândido de Oliveira Filho. Artur Jorge a pu voir à l'œuvre sa nouvelle équipe hier, à l'occasion du match en déplacement face à l'ES Sétif, dans le cadre de la mise à jour de la 8^e journée du championnat.

JS SAOURA

2 joueurs seront traduits devant le conseil de discipline

Deux joueurs de la JS Saoura, Abdennour Belkheir et Mohamed Sayeh seront traduits, la semaine prochaine, devant le conseil de discipline du club de Mobilis-Ligue 1 algérienne de football, a appris l'APS hier auprès de son président, Mohamed Djebbar. "Les deux joueurs seront entendus par la commission de discipline la semaine prochaine, soit après le match contre l'USM Alger prévu samedi. Leur rendement au cours de la précédente rencontre à domicile contre le MC Oran est intriguant", a déclaré le premier responsable de la formation du Sud-Ouest algérien. La JSS traverse une crise de résultats depuis quelques journées. Elle misait énormément sur la victoire

face au MCO (0-0) samedi dernier pour le compte de la 11^e journée pour provoquer le déclic. Ce rendez-vous avait coïncidé avec l'arrivée du Français Denis Gouave à la barre technique du club en remplacement de Farid Nezzar, qui avait lui aussi succédé au Français Alain Michel en début de saison.

"Il est clair que les deux joueurs encourront des sanctions. Nous attendons d'ailleurs le rapport technique de l'entraîneur pour trancher", a encore ajouté Djebbar. Questionné sur les raisons de la baisse de régime de son équipe qui n'a plus goûté à la victoire depuis cinq matches, le président de la JSS a estimé que l'arbitrage est, entre autres, pour

quelque chose dans les mauvais résultats de ses protégés. "Rien que pour le précédent match contre le MCO, nous étions beaucoup blessés", a-t-il contesté, promettant toutefois de rectifier le tir dans les prochaines journées. Il a annoncé, en outre, des changements dans l'effectif de son équipe lors du prochain mercato d'hiver en passant des services de certains joueurs "n'ayant pas donné satisfaction", pour les remplacer par d'autres de "meilleur niveau". Avant leur périlleux déplacement à Alger pour affronter l'USM Alger, deuxième au classement, dans le cadre de la 12^e journée, les gars de Béchar sont 13^{es} avec 13 points, ex-aequo avec le RC Arbaâ.

 LIGUE 1 MOBILIS**USM ALGER**
Un attaquant et un défenseur, priorité au mercato d'hiver

L'USM Alger (Mobilis-Ligue 1 algérienne de football) compte engager un attaquant et un défenseur central lors de la prochaine période des transferts d'hiver, selon les besoins définis par le staff technique, a appris l'APS lundi auprès de la direction du club algérois.

La commission de recrutement est en train d'étudier plusieurs curriculum vitae (CV) de joueurs étrangers qui seront bientôt invités à subir des tests en vue de leur recrutement, précise la même source. Aucun joueur local n'est actuellement sur les tablettes de l'USMA «en raison de leur engagement avec leurs clubs respectifs». Par ailleurs, l'USMA compte effectuer un stage «probablement à l'étranger», ponctué par des matchs amicaux, lors de la trêve que va observer la compétition à la fin de la phase aller. La direction devrait fixer la date et le lieu exacts de ce stage à l'issue de la publication du calendrier de la phase retour par la Ligue de football professionnel (LFP). Après un passage à vide, l'USMA a su reprendre du poil de la bête en enchaînant trois succès de rang, dont le dernier a été réalisé samedi face au voisin du MC Alger (1-0). A l'issue de la 11^e journée, le champion d'Algérie en titre occupe la 2^e place au classement avec 18 points, en compagnie de l'USM El-Harrach et du CS Constantine, à deux longueurs du leader, le MO Béjaïa.

RC ARBAÂ
Les joueurs reprennent l'entraînement après une journée de grève

Les joueurs du RC Arbaâ ont repris l'entraînement hier matin après avoir boycotté la séance de la veille pour revendiquer la régularisation de leur situation financière, a appris l'APS auprès de la direction du club de Mobilis-Ligue 1 algérienne de football.

Les dirigeants du club, à leur tête le président Djamel Amani, ont réuni leurs protégés autour d'un dîner lundi soir et se sont engagés à prendre en charge leurs revendications dans les plus brefs délais, a indiqué le secrétaire général du RCA, Mohamed Hamrouche.

Contrairement à la saison dernière qui a vu "Ezzarga" s'illustrer pour sa première expérience parmi l'élite, l'équipe peine à retrouver ses repères depuis le début du championnat. Elle est premier club non relégable (13e, 13 pts). Le RCA, qui vient de connaître l'arrivée d'un troisième entraîneur après 11 journées de championnat en la personne de Mohamed Mihoubi, reste sur une lourde défaite sur le terrain du NA Hussein Dey (3-0) samedi dernier.

A l'issue de cette rencontre, le premier responsable du club avait accusé certains joueurs de "lever le pied", provoquant une polémique, avant que les deux parties n'engagent un bras de fer, comme l'atteste le boycott par les coéquipiers d'Hamza Zeddam de la séance d'entraînement de lundi. "Notre réunion avec les joueurs a permis de crever l'abîme. Tout est rentré dans l'ordre et les joueurs ont retrouvé leur sérénité pour préparer comme il se doit la réception de l'ES Sétif samedi prochain", a assuré le secrétaire général du RCA.

APS

EQUIPE NATIONALE ALGÉRIENNE Pas de surprises en vue dans la liste finale des 23 joueurs

Le sélectionneur de l'équipe algérienne de football, Christian Gourcuff, ne compte pas révolutionner son effectif pour établir la liste finale des 23 joueurs devant prendre part à la Coupe d'Afrique des nations CAN-2015 en Guinée équatoriale (17 janvier-8 février).

Le coach des Verts compte faire confiance aux mêmes joueurs ayant pris part à la campagne qualificative, achevée mercredi dernier par une défaite face au Mali à Bamako (2-0), selon une source proche du staff technique national. Le seul joueur qui devait intégrer les rangs de l'équipe nationale en vue de la CAN, en l'occurrence le milieu de terrain de l'Olympique Lyon (Ligue 1/France), Nabil Fékir, a préféré se consacrer à son club et reste ainsi en dehors des plans de Gourcuff. Le technicien français a pu avoir une idée claire sur son groupe lors des six matchs livrés aux qualifications de la CAN, ce qui lui a permis de dégager son ossature en vue du rendez-vous continental. La liste des 23 joueurs sera dévoilée fin décembre, soit quelques jours avant le début du stage préparatif prévu au Centre technique national de Sidi Moussa (Alger), probablement le 2 janvier. L'équipe nationale livrera "au moins" un match amical avant le début de la CAN, contre un adversaire à déterminer. Plusieurs sélections sont citées comme éventuels sparring-partners des Verts, à l'image de la Tunisie, le Cameroun et le Nigeria. L'Algérie sera fixée sur ses adversaires le 3 décembre à Malabo, capitale équato-guinéenne, lors du tirage au sort de la phase finale de la CAN. Lors de la dernière CAN, disputée en 2013 en Afrique du Sud, les Verts avaient quitté la compétition dès le premier tour avec le bilan peu reluisant de deux défaites et un match nul.

OLYMPIQUE LYONNAIS Des statistiques édifiantes montrant l'importance de Fékir au groupe

Le milieu de terrain de l'Olympique Lyonnais Nabil Fékir, malgré son jeune âge (21 ans), se présente déjà comme le nouveau maître à jouer des Gones et les nouvelles statistiques établies par le club après la dernière contre-performance (0-0) au stade Furiani de Bastia en ont approuvé la preuve formelle.

Fékir n'avait pas fait partie de ce déplacement en île de Beauté pour le compte de la 14^e journée de Ligue 1, et en son absence, l'OL qui restait jusqu'à là sur une belle série de cinq victoires consécutives, a freiné, en concédant le nul.

Un semi-échec loin de constituer une simple coïncidence avec l'absence de Fékir, car le même scénario s'était produit lors des quatre fois précédentes pendant lesquelles le Franco-Algérien n'avait pas joué et, à chaque fois, le résultat a été le même : Trois défaites et un nul, avec seulement deux buts marqués pendant ces quatre rencontres. Des statistiques édifiantes qui montrent combien ce jeune milieu offensif, formé au club, est devenu indispensable à son équipe, surtout qu'en son absence, même les autres "stars de l'OL" notamment, Yoann Gourcuff, Steed Malbranque et Alexandre Lacazette semblent avoir du mal à briller. "Sincèrement, je ne m'attendais pas à atteindre un tel degré d'importance, mais je me suis bien préparé l'été dernier, et il semble que ce travail ait porté ses fruits", a expliqué Fékir dans les colonnes de 20 Minutes.

APS

CAN-2015

La Guinée équatoriale se prépare pour réussir la fête continentale

La Guinée équatoriale, pays hôte de la Coupe d'Afrique des nations de football-2015 (CAN-2015), vit désormais au rythme de la plus grande compétition continentale et se présente comme pays panafricainiste qui a pris, en «toute conscience et maturité», la décision qu'il fallait pour ne pas gâcher la fête des Africains après la tentative, vouée à l'échec, du Maroc de reporter le rendez-vous.

Interrogé par l'APS, l'adjoint au maire de la ville de Malabo, Manuel Morgades, a mis en avant l'adhésion des autorités et de la population équato-guinéenne pour la «réussite de la compétition», après avoir accepté la sollicitation de la Confédération africaine de football (CAF).

«Tout le monde constate la solidarité agissante, avec le gouvernement, de la population pour mieux accueillir la prestigieuse compétition africaine», a déclaré M. Morgades, mettant en exergue «les capacités acquises par le pays en matière d'organisation des manifestations et événements de tout genre».

Une expérience dans l'organisation au service du continent

Pour le responsable de la ville de Malabo, la Guinée équatoriale qui «ne tournera jamais le dos à l'Afrique» est forte de son expérience tirée, durant les cinq dernières années, de l'organisation, en 2012 avec le Gabon, de la Coupe d'Afrique de nations et d'un nombre important de conférences, flora, congrès et sommets notamment celui de l'Union africaine.

«En plus du savoir-faire que nous avons cumulé dans l'accueil et l'organisation, nous disposons de l'infrastructure requise pour ce genre de circonstances notamment en ce qui concerne le réceptif hôtelier que ce soit à Malabo, Bata, Mongomo ou à Ebébiyin», a-t-il dit, précisant que les deux dernières villes viennent d'être dotées de stades homologués par la CAF.

«Il s'agit de deux stades flamboyants neufs, construits selon les normes internationales. Ces deux infrastructures sportives sont, à l'instar des Equato-guinéens, prêtes à accueillir la jeunesse



africaine», a affirmé M. Morgades.

Sont mobilisés pour l'accueil de la 30^e Coupe continentale, les techniciens et tout l'encadrement qui avaient dirigé le Comité d'organisation de l'édition de 2012, conjointement organisée avec le Gabon, selon le responsable équato-guinéen, rencontré à l'aéroport de Malabo, en marge du sommet Afrique-Turquie. Il est aussi attendu que la fête sera «grandiose» grâce au bon climat de l'île équato-guinéenne entre les mois de janvier et mars, un avantage qui aura des «retombées positives» sur le déroulement de la compétition, tant attendue par la jeunesse du continent.

Aussi, selon l'avis des observateurs l'engagement de la Guinée équatoriale constitue une «réaction africaine» face aux tentatives et à l'idée de délocaliser, vers le Qatar, la compétition continentale, surtout que la CAF tenait à l'organiser dans les délais.

Un dispositif sanitaire supervisé au plus haut sommet de l'Etat

Sur le plan sanitaire, c'est le chef de l'Etat en personne, Obiang Nguema Mbasogo, qui supervise le dispositif confié à un staff spécialisé pour la lutte et la prévention contre les épidémies notamment le virus Ebola.

Pour ne rien laisser au hasard, des réunions périodiques sont tenues pour l'évaluation et la mise à jour du dispositif mis en œuvre par le ministère de la Santé.

La dernière rencontre entre le président Mbasogo et le Comité technique

national de suivi et de contrôle du virus d'Ebola au cours de cette semaine, fut à la veille du sommet Afrique-Turquie. En plus des membres du Comité, ont assisté à la réunion le Premier ministre, Vicente Ehate Tomi, le ministre de la Santé, Vicente Diosdado Nsue Milang, le ministre de la Jeunesse et des Sports, Francisco Pascual Obama Asue, et le ministre de la Sécurité nationale, Nicolas Mba Nchama.

Conscient du danger de la maladie d'Ebola, à l'instar de tous les Etats, la Guinée équatoriale, un pays touristique de plus de 750.000 habitants, comptant sur son territoire une forte présence étrangère, a mis en place un plan rigoureux, adapté aux orientations de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) qui n'avait, d'ailleurs, jamais appelé au report ou à l'annulation des compétitions ou toute autre manifestation de crainte du virus Ebola. Pour ce faire, apprend-on à Malabo, «un budget spécial consolidé par une aide financière conséquente (2 millions de dollars)» a été dégagé pour l'acquisition de matériels sanitaires (hôpitaux mobiles, ambulances, caméras thermiques pour les aéroports, équipements de désinfection, thermomètres lasers et costumes de protection).

En outre, deux zones de quarantaine et isolement avec chambres spécialement équipées ont été mises en place dans les villes de Malabo et à Bata, sous la supervision de services compétents avec le soutien des agences internationales, pour préserver la santé de tout le monde. Que la fête soit grandiose !

ALGÉRIE

Mandi : «Nous irons en Guinée équatoriale avec l'ambition de décrocher le trophée»

L'international algérien, Aissa Mandi a indiqué que la sélection nationale disputera la prochaine Coupe d'Afrique des nations (CAN-2015) en Guinée équatoriale avec l'ambition de décrocher le titre, au vu du «bon effectif» dont elle dispose. «Nous avons un bon effectif qui nous permet d'aller en Guinée équatoriale avec l'ambition de gagner le trophée, même si nous sommes persuadés que la mission ne sera pas facile. Nous allons ainsi gérer la compétition match par match», a déclaré le latéral droit des Verts, invité d'une émission de Canal+ sport lundi soir.

L'Algérie s'est illustrée lors des éliminatoires de la CAN-2015, clôturées mercredi dernier, en dominant copieusement le groupe B.

Elle a terminé leader de sa poule avec 15 points de cinq victoires et une seule défaite. Du coup, ils sont nombreux à miser sur elle à l'occasion de l'édition de 2015 (17 janvier-8 février).

L'équipe nationale n'a plus décroché la couronne depuis 1990, lorsqu'elle a remporté son seul titre continental jusque-là, lors du tournoi organisé sur le sol algérien. Interrogé sur le changement opéré à la barre technique avec l'arrivée du Français Christian Gourcuff à la place du Bosnien Vahid Halilhodzic, dont le contrat a expiré à l'issue du précédent Mondial-2014 au Brésil, le joueur de Reims (L 1, France) a dit «bien se sentir» avec le technicien breton. «Gourcuff et Halilhodzic ont deux méthodes de travail

complètement différentes l'une de l'autre, mais j'avoue que personnellement je préfère celle de l'actuel sélectionneur, surtout que je suis un adepte du beau jeu», a-t-il encore dit.

Mandi (22 ans), qui avait rejoint les Verts lors des barrages qualificatifs au Mondial, s'est félicité du parcours de l'équipe nationale lors de la fête footballistique planétaire, précisant au passage que le match livré contre l'Allemagne en huitièmes de finale de l'épreuve restera gravé dans sa mémoire. «Ce jour-là, nous avons beaucoup embêté les Allemands, les futurs champions du monde. Ce match restera



est à sa 15^e saison, le latéral droit algérien s'est montré indécis : «On verra bien d'ici à la fin de l'année».



XABI DÉJÀ COMME CHEZ LUI

Xabi Alonso a rejoint le Bayern Munich durant les dernières heures du mercato, un peu à la surprise générale. Élément moteur du Real ces dernières saisons, le milieu de terrain espagnol a finalement décidé de relever un dernier challenge à 32 ans en signant chez les champions d'Allemagne en titre. Une décision qu'il a expliquée dans un entretien accordé au site de l'UEFA. « J'ai senti que j'avais besoin de franchir un nouveau cap dans ma carrière, un nouveau défi, et venir ici, il n'y a pas mieux ! J'ai joué à la Real Sociedad, à Liverpool, au Real Madrid, le Bayern était le meilleur endroit pour signer : nouveau pays, nouveau championnat, un grand club qui joue tous les titres », s'est justifié le champion du monde 2010.

DI MARIA UNE OFFRE SENSATIONNELLE DE PARIS ?

Pour la presse anglaise, le PSG va lancer "une offre sensationnelle" pour essayer de signer Angel Di Maria, le milieu argentin de Manchester United, l'été prochain, mais seulement si les sanctions du fair-play financier qui frappent Paris sont allégées.

En recrutant Angel Di Maria, Manchester United a battu le record en Premier League avec 75,3 millions d'euros investis dans son transfert. Le Paris Saint-Germain qui était candidat au recrutement de l'ancien Madrilène avait été stoppé dans son projet par la forte somme d'argent exigée par ses interlocuteurs merengues. Le club de la capitale française, en plus de la limitation de ses achats à 60 millions d'euros, est aussi condamné à payer 25 millions d'euros pour non-respect du fair-play financier. Nasser Al-Khelaïfi ayant très vite misé 50 millions d'euros dans la venue de David Luiz au PSG, il n'a pu recruter que Serge Aurier sous la forme d'un prêt avec option d'achat de 10 millions d'euros.

Dans le dossier Di Maria, les dirigeants parisiens voulaient payer 10 millions d'euros pour débloquer le transfert et échelonner le paiement du reste du montant sur plusieurs mois, ce que n'a pas accepté le Real Madrid

qui avait besoin d'argent pour financer l'arrivée de James Rodriguez sous ses couleurs.

ARTETA S'EXCUSE AUPRÈS DES FANS

"Je suis choqué et frustré. Je crois que nous avons disputé notre meilleur match de la saison en terme de qualité de jeu. C'est injuste pour les joueurs et les supporters", explique-t-il. "C'est cruel, je suis désolé pour eux car je ne pense pas que nous méritions cela. Mais quand vous avez des occasions et que vous ne marquez pas, vous ne pouvez pas espérer l'emporter."

MOURINHO : «Pas intéressés par Reus»

L'entraîneur des Blues a insisté sur le fait qu'il ne souhaite pas recruter la star du Borussia Dortmund. Le manager de Chelsea, José Mourinho, a démenti tout intérêt pour la star du Borussia Dortmund, Marco Reus. L'Allemand a été lié à une rumeur l'envoyant à Manchester City en octobre, Jürgen Klopp ayant même récemment admis que son joueur pourrait quitter le club. Reus, qui s'est blessé ce week-end et sera forfait pour le reste de l'année 2014, possède une clause libératoire de 25 millions d'euros dans son contrat qui prendra effet l'été prochain. Quand Chelsea a été questionné sur un intérêt pour le joueur, José Mourinho a répondu aux journalistes : "Nous ne sommes pas intéressés, pas du tout".



GRIEZMANN MIEUX QU'UN JOKER DE LUXE

L'attaquant de l'Atlético Madrid est pressenti pour être titulaire contre la Suède à Marseille. L'occasion de montrer à Didier Deschamps qu'il peut aussi être décisif quand il débute. Joker de luxe. Un rôle qui lui va si bien. A 23 ans et 13 sélections, Antoine Griezmann a inscrit cinq buts. Cinq buts marqués alors qu'il n'était pas titulaire. Mais la révélation des Bleus pendant le Mondial 2014 a bien sûr pour objectif, à l'instar d'un Pogba ou d'un Varane, de devenir un incontournable pour l'Euro 2016, ce qui n'est pas encore tout à fait le cas.

POGBA

«JOUEUR LE PLUS CHER DU MARCHÉ»

Titulaire dans l'entrejeu de la Juventus et incontournable en équipe de France, Paul Pogba coûterait une petite fortune. Il est une des étoiles montantes du football moderne. A 21 ans, Paul Pogba fait tourner les têtes des cadors européens. Et s'il a

récemment prolongé son contrat avec la Juventus jusqu'en 2019, les rumeurs de départ sont légions. Interrogé

par la chaîne italienne GR Parlamento,

Mino Raiola, son agent, a affirmé

que l'international tricolore était

actuellement «le

joueur le plus

cher du marché.» De quoi refroidir les clubs en chasse ?

Certainement pas. En revanche, il a indiqué

que la Juve avait refusé

deux offres sérieuses

l'été dernier.



166^e RÉUNION MINISTÉRIELLE DE L'ORGANISATION DES PAYS EXPORTATEURS DE PÉTROLE (OPEP)**M. Yousfi à Vienne**

Le ministre de l'Energie Yousef Yousfi, participera demain à Vienne (Autriche) à la 166^e réunion ministérielle de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep), indique hier un communiqué du ministère.



ALGÉRIE-CORÉE

M. Bensalah s'entretient avec l'ambassadeur de la République démocratique et populaire de Corée

Le président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah, s'est entretenu hier avec l'ambassadeur de la République démocratique et populaire de Corée, Choe Hyok Chol, avec lequel il a évoqué les relations historiques entre les deux pays et la nécessité de "renforcer les liens unissant les deux peuples amis". A cette occasion, M. Bensalah a passé en revue avec le diplomate coréen qui lui rendu une visite de courtoisie, "les domaines de coopération qui pourraient avoir un intérêt commun pour le deux pays au plan économique", indique un communiqué du Conseil de la nation. M. Bensalah s'est félicité "de la réouverture de l'ambassade de la République démocratique et populaire de Corée à Alger", estimant que cela "devrait ouvrir les horizons pour le renforcement des relations entre les deux pays amis".

CONFÉRENCE SUR L'ÉVOLUTION DU DROIT CONSTITUTIONNEL EN AFRIQUE

M. Medelci reçoit les chefs de délégations

Le président du Conseil constitutionnel, Mourad Medelci a reçu les chefs de délégations participant à la conférence sur "l'évolution du Droit constitutionnel en Afrique", organisée par son instance, a indiqué hier un communiqué de cette institution.

"En marge des travaux de la Conférence sur l'évolution du droit constitutionnel en Afrique", organisée les 24 et 25 novembre au siège du Conseil constitutionnel, à l'occasion du 25^e anniversaire de la création du Conseil constitutionnel, M. Medelci a reçu ses homologues et les chefs des délégations du Koweït, de Turquie, d'Indonésie et du Kazakhstan qui participent à la rencontre", ajoute le communiqué. Les rencontres ont permis de "passer en revue les possibilités de coopération et les moyens de développer en matière de contrôle constitutionnel entre le conseil constitutionnel algérien et les instances similaires dans ces pays", selon la même source.

M. Lamamra reçoit le nouvel ambassadeur du Zimbabwe en Algérie

Le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, a reçu, hier à Alger, M. Edwin G. Mandaza, qui lui a remis les copies figurées des lettres de créances, l'accréditant en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République du Zimbabwe auprès de la République algérienne démocratique et populaire, indique un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

DIPLOMATIE

Agrément à la nomination du nouvel ambassadeur de l'Equateur en Algérie

Le gouvernement algérien a donné son agrément à la nomination de M. José Rafael Serrano Herrera, en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République de l'Equateur auprès de la République algérienne démocratique et populaire, a indiqué hier un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

Cette réunion ordinaire sera consacrée à l'examen de la situation du marché pétrolier international et ses perspectives, précise le communiqué.

L'Opep va agir, demain, "de manière à avoir une démarche consensuelle" pouvant dégager des solutions stables face à la chute des prix et se concerter sur la manière de rétablir l'équilibre du marché", a-t-il avancé. M. Yousfi a relevé aussi que cette forte baisse des prix du pétrole concernait tous les pays producteurs de pétrole qu'ils soient membres ou non de l'Opep, considérant que cette

première station-service du gaz naturel comprimé (GNC) à Rouiba.

Durant cette réunion, les pays membres de l'Opep "vont étudier l'évolution du marché, les déséquilibres qui ont provoqué cette chute des prix et se concerter sur la manière de rétablir l'équilibre du marché", a-t-il avancé. M. Yousfi a relevé aussi que cette forte baisse des prix du pétrole concernait tous les pays producteurs de pétrole qu'ils soient membres ou non de l'Opep, considérant que cette

chute des cours concerne toute l'industrie pétrolière et gazière.

"Nous constatons déjà, dans certaines régions du monde, un tassement sinon une réduction des investissements dans l'exploration et le développement de nouveaux gisements, ce qui pourrait avoir des conséquences dans le futur", a-t-il avisé.

Le plafond de production des douze Etats de l'Opep est fixé à 30 millions de barils par jour actuellement.

LE MINISTRE DE L'ÉNERGIE :

«L'Opep va agir de manière à avoir une "démarche consensuelle"»

L'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) va agir demain à Vienne, "de manière à avoir une démarche consensuelle" pouvant dégager des solutions stables face à la chute des prix du pétrole, a déclaré hier à Alger le ministre de l'Energie, Youcef Yousfi.

"Cette démarche est nécessaire pour dégager des solutions stables", a répondu le ministre à une question de l'APS lors d'un point de presse tenu en marge de l'inauguration de la première station-service du gaz naturel comprimé (GNC).

Durant cette réunion, les pays membres de l'Opep "vont étudier l'évolution du marché, les déséquilibres qui ont provoqué cette chute des prix et se concerter sur la manière de rétablir l'équilibre du marché", a-t-il avancé.

M. Yousfi a relevé que cette forte baisse des prix du pétrole concernait tous les pays producteurs de pétrole qu'ils soient membres ou non de l'Opep, considérant également que cette chute des cours concerne toute l'industrie pétrolière et gazière.

"Nous constatons déjà, dans certaines régions au monde, un tassement sinon une réduction des investissements dans l'exploration et le développement de nouveaux gisements, ce qui pourrait avoir des conséquences dans le futur", a-t-il avisé. Dans ce sens, il a soutenu que la priorité pour l'Algérie restait la diversification de l'économie nationale.

En effet, a-t-il expliqué, les secteurs de l'industrie, de l'agriculture et du tourisme, en particulier, "peuvent contribuer d'une manière significative à cette diversification et à la réduction de notre dépendance des hydrocarbures".

Il est clair, a-t-il encore développé, que l'Algérie "a besoin de chaque dollar pour accélérer ce

processus".

Il est à souligner que les 12 membres de l'OPEP se réuniront demain dans la capitale autrichienne où ils discuteront notamment de leur objectif de production, fixé à 30 millions de barils par jour (mbj) depuis fin 2011, dans un contexte de dégringolade des prix ces derniers mois.

Dans une déclaration à la presse faite lundi à son arrivée à Vienne, le ministre saoudien du Pétrole, Ali al-Nouaimi, a refusé d'indiquer s'il soutiendrait ou non une baisse du plafond de production de l'Opep, tandis que son homologue irakien appelait au contraire à l'action.

Est ce la première fois qu'il y a une surcapacité ? sur le marché pétrolier, a lancé le ministre à la presse, selon des propos rapportés par l'agence Dow Jones Newswires.

Mais à la question de savoir quelle position l'Arabie Saoudite, le premier producteur de brut au sein de l'Opep, adopterait demain, le ministre a répondu: "Cela fait vingt ans que vous me posez des questions. Puis-je vous demander à mon tour : que doit faire l'Opep ?". Mais son homologue irakien, Adel Abdel Mahdi, a appelé à l'action, jugeant que les prix du pétrole brut, qui ont chuté de plus de 30% en cinq mois, "ne sont pas acceptables". "Ils ne sont acceptables, bien entendu. Il faut que l'on fasse quelque chose pour redresser les prix", a-t-il déclaré, selon Dow Jones Newswires. Mais le ministre du Pétrole irakien a souligné l'importance de parvenir à une décision consensuelle: "Le plus important, c'est l'unité de l'Opep, c'est que nous parvenions ensemble à un accord pour contrôler les prix du pétrole", a-t-il déclaré.

APS